

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Document approuvé



1. Rapport de présentation

1.a.1. Diagnostic socio-économique

Document approuvé par délibération
du Conseil Communautaire en date
du 26 mai 2021

Le Président



Mai 2021

Avertissement :

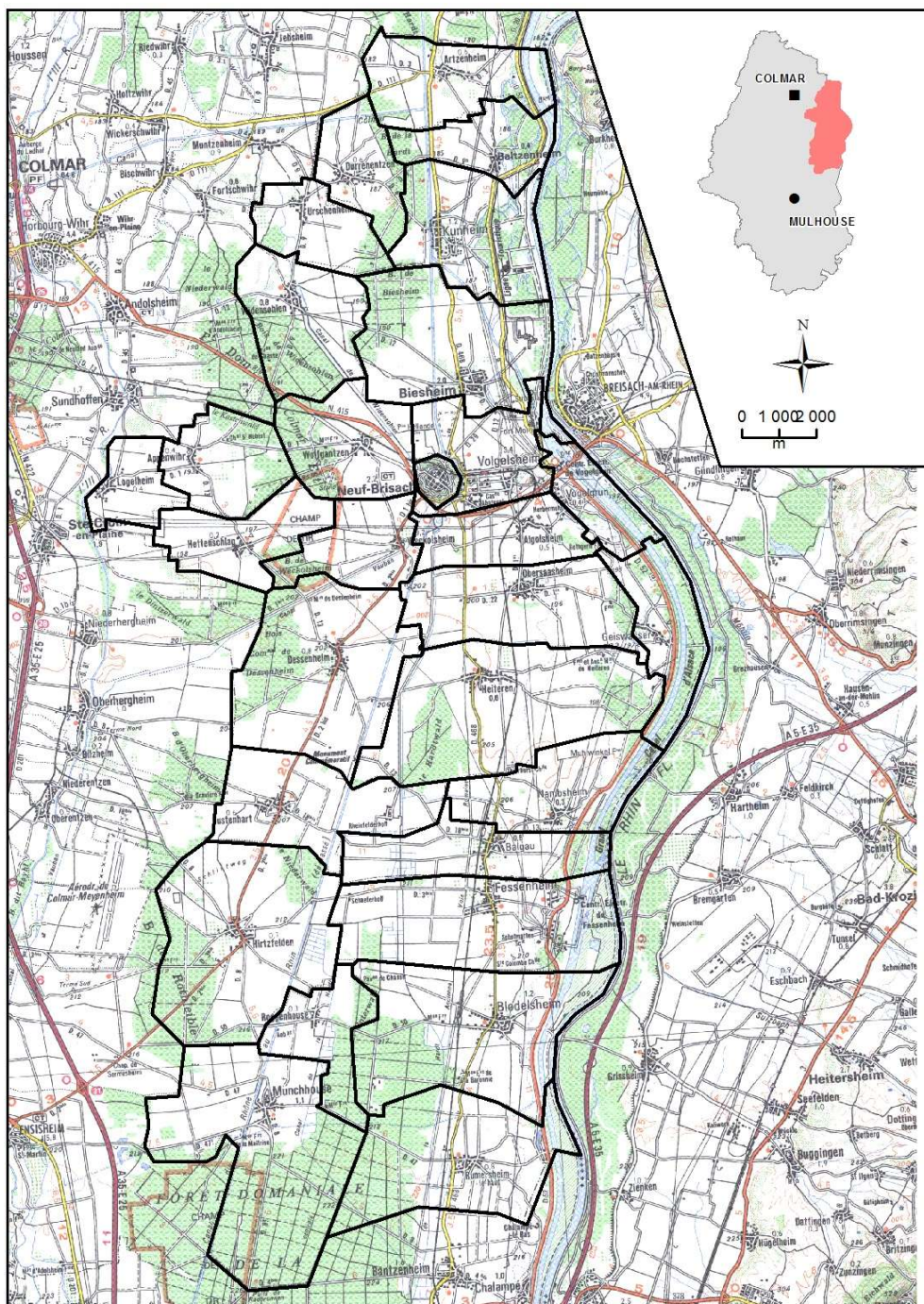
Le présent document est un recueil statistique et illustratif. Il est complété par deux diagnostics réalisés respectivement pour les Communautés de Communes Pays de Brisach et Essor du Rhin, qui ont fusionné en 2017 pour former la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach (voire annexes du PLUi). Il en reprend l'architecture et les principaux indicateurs.

Sommaire

1. La population	5
1.1. Une communauté de communes de 32 935 habitants en 2015	5
1.2. La dynamique démographique	6
1.2.1. La dynamique globale : un doublement de population de 1968 à 2012.....	6
1.2.2. Les disparités internes à la Communauté de Communes	8
1.3. Les composantes de l'évolution démographique	8
1.3.1. Les apports migratoires et naturels dans l'ensemble de la CC : une participation conjointe à la croissance et des gains moins élevés de 2007 à 2012.....	8
1.4. La structure par âge	9
1.4.1. La situation en 2015 : une CC nettement plus jeune que les territoires de référence, et des disparités internes	9
1.4.2. Evolution de la structure d'âge de 1990/1999 à 2015	11
2. Les ménages et le logement	13
2.1. Réduction de la taille des ménages	13
2.2. Composition des ménages	15
2.2.1. Composition par taille	15
2.2.2. Composition par type	17
2.3. Le parc de logements	18
2.3.1. Evolutions comparées de la population et des résidences principales.....	18
2.3.2. Utilisation du parc de logements en 2015	21
2.3.3. Type de logements et nombre de pièces en 2015	23
2.3.4. Année de construction des logements.....	25
2.3.5. Statut d'occupation des résidences principales en 2015	28
2.3.6. Logement social.....	30
2.3.7. La construction neuve (2007-2016).....	35
3. Analyse spécifique de la vacance des logements	41
3.1. Rappel des principales données INSEE 2015	41
3.2. Analyse du fichier BisCom 2017	41
3.2.1. Source des données.....	41
3.2.2. Méthode d'exploitation et résultats	41
4. Les actifs au lieu de résidence	44
4.1. Population active résidente	44
4.2. Répartition socio-professionnelle de la population active résidente	47
4.2.1. Ensemble de la CC : une sur représentation des ouvriers.....	47
4.3. Le chômage	48

4.3.1.	Ensemble de la CC	48
4.3.2.	Spécificités internes : 17,6 % de chômeurs à Neuf-Brisach	48
4.4.	Lieux de travail des actifs	50
4.4.1.	Ensemble de la CC : 35 % des actifs résidents y travaillent.....	50
5.	L'emploi au lieu de travail	53
5.1.	Nombre d'emplois, provenance des actifs et indice de concentration de l'emploi	53
5.1.1.	Ensemble de la CC	53
5.1.2.	Spécificités internes.....	55
5.2.	Types d'emplois.....	58
5.2.1.	Ensemble de la CC	58
5.3.	Les zones d'activités dans la Communauté de Communes	60
5.4.	Poids de l'appareil productif	62
5.4.1.	Ensemble de la CC : poids de l'appareil productif au sein du SCoT et du département.....	62
5.4.2.	Principales communes pourvoyeuses d'emplois : poids de l'appareil productif au sein de la CC.....	63
6.	Equipements et services.....	66
6.1.	Services recensés dans la base permanente des équipements	66
6.2.	Les équipements scolaires.....	69
6.3.	Les équipements structurants, commerciaux, socio culturels ou sportifs.....	70
7.	Les infrastructures et les déplacements.....	72
7.1.	Les infrastructures	72
7.1.1.	Réseau et trafic routier.....	72
7.1.2.	Pistes cyclables	78
7.2.	Les transports en commun	82
7.2.1.	Réseau ferré	82
7.2.2.	Transport à la demande- ComCom Bus.....	85
7.2.3.	Réseau bus.....	85
7.2.4.	Le transport scolaire (<i>source : site internet de la CC</i>).....	85
7.3.	Les moyens de transport utilisés lors des déplacements domicile-travail.....	91
8.	Le développement touristique.....	93
8.1.	L'offre touristique du Pays Rhin-Brisach.....	93
8.2.	L'offre d'hébergement touristique	96
8.3.	Synthèse.....	99
9.	Conclusion.....	100
10.	Etude effets induits fermeture CNPE Fessenheim	101

Plan de situation



Sources : SCAN 100 © IGN France 1997 BD CARTO © IGN France 1996

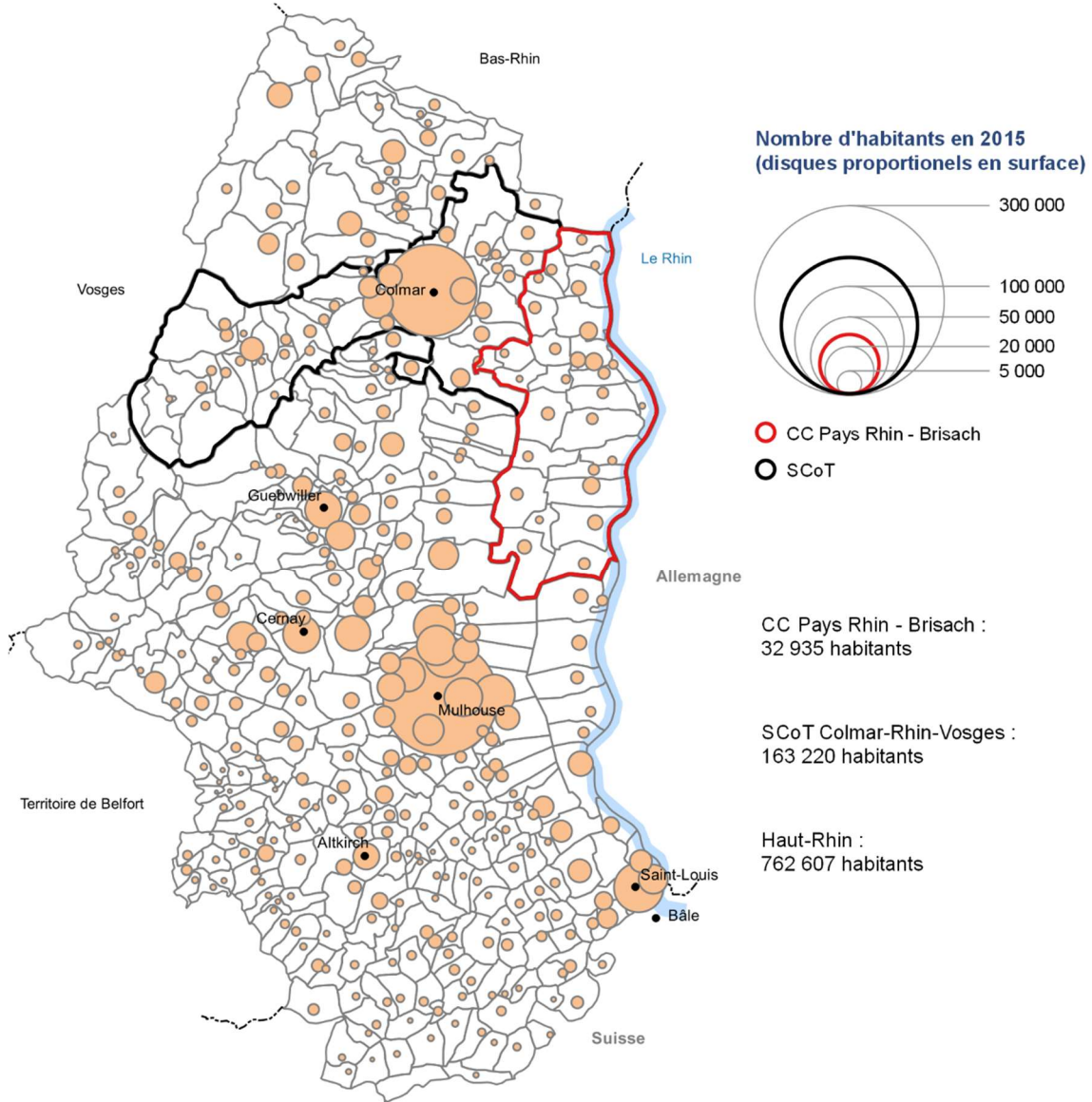
01/01/2015	Superficie (km ²)	Population	Population active de 15 ans ou plus	Emplois dans la zone	Logements
CC Pays Rhin - Brisach	328,0	32 935	17 022	10 077	14 313
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	765,0	163 220	80 407	70 647	79 817
Haut-Rhin	3 527,0	762 607	368 860	280 528	370 802
Poids dans SCoT Colmar-Rhin-Vosges	42,9%	20,2%	21,2%	14,3%	17,9%

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

1. La population

1.1. Une communauté de communes de 32 935 habitants en 2015

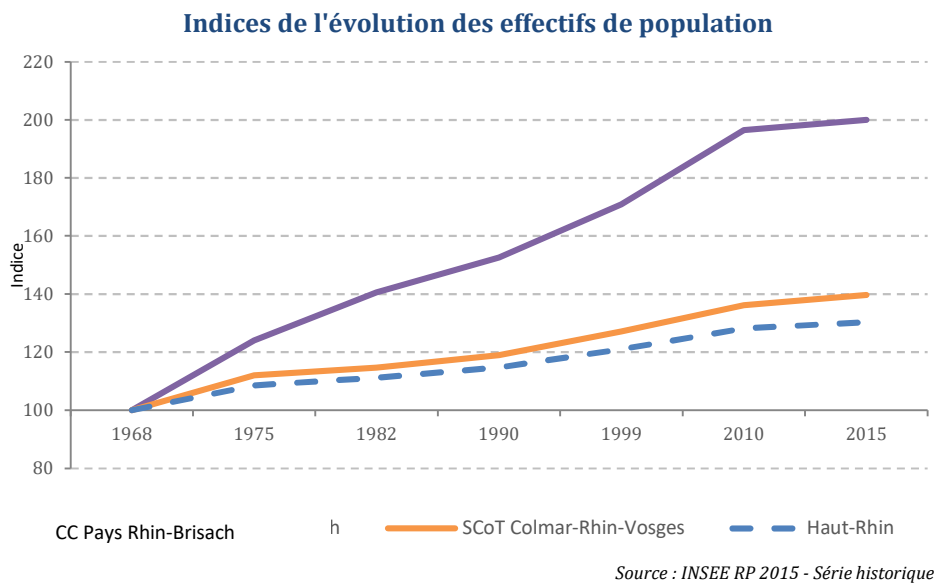
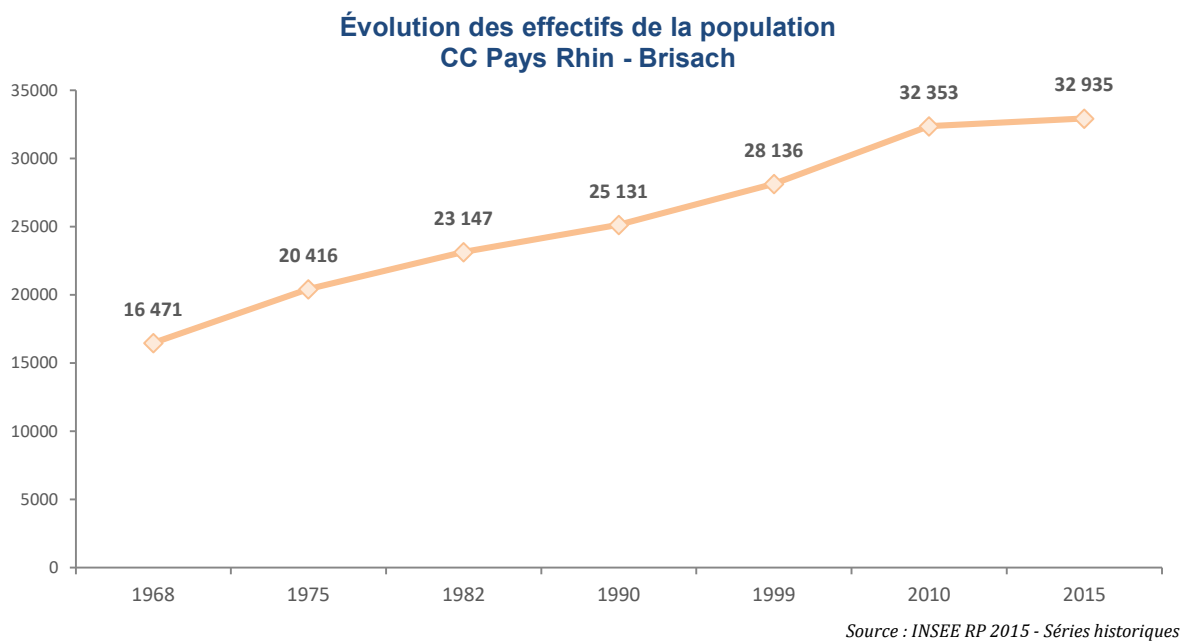
Population municipale 2015 par commune



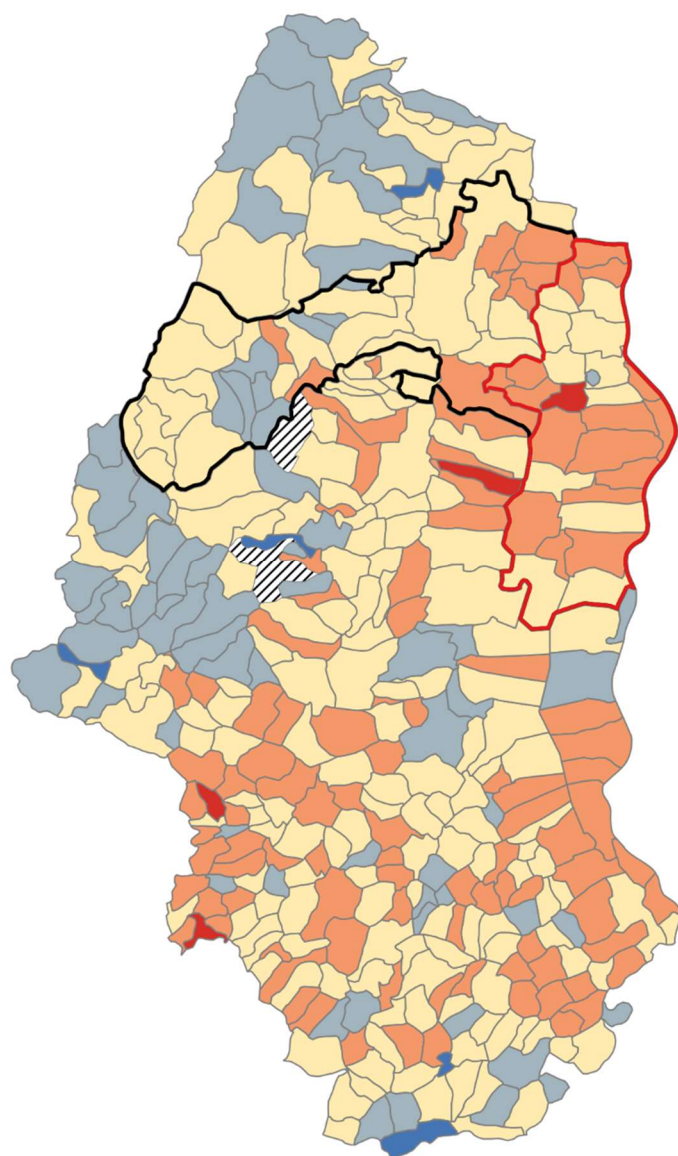
Réalisation : ADAUHR 08/2019
Sources : BD ADMIN EXPRESS 2018/03 IGN Paris France, INSEE RP 2015, Exploitation principale

1.2. La dynamique démographique

1.2.1. La dynamique globale : un doublement de population de 1968 à 2015



Evolution de la population 1999-2015 par commune

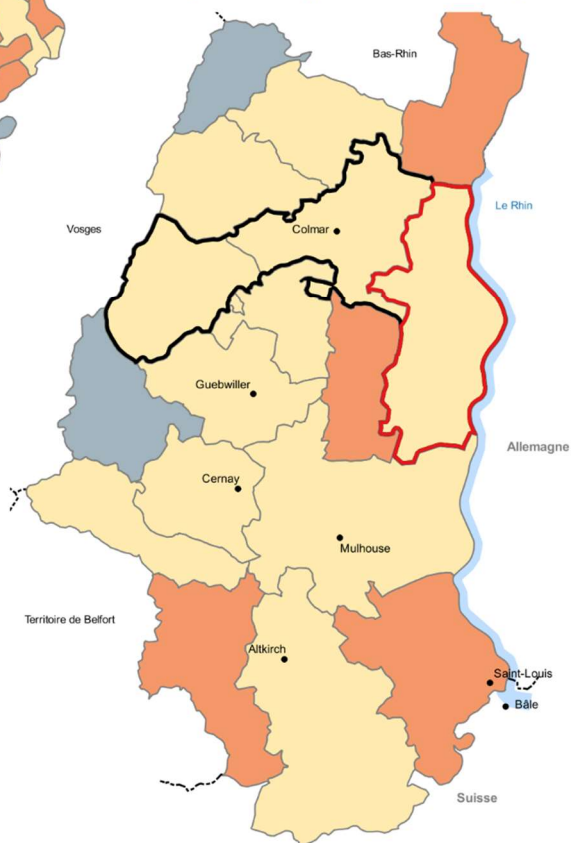


Taux d'évolution annuel moyen sur la période 1999-2015

- Evolution négative de -1% ou moins [5]
- Evolution négative de 0 à -1% [69]
- Evolution positive de 0% à 1% [178]
- Evolution positive de 1% à 3% [110]
- Evolution positive supérieure à 3% [4]
- Forêts reculées

Le nombre de communes appartenant à chaque classe figure entre crochets []

et par EPCI (périmètres 2018)



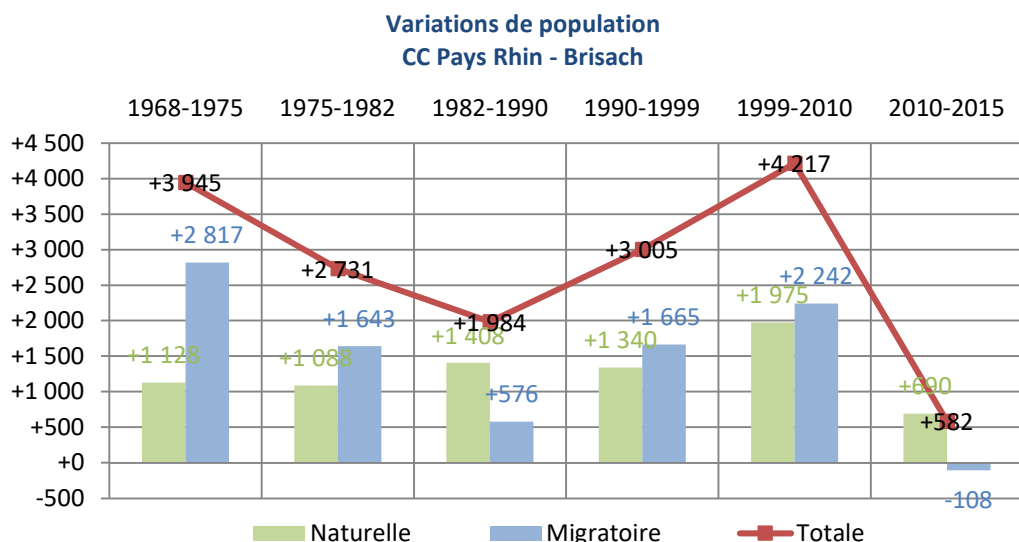
- CC Pays Rhin - Brisach :
0.99 %/an en moyenne
- SCoT Colmar-Rhin-Vosges :
0.59 %/an en moyenne
- Haut-Rhin :
0.47 %/an en moyenne

Réalisation : ADAUHR 08/2019
Sources : BD ADMIN EXPRESS 2018/03 IGN Paris France, INSEE RP 2015, Exploitation principale

1.2.2. Les disparités internes à la Communauté de Communes

1.3. Les composantes de l'évolution démographique

1.3.1. Les apports migratoires et naturels dans l'ensemble de la CC : une participation conjointe à la croissance et des gains moins élevés de 2007 à 2012.



Source : INSEE RP 2015 - Séries historiques

Source : INSEE RP 2012 - Séries historiques

	Période	Variation brute	Taux de variation annuel moyen	Dû au Solde migratoire	Dû au solde naturel
CC Pays Rhin - Brisach	1968-1975	3 945	3,11%	2,22%	0,89%
	1975-1982	2 731	1,81%	1,09%	0,72%
	1982-1990	1 984	1,03%	0,30%	0,73%
	1990-1999	3 005	1,26%	0,70%	0,56%
	1999-2010	4 217	1,28%	0,68%	0,60%
	2010-2015	582	0,36%	-0,07%	0,42%
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	1968-1975	13 995	1,63%	0,98%	0,65%
	1975-1982	3 166	0,34%	-0,11%	0,45%
	1982-1990	4 937	0,45%	-0,07%	0,52%
	1990-1999	9 527	0,74%	0,24%	0,50%
	1999-2010	10 588	0,63%	0,18%	0,45%
	2010-2015	4 153	0,52%	0,15%	0,36%
Haut-Rhin	1968-1975	50 191	1,18%	0,68%	0,50%
	1975-1982	15 163	0,34%	-0,05%	0,39%
	1982-1990	20 947	0,40%	-0,08%	0,48%
	1990-1999	36 706	0,59%	0,15%	0,45%
	1999-2010	41 757	0,52%	0,08%	0,44%
	2010-2015	12 825	0,34%	-0,02%	0,36%

Source : INSEE RP 2015 - Séries historiques

La croissance démographique de la CC est alimentée conjointement par les apports naturels et par les apports migratoires, tous deux régulièrement présents tout au long des différentes périodes de 1968 à 2015.

Les gains migratoires sont le plus souvent supérieurs aux gains naturels, sauf de 1982 à 1990, et de 2010 à 2015.

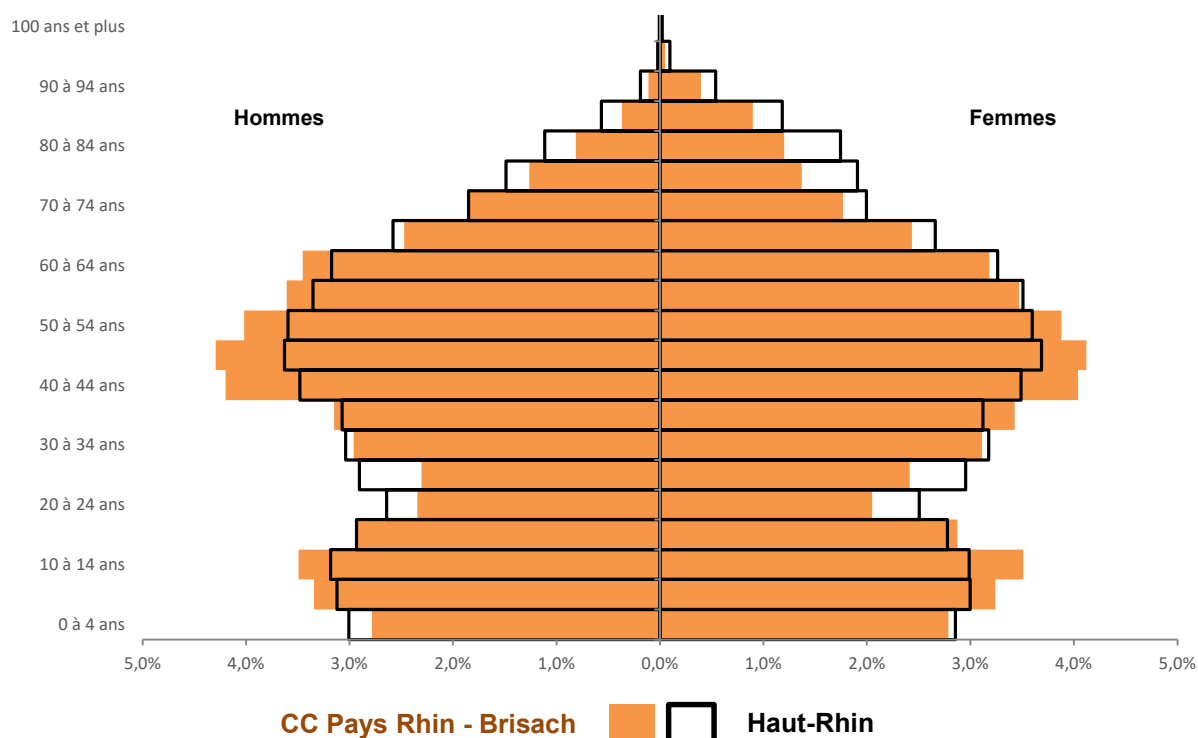
Les apports naturels sont relativement stables et bien présents depuis 1968, avec un tassement au cours de la période récente 2010-2015.

1.4. La structure par âge

1.4.1. La situation en 2015 : une CC nettement plus jeune que les territoires de référence, et des disparités internes

Ensemble de la Communauté de Communes

Structure par âge et par sexe de la population en 2015



Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

Cette structure par âge conduit logiquement à un taux de vieillissement très inférieur à celui de la population du SCoT et du département ⁽¹⁾.

	1999	2010	2015
CC Pays Rhin - Brisach	40,0	48,4	60,2
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	59,5	66,7	76,4
Haut-Rhin	59,1	66,9	75,2

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

Les disparités internes

	Taux de vieillissement en 2012 par ordre décroissant
Neuf-Brisach	92,70%
Kunheim	83,80%
Vogelgrun	69,80%
Wolfgangtzen	64,30%
Rumersheim-le-Haut	64,20%
Appenwihr	63,60%
Rustenhart	62,10%
Urschenheim	58,80%
Biesheim	56,30%
Hirtzfelden	54,70%
Volgelsheim	52,30%
Heiteren	50,40%
Blodelsheim	49,80%
Munchouse	49,10%
Obersaasheim	49,00%
Hettenschlag	45,90%
Durrenentzen	45,20%
Widensolen	45,10%
Dessenheim	44,20%
Fessenheim	42,90%
Balgau	42,70%
Nambsheim	42,50%
Algolsheim	42,50%
Artzenheim	41,70%
Roggenhouse	39,50%
Baltzenheim	36,20%
Geiswasser	35,50%
Logelheim	30,50%
Weckolsheim	29,10%
Ensemble de la CC	53,20%
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	71,60%
Département	69,30%

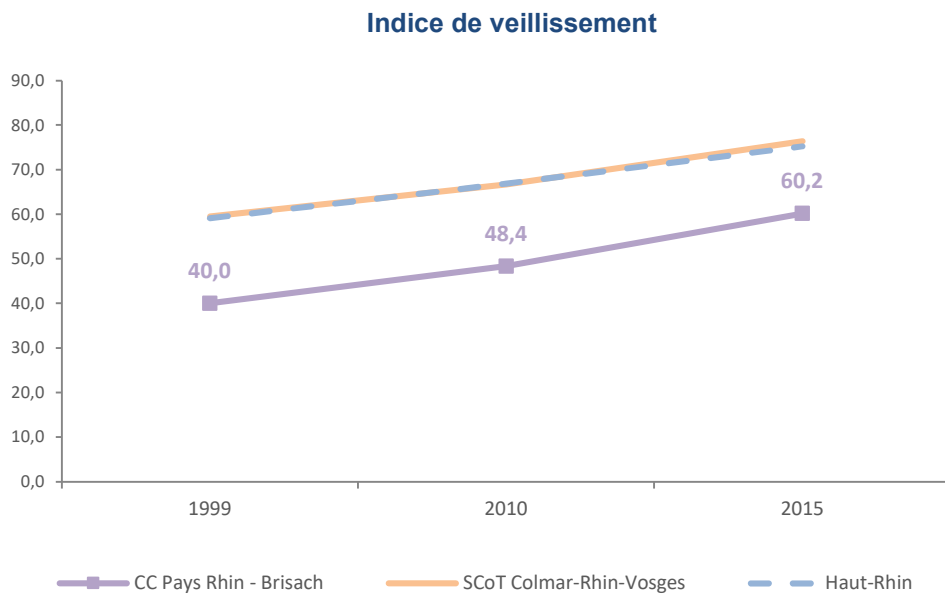
On observe de grandes disparités de structure d'âge au sein du territoire. Neuf-Brisach et Kunheim sont les communes les plus touchées par le vieillissement de la population.

De très nombreuses communes ont cependant des populations jeunes. De façon générale, la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach présente un taux de vieillissement très nettement inférieur au taux départemental.

⁽¹⁾ Le taux de vieillissement est le rapport entre la population de 65 ans ou plus, et la population de moins de 20 ans. Ainsi la CCPB compte-t-elle en 2012, 54 personnes de 65 ans et plus, pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Plus ce taux est bas, plus le territoire est jeune.

1.4.2. Evolution de la structure d'âge de 1990/1999 à 2015

Ensemble de la CC



Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

CC Pays Rhin-Brisach

De 1999 à 2015, le taux de vieillissement de la population de la CC est constamment inférieur aux deux taux de référence, du SCoT et du département.

La population : éléments saillants

- Un ensemble de 32 935 habitants en 2015, répartis sur 29 communes et représentant 20,2% de la population du territoire du SCoT Colmar-Rhin Vosges et 4,3 % de la population départementale.
- 20,8 % de la population de la CC réside dans le pôle urbain Biesheim/Volgelsheim/Neuf-Brisach.
- Une dynamique démographique très soutenue, très supérieure à celle des territoires de référence (SCoT, département), avec un doublement des habitants en un peu plus de 40 ans.
- Toutes les communes enregistrent des gains de 1968 à 2015, soit sur l'ensemble de la période soit sur une partie, à l'exception de la ville de Neuf-Brisach, et de Volgelsheim, qui perdent des habitants.
- Les gains naturels et migratoires participent conjointement à la croissance avec cependant un tassement des apports migratoires récents (2010-2015).
- A l'inverse de la plupart des villages qui présentent une forte attractivité, la ville de Neuf-Brisach subit des déficits migratoires en continu depuis 1968.
Le cas de la commune de Fessenheim est atypique, avec des apports migratoires massifs entre 1968 et 1975 au moment de la construction et mise en service de la Centrale, et une inversion de situation après 1982, avec une croissance reposant à partir de là uniquement sur les gains naturels.
- Une population plus jeune que celle du département et du SCoT.
- Des disparités significatives de structure d'âge, avec des villages à profil très jeune (taux de vieillissement le plus bas de 29,1 % à Weckolsheim), et au contraire une structure beaucoup plus âgée que la moyenne à Neuf-Brisach (taux de vieillissement : 92,7 %).
- Un vieillissement démographique global de 1990 à 2015 dans l'ensemble de la CC avec un doublement des personnes de 65 ans et plus.
- Cette tendance générale se décline avec des disparités à l'échelle communale, avec un groupe d'une dizaine de communes voyant au contraire sa population rajeunir dans l'ancienne CC du Pays de Brisach, et une évolution atypique pour Fessenheim.

2. Les ménages et le logement

L'évolution des ménages (nombre et type) conditionne les besoins en matière d'habitat ⁽¹⁾

2.1. Réduction de la taille des ménages

Sur l'ensemble des territoires, le nombre de ménages augmente beaucoup plus vite que la population totale ; cette différence d'évolution a logiquement pour corollaire une réduction de leur taille.

Ainsi à population égale, le nombre de ménages et donc de besoins en logements, va-t-il être supérieur aujourd'hui à ce qu'il était autrefois.

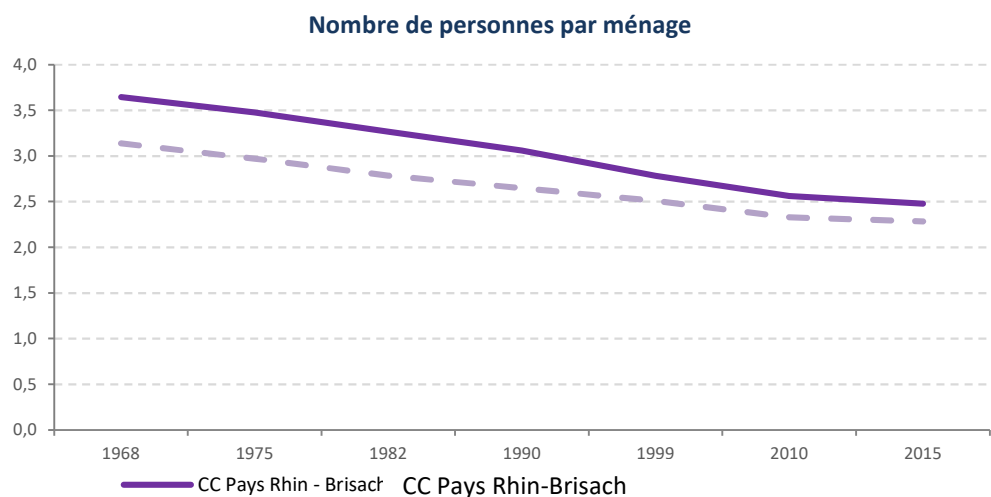
Cette situation provient de l'effet combiné de l'allongement de la durée de vie, de la réduction du nombre d'enfants, de l'accroissement des familles monoparentales.

Ensemble de la CC

La CC compte 13 158 ménages (ou résidences principales) en 2015, pour une population des ménages de 32 598 habitants.

Le nombre de ménages a presque triplé de 1968 à 2015, pour, dans le même temps, un doublement de la population totale (rappel, cf. & 1.2.1.).

Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 3,6 en 1968, à 2,5 en 2015, se rapprochant de la moyenne départementale (2,3) tout en restant constamment supérieur à elle.



⁽¹⁾ De manière générale, un ménage au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Spécificités internes

Le tableau ci-dessous indique la taille des ménages par ordre décroissant, pour les 29 communes de la CC.

Plus orientés vers l'offre pavillonnaire, les villages ruraux accueillent les ménages de plus grande taille (familles), tandis que les communes plus urbaines comptent les plus petits ménages.

	Nombre de personnes par ménage en 2012
Geiswasser	2,9
Logelheim	2,9
Hettenschlag	2,8
Weckolsheim	2,8
Artzenheim	2,7
Balgau	2,7
Baltzenheim	2,7
Dessenheim	2,7
Roggenhouse	2,7
Obersaasheim	2,6
Urschenheim	2,6
Durrenentzen	2,6
Algolsheim	2,6
Hirtzfelden	2,6
Munchhouse	2,6
Nambsheim	2,5
Widensolen	2,5
Appenwahr	2,5
Vogelgrun	2,5
Rustenhart	2,5
Rumersheim-le-Haut	2,5
Blodelsheim	2,5
Biesheim	2,4
Wolfgangzen	2,4
Heiteren	2,4
Kunheim	2,4
Fessenheim	2,4
Volgelsheim	2,3
Neuf-Brisach	2,1

D'une façon générale, la taille des ménages a tendance à diminuer. Il s'agit ici d'un phénomène qui se constate à l'échelle nationale. On parle de desserrement des ménages.

2.2. Composition des ménages

2.2.1. Composition par taille

🚩 **Ensemble de la CC : 67 % de ménages de 1 ou 2 personnes**

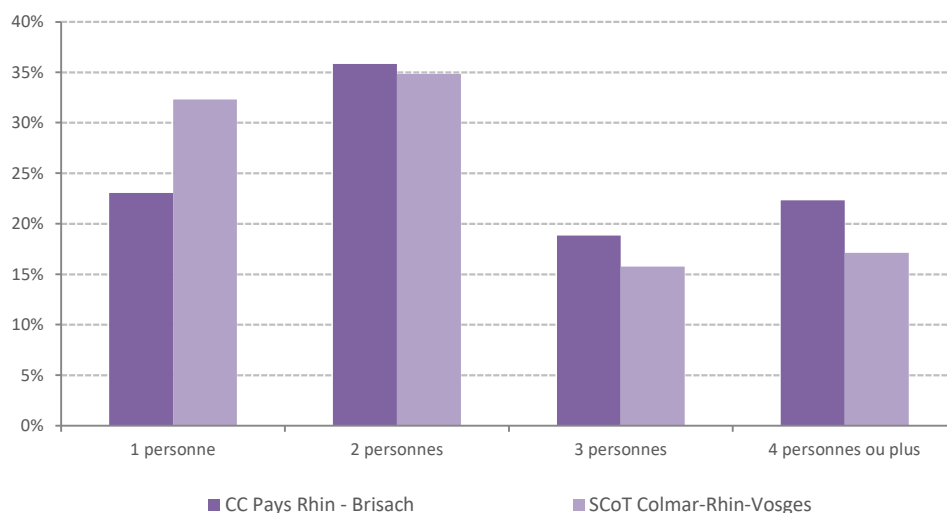
Classiquement et comme sur la plupart des territoires, les ménages de 1 ou 2 personnes sont statistiquement les plus nombreux.

Dans la CC Pays Rhin-Brisach, ce sont les ménages de 2 personnes qui viennent en tête, représentant 34,8 % de l'ensemble.

	CC Pays Rhin - Brisach	SCoT Colmar-Rhin-Vosges
1 personne	23,1%	32,3%
2 personnes	35,8%	34,8%
3 personnes	18,8%	15,7%
4 personnes ou plus	22,3%	17,1%

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation complémentaire

Répartition des ménages selon leurs tailles



Source : INSEE RP 2015 - Exploitation complémentaire

Spécificités internes

Près de 26% des logements de la CC sont localisés sur le pôle urbain Neuf-Brisach/Biesheim/Volgelsheim, avec la répartition suivante :

	Ensemble de logements en 2012 au niveau du pôle urbain	
	Nombre	Poids au sein de la CC
Volgelsheim	1 145	8,98%
Biesheim	1 104	8,66%
Neuf-Brisach	1 023	8,02%
Ensemble	3 272	25,65%

La commune de Volgelsheim est celle qui compte le plus de logements au sein de la CC, mais c'est aussi celle qui détient le plus fort taux de vacance, avec 18,5 % ; c'est pourquoi elle n'arrive qu'en seconde position derrière Biesheim pour ce qui est des résidences principales.

La ville de Neuf-Brisach compte quant à elle 12,9 % de logements vacants, soit un taux également très élevé (moyenne CC 7,9 %, département 8,7 %).

Toutes les autres communes présentent des taux compris entre 8,7 et 2,1 % (cf. ci-dessous liste par ordre décroissant).

	Taux de logements vacants en 2012 par ordre décroissant
Volgelsheim	18,50%
Neuf-Brisach	12,90%
Geiswasser	8,70%
Dessenheim	8,10%
Baltzenheim	8,00%
Obersaasheim	7,70%
Balgau	7,60%
Roggenhouse	7,00%
Blodelsheim	6,90%
Heiteren	6,50%
Biesheim	6,40%
Nambsheim	6,40%
Artzenheim	6,40%
Algolsheim	6,00%
Hirtzfelden	5,90%
Fessenheim	5,70%
Rustenhart	5,60%
Urschenheim	5,30%
Widensolen	5,20%
Munchhouse	4,90%
Rumersheim-le-Haut	4,80%
Durrenentzen	4,50%
Kunheim	4,30%
Weckolsheim	4,30%
Hettenschlag	4,20%
Logelheim	3,90%
Appenwihr	3,60%
Vogelgrun	3,40%
Wolfgantzen	2,10%
Ensemble de la CC	7,3 %

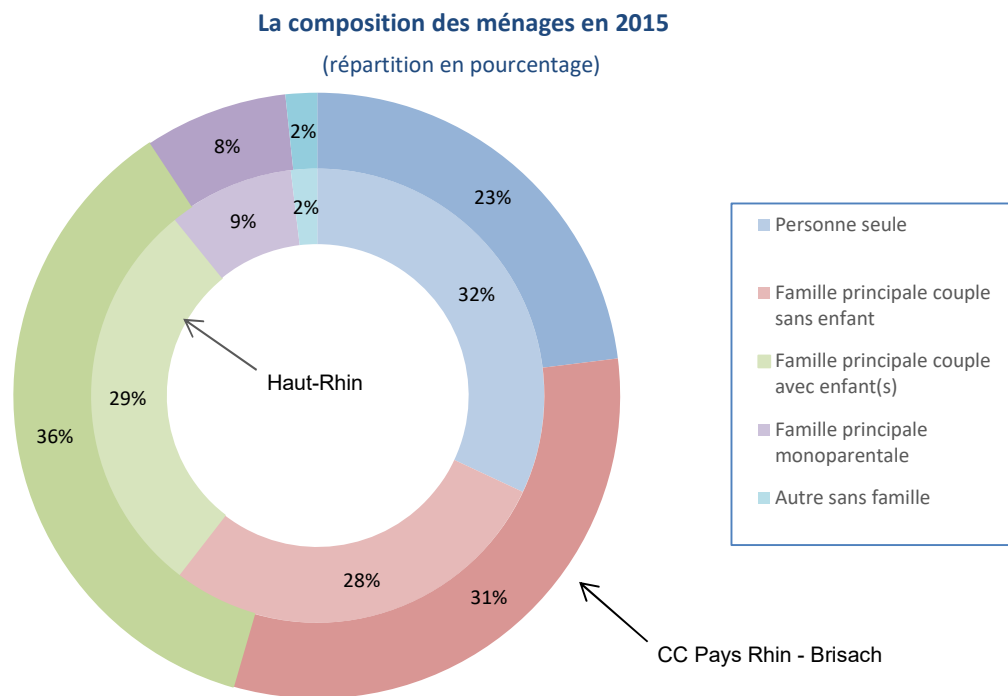
2.2.2. Composition par type

Ensemble de la CC : une sur-représentation des couples avec ou sans enfants

Les plus représentés dans la CC Rhin-Brisach sont les couples avec enfants (36%, contre 29% pour le département).

Les couples sans enfants viennent en seconde position (31%, contre 31% pour le département).

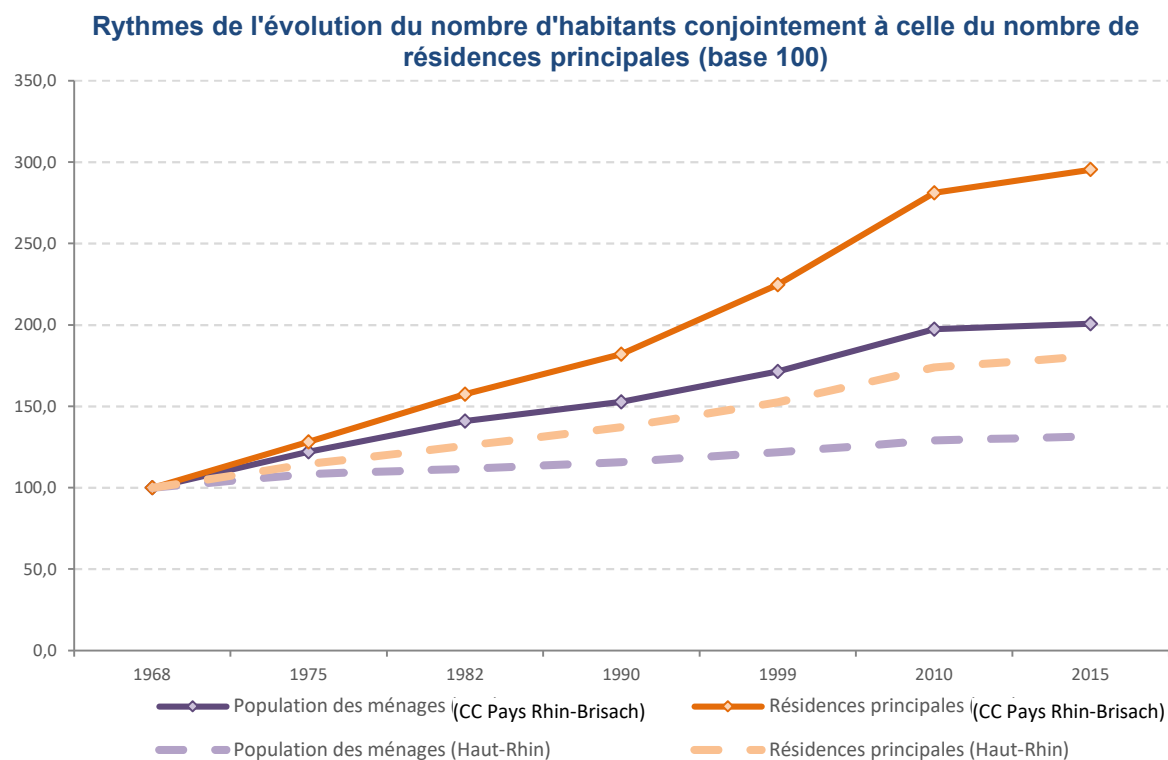
Les personnes seules, comme les familles monoparentales, sont moins présentes.



2.3. Le parc de logements

2.3.1. Evolutions comparées de la population et des résidences principales

Ensemble de la CC



Source : INSEE RP 2015 - Séries historiques

L'évolution comparée de la population et des résidences principales confirme la tendance au desserrement des ménages, avec une progression du nombre d'habitants beaucoup moins rapide que celle des résidences principales.

La dynamique de l'habitat comme la dynamique démographique sont toutes deux supérieures à la référence départementale.

Spécificités internes

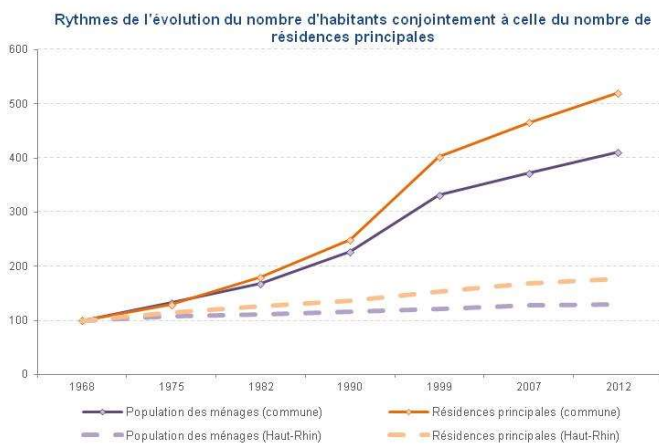
Toutes les communes sont concernées par le desserrement des ménages, avec un rythme d'évolution des résidences principales plus rapide que celui de la population.

Presque toutes aussi et notamment tous les villages, présentent une dynamique très supérieure à la dynamique départementale.

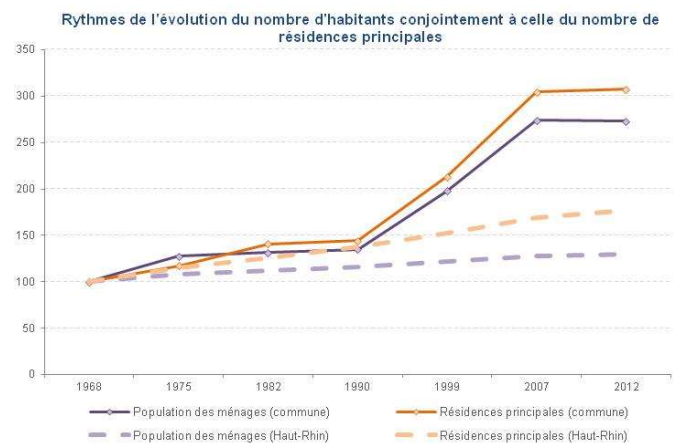
Fait exception la ville de Neuf-Brisach, seul cas de double dynamique constamment inférieure à celle du département.

- ❖ Quelques exemples de dynamiques très supérieures à la dynamique départementale...

Algolsheim

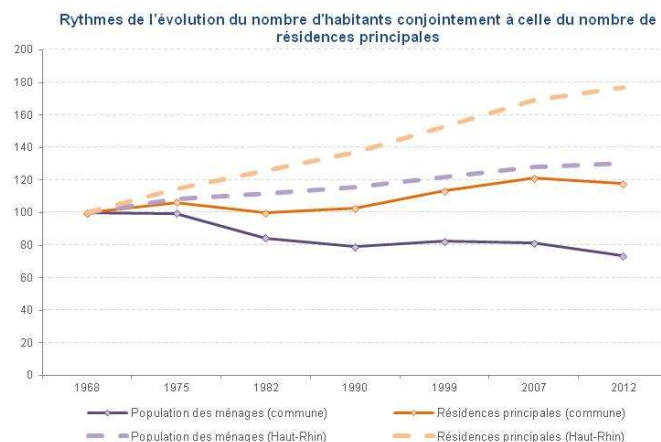


Logelheim



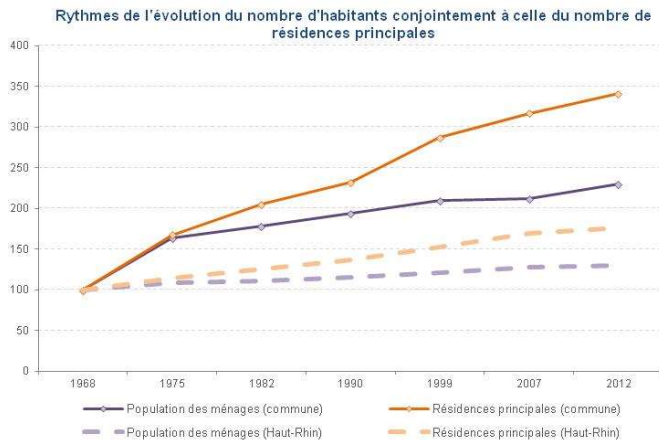
- ❖ ... et le cas de Neuf-Brisach

Neuf-Brisach

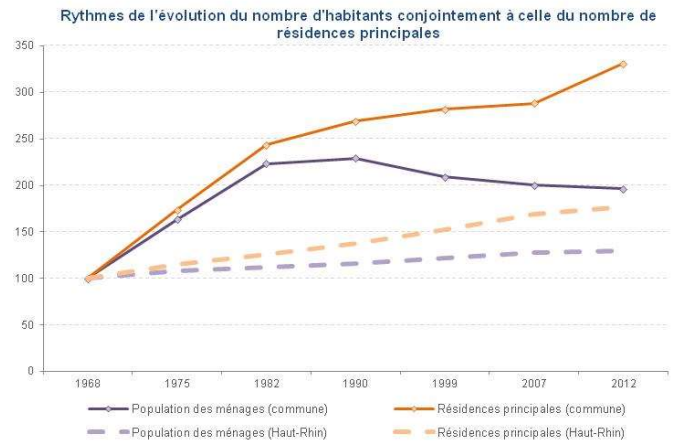


Les deux autres communes composant le pôle urbain, Biesheim et Volgelsheim présentent au contraire de Neuf-Brisach une dynamique supérieure à la référence départementale, surtout pour ce qui concerne la dynamique constructive.

Biesheim



Volgelsheim



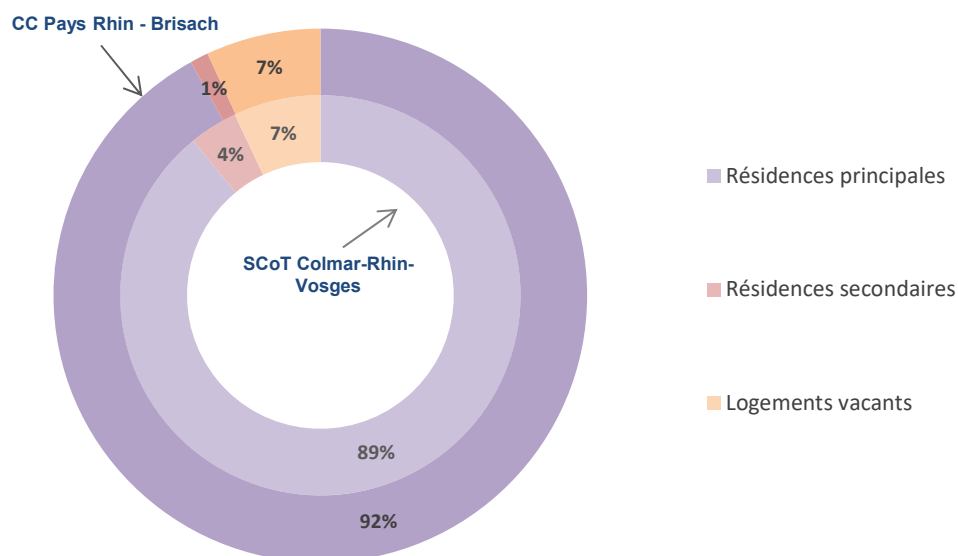
2.3.2. Utilisation du parc de logements en 2015

 Ensemble de la CC : 14 312 logements en 2015, 7,0 % de vacants

	Nombre de logements	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
CC Pays Rhin - Brisach	14 312	13 158 (91,9%)	159 (1,1%)	995 (7,0%)
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	79 810	71 061 (89,0%)	3 131 (3,9%)	5 618 (7,0%)
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	79 810	71 061 (89,0%)	3 131 (3,9%)	5 618 (7,0%)
Haut-Rhin	370 797	326 993 (88,2%)	10 387 (2,8%)	33 417 (9,0%)

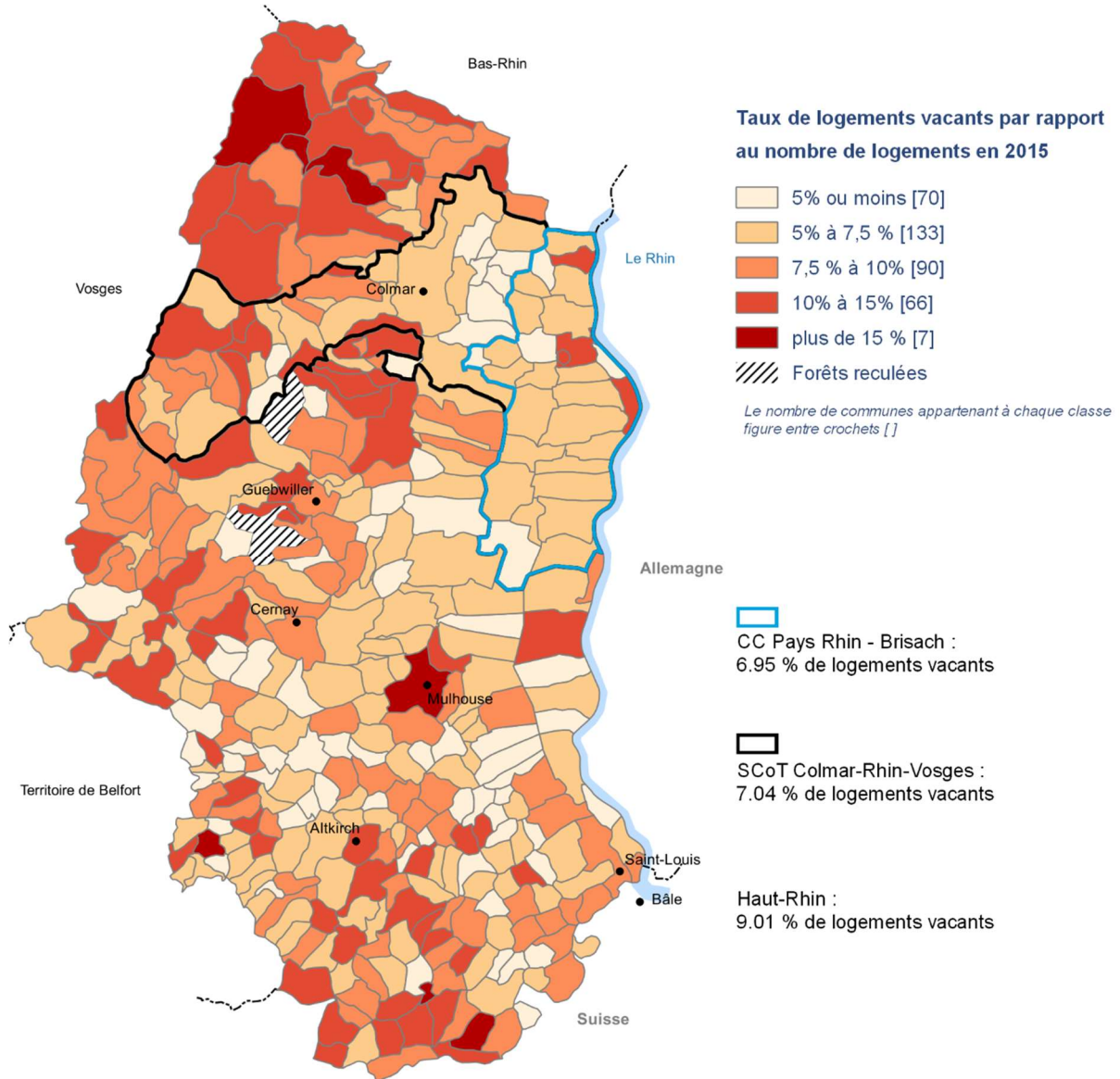
Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

L'utilisation des logements en 2015



Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

Logements vacants par commune en 2015



Réalisation : ADAUHR 08/2019
Sources : BD ADMIN EXPRESS 2018/03 IGN Paris France, INSEE RP 2015, Exploitation principale

2.3.3. Type de logements et nombre de pièces en 2015

🏠 Ensemble de la CC : 76,2 % de maisons et 54 % de 5 pièces et plus

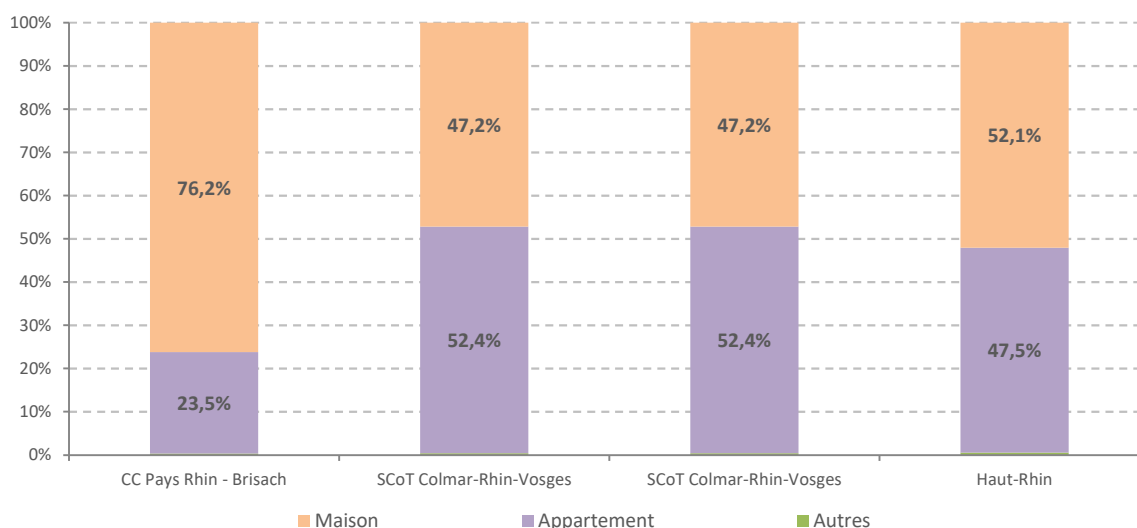
	Appartements	Maisons	Autres	TOTAL
CC Pays Rhin - Brisach	3 360	10 912	43	14 315
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	41 856	37 677	286	79 819
Haut-Rhin	176 028	193 114	1 670	370 811

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation complémentaire

	Appartements	Maisons	Autres
CC Pays Rhin - Brisach	23,5%	76,2%	0,3%
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	52,4%	47,2%	0,4%
Haut-Rhin	47,5%	52,1%	0,5%

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation complémentaire

Répartition des logements selon leurs types en 2015



Source : INSEE RP 2015 - Exploitation complémentaire

Source : INSEE RP 2012 – Exploitation complémentaire

Sans surprise, l'habitat de la CC est d'abord un habitat pavillonnaire en maisons individuelles (76,2 % des logements, pour 47,2 % à l'échelle des SCoT et 52,1 % pour le département).

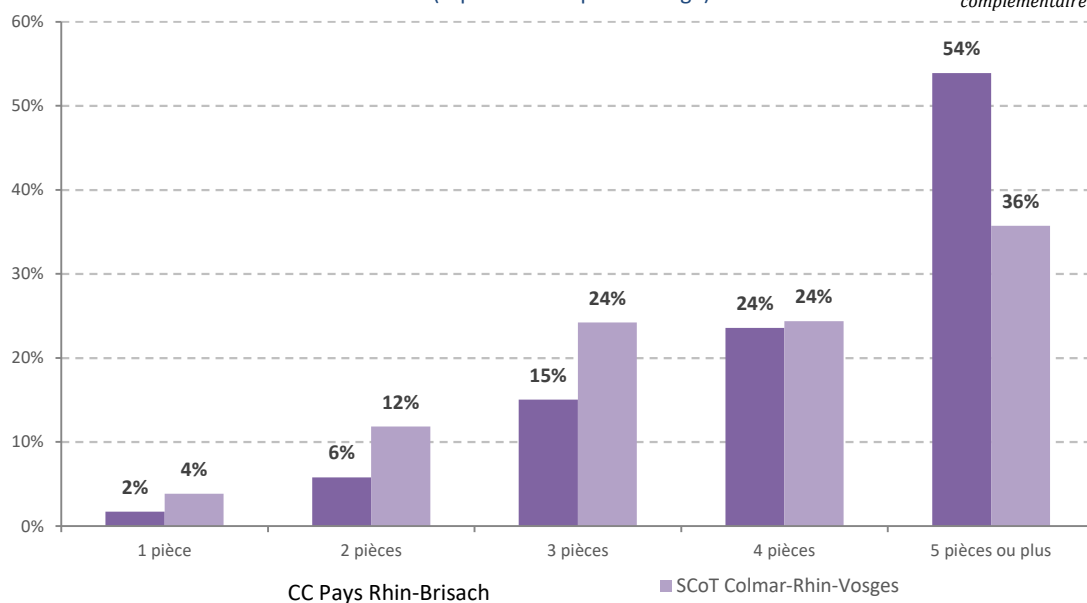
Cette spécificité a pour corollaire une dominante de logements de grande taille, avec 54 % de "5 pièces ou plus" (SCoT 36 %).

A l'inverse, tous les autres logements, de 1, 2, 3 ou 4 pièces, sont sous-représentés par rapport à la répartition propre au territoire du SCoT, surtout ceux de 1 à 3 pièces.

La taille des logements en 2015

(répartition en pourcentage)

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation complémentaire



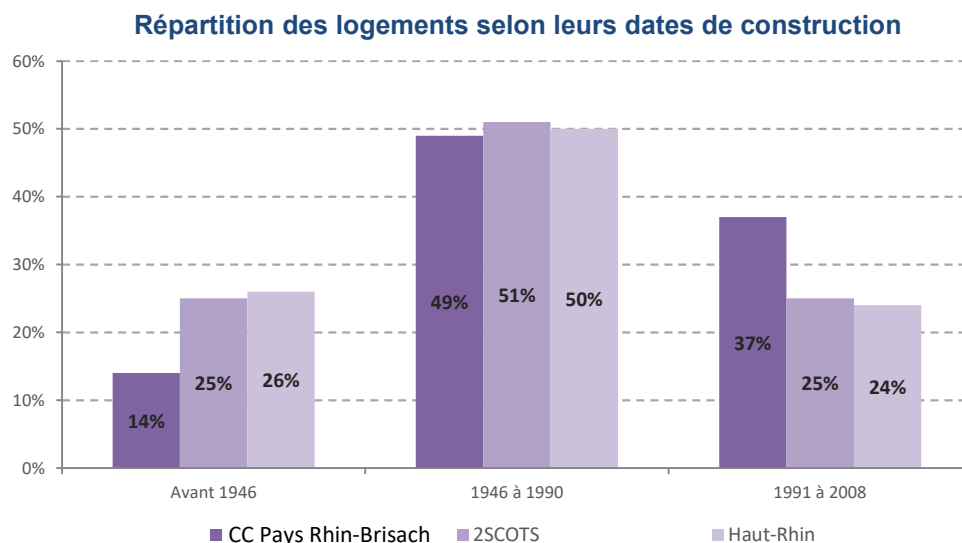
Taux d'appartements en 2012 par ordre décroissant

Neuf-Brisach	80,5%
Volgelsheim	48,6%
Biesheim	33,0%
Fessenheim	24,9%
Heiteren	22,9%
Appenwihr	22,4%
Vogelgrun	21,8%
Widensolen	20,8%
Blodelsheim	20,8%
Algolsheim	19,2%
Kunheim	17,5%
Nambsheim	16,1%
Baltzenheim	12,7%
Rumersheim-le-Haut	12,0%
Balgau	11,5%
Wolfgangtzen	11,0%
Weckolsheim	10,6%
Munchhouse	10,1%
Obersaasheim	9,8%
Dessenheim	9,7%
Artzenheim	8,3%
Logelheim	7,2%
Roggenhouse	6,7%
Geiswasser	6,6%
Urschenheim	6,3%
Hirtzfelden	6,0%
Durrenentzen	5,6%
Rustenhart	4,7%
Hettenschlag	2,2%
Ensemble de la CC	23,4 %

Les communes à caractère plus « urbains » se distinguent par un taux d'appartements nettement plus marqué.

2.3.4. Année de construction des logements

Ensemble de la CC : le poids important des logements récents



Source : INSEE RP 2012 - Exploitation complémentaire

Compte tenu de la forte dynamique démographique et résidentielle sur la CC ces 25 dernières années, il n'est pas étonnant de rencontrer un poids important de 37 % de logements construits entre 1991 et 2008 (SCoT et département 25 et 24 %).

Le parc ancien antérieur à 1946 est peu représenté, à la fois en raison des destructions de la seconde guerre mondiale dans de nombreux villages, et de l'important essor pavillonnaire ultérieur.

La période 1946-1990 est la période majoritaire pour l'âge des constructions avec 49 % des logements, mais reste légèrement en deçà des deux territoires de référence.

Les disparités internes sont cependant importantes, essentiellement entre Neuf-Brisach d'une part, et les autres communes d'autre part.

 **Spécificités internes : 62 % de logements récents à Weckolsheim, 13 % à Neuf-Brisach**

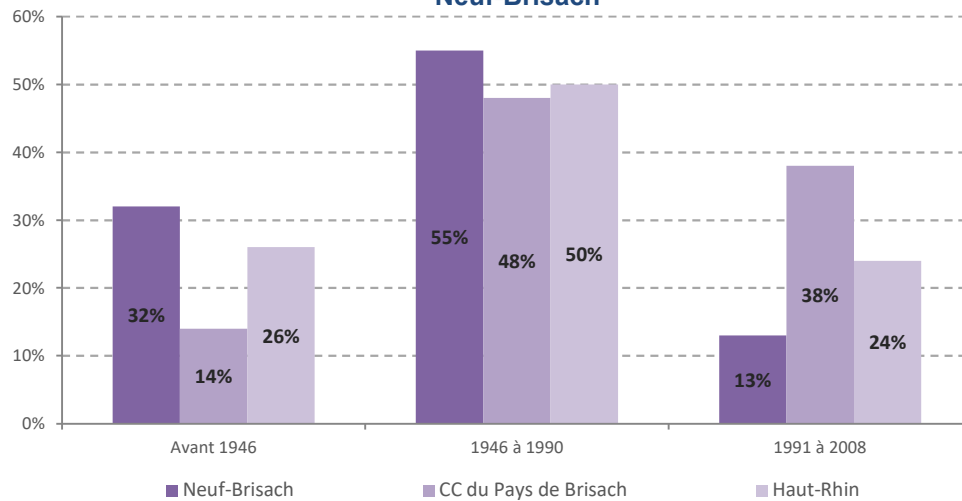
	Part de logements construits de 1991 à 2008 par ordre décroissant
Weckolsheim	62%
Logelheim	51%
Algolsheim	47%
Artzenheim	47%
Obersaasheim	47%
Heiteren	45%
Nambsheim	45%
Balgau	44%
Durrenentzen	44%
Vogelgrun	44%
Appenwihr	43%
Dessenheim	43%
Geiswasser	43%
Baltzenheim	42%
Hettenschlag	42%
Blodelsheim	38%
Volgelsheim	38%
Rumersheim-le-Haut	38%
Widensolen	37%
Munchhouse	36%
Kunheim	36%
Hirtzfelden	36%
Wolfgantzen	35%
Rustenhart	35%
Roggenhouse	31%
Urschenheim	31%
Fessenheim	31%
Biesheim	28%
Neuf-Brisach	13%
Ensemble de la CC	37 %

Weckolsheim est la commune qui compte le plus de logements récents (62%). Logiquement, c'est Neuf-Brisach qui en compte le moins (13%).


Neuf-Brisach : peu de logements récents



Répartition des logements selon leurs dates de construction
Neuf-Brisach



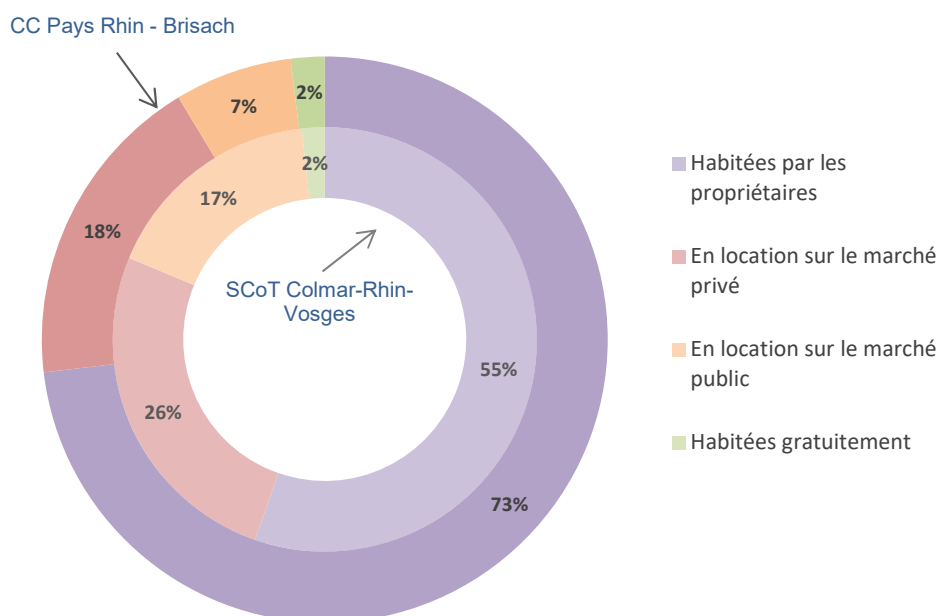
2.3.5. Statut d'occupation des résidences principales en 2015

 **Ensemble de la CC : 73,1 % de propriétaires occupants**

	Résidences principales	Habités par les propriétaires		En location sur le marché privé		En location sur le marché public		Habités gratuitement	
CC Pays Rhin - Brisach	13 158	9 622	73,1%	2 395	18,2%	883	6,7%	255	1,9%
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	71 061	39 311	55,3%	18 444	26,0%	12 065	17,0%	1 234	1,7%
Haut-Rhin	326 993	197 440	60,4%	79 260	24,2%	43 694	13,4%	6 582	2,0%

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

Les résidences principales selon leurs statuts d'occupation



Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

Les résidences principales de la CC sont occupées à 73,1 % par des propriétaires, tandis que les locataires représentent 24,9%, répartis majoritairement sur un parc privé (18,2%).

La part de propriétaires sur le territoire de la CC est nettement plus élevée que dans l'ensemble du territoire des SCoT (73,1 % contre 55,3 %), spécificité à rapprocher de la suprématie de l'habitat individuel en maison.

Spécificités internes

Le taux de propriétaires occupants fluctue de 40,8% à 87,8% selon les communes.

C'est logiquement dans les villages qu'il est le plus élevé, les communes à caractère « urbain » présentant les taux les plus faibles, au profit des locataires.

	Taux de propriétaires occupants en 2012 par ordre décroissant
Hettenschlag	87,8%
Durrenentzen	87,0%
Rustenhart	86,4%
Geiswasser	86,1%
Urschenheim	86,0%
Logelheim	85,6%
Weckolsheim	85,5%
Hirtzfelden	84,7%
Munchouse	84,2%
Roggenhouse	83,9%
Dessenheim	83,7%
Baltzenheim	83,3%
Artzenheim	82,9%
Balgau	82,9%
Wolfgangtzen	82,8%
Obersaasheim	80,2%
Rumersheim-le-Haut	79,3%
Algolsheim	78,9%
Vogelgrun	78,4%
Appenwihr	77,5%
Widensolen	76,9%
Kunheim	76,5%
Nambsheim	75,2%
Heiteren	73,4%
Blodelsheim	73,2%
Biesheim	64,3%
Fessenheim	61,9%
Volgelsheim	55,6%
Neuf-Brisach	40,8%
Ensemble de la CC	73,5 %

La ville de Neuf-Brisach présente ainsi 40,8 % de propriétaires occupants et 56,6 % de locataires (36,2 % dans le parc privé, 20,4 % dans le parc public).

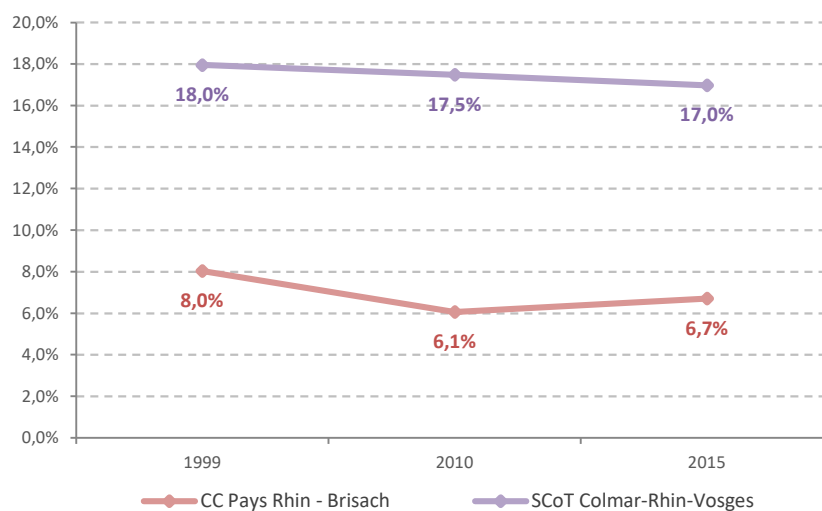
2.3.6. Logement social

🏠 Ensemble de la CC : 809 logements sociaux en 2015, taux de 6,7 %

	Nombre de logements sociaux			Taux de logements sociaux		
	1999	2010	2015	1999	2010	2015
CC Pays Rhin - Brisach	804	759	883	8,0%	6,1%	6,7%
SCoT Colmar-Rhin-Vosges	10 603	11 821	12 065	18,0%	17,5%	17,0%

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale


Evolution du taux de logements sociaux



Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

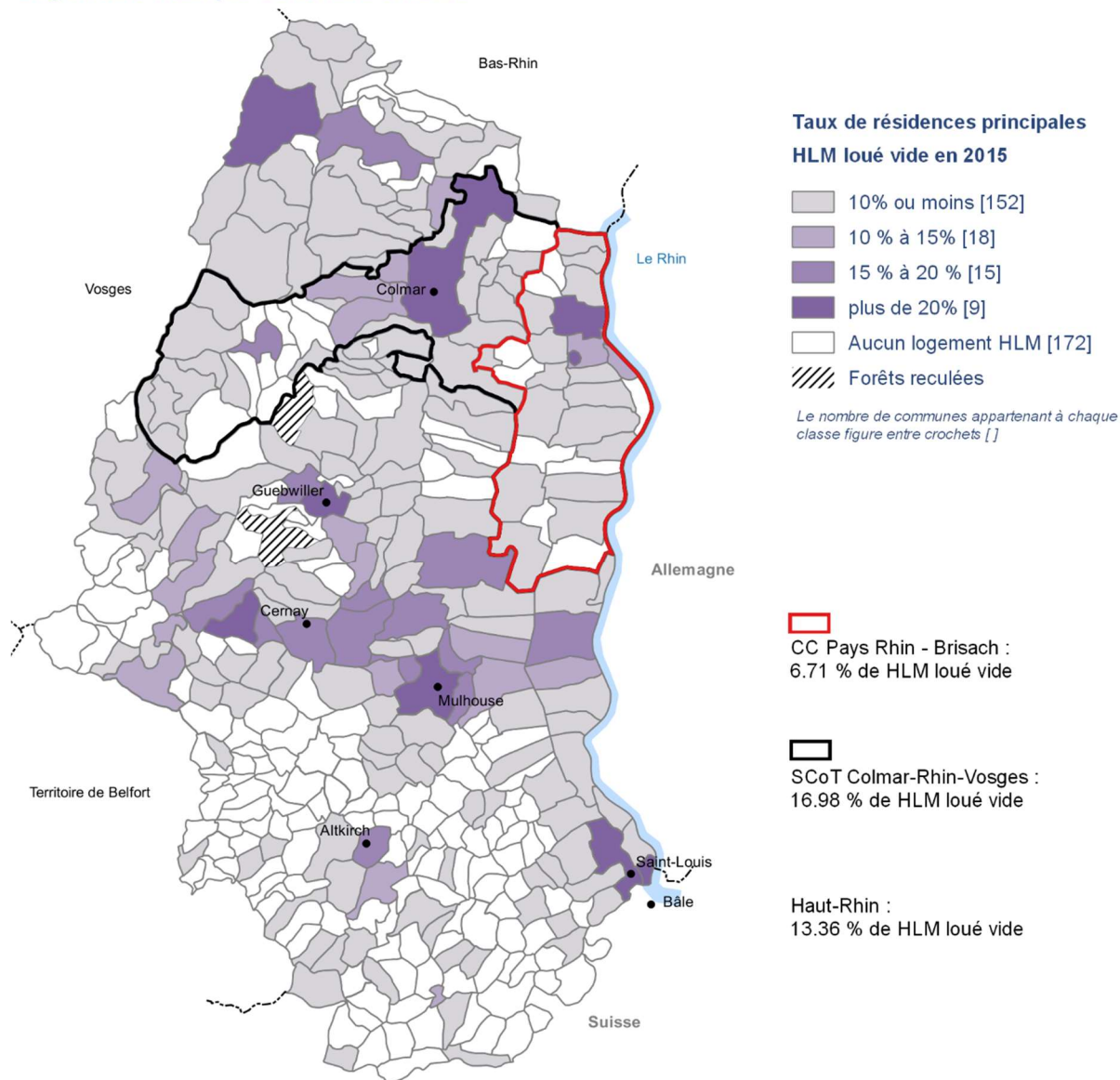
La CC compte dans son ensemble 883 logements sociaux en 2015, représentant 6,7% des logements.

Le nombre de logements sociaux est reparti à la hausse depuis 2010.

 **Répartition des logements sociaux au sein de la CC : une majorité sur le pôle urbain**

	Logements sociaux en 2015		
	Nombre par ordre décroissant	Taux	Poids au sein de la CC
Biesheim	214	20,5%	24,2%
Neuf-Brisach	176	20,4%	19,9%
Volgelsheim	135	13,0%	15,3%
Fessenheim	60	6,2%	6,8%
Kunheim	57	8,4%	6,5%
Widensolen	41	8,5%	4,6%
Algolsheim	35	8,0%	4,0%
Vogelgrun	29	10,6%	3,3%
Dessenheim	25	5,0%	2,8%
Wolfgantzen	22	5,1%	2,5%
Nambsheim	18	7,7%	2,0%
Weckolsheim	18	7,7%	2,0%
Baltzenheim	16	7,2%	1,8%
Blodelsheim	10	1,3%	1,1%
Logelheim	8	2,6%	0,9%
Obersaasheim	6	1,5%	0,7%
Artzenheim	5	1,6%	0,6%
Heiteren	4	0,9%	0,5%
Hirtzfelden	3	0,6%	0,3%
Munchhouse	1	0,2%	0,1%
Appenwihr	0	0,0%	0,0%
Balgau	0	0,0%	0,0%
Durrenentzen	0	0,0%	0,0%
Geiswasser	0	0,0%	0,0%
Hettenschlag	0	0,0%	0,0%
Urschenheim	0	0,0%	0,0%
Roggenhouse	0	0,0%	0,0%
Rustenhart	0	0,0%	0,0%
Rumersheim-le-Haut	0	0,0%	0,0%
Ensemble de la CC	883	6,7%	100%

Logements HLM par commune en 2015



Réalisation : ADAUHR 08/2019
Sources : BD ADMIN EXPRESS 2018/03 IGN Paris France, INSEE RP 2015, Exploitation principale

❖ **Le pôle urbain** Neuf-Brisach-Vogelsheim-Biesheim concentre 525 logements sociaux soit 59,5 % de ceux de la CC.

C'est la commune de Biesheim qui, avec 214 logements et un taux de 20,5 %, en compte le plus (24,2 % des logements sociaux de la CC).

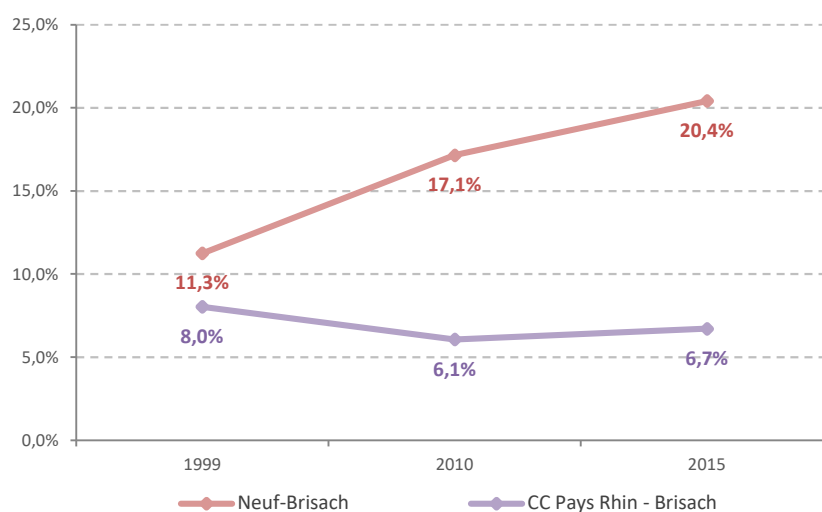
Suivent les communes de Neuf-Brisach et Vogelsheim (176 et 135 logements sociaux, taux de 20,4 % et 13,0 %).

Le nombre de logements sociaux a presque été multiplié par 2 à Neuf-Brisach de 1999 à 2015, avec un taux passant de 11,3 à 20,4 %.

	Nombre de logements sociaux			Taux de logements sociaux		
	1999	2010	2015	1999	2010	2015
Neuf-Brisach	96	149	176	11,3%	17,1%	20,4%
CC Pays Rhin - Brisach	804	759	883	8,0%	6,1%	6,7%

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

Evolution du taux de logements sociaux



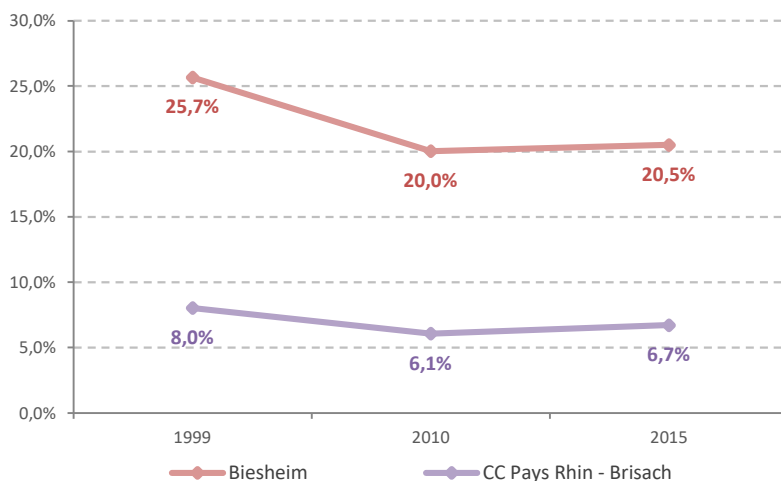
Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

A l'inverse, dans les 2 autres communes du pôle, le nombre de logements sociaux a diminué, surtout à Volgelsheim, où le nombre a chuté de plus de moitié, de 1999 à 2015, tandis que le taux passait de 26,1 à 13,0 %. Cette situation est liée à la démolition de plusieurs bâtiments d'habitat social dans la commune.

	Nombre de logements sociaux			Taux de logements sociaux		
	1999	2010	2015	1999	2010	2015
Biesheim	222	200	214	25,7%	20,0%	20,5%
CC Pays Rhin - Brisach	804	759	883	8,0%	6,1%	6,7%

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

Evolution du taux de logements sociaux

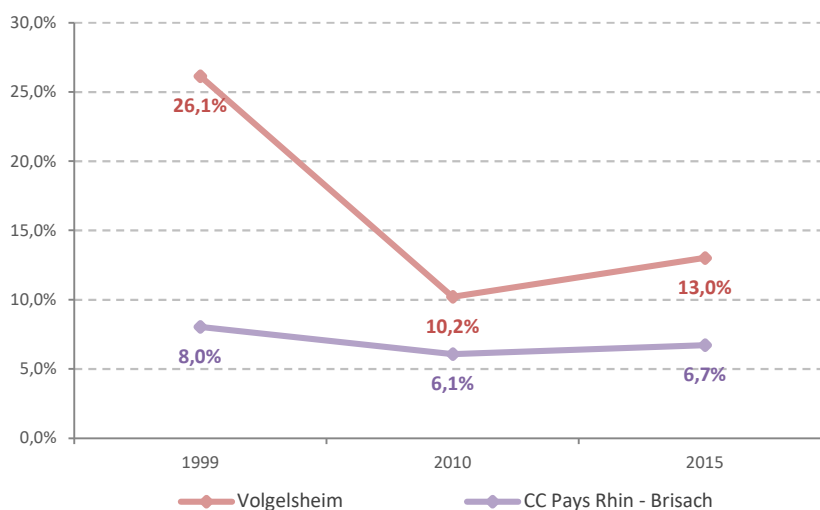


Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

	Nombre de logements sociaux			Taux de logements sociaux		
	1999	2010	2015	1999	2010	2015
Volgelsheim	207	99	135	26,1%	10,2%	13,0%
CC Pays Rhin - Brisach	804	759	883	8,0%	6,1%	6,7%

Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

Evolution du taux de logements sociaux



Source : INSEE RP 2015 - Exploitation principale

❖ Les autres communes : 358 logements

En dehors du pôle urbain, 17 autres communes accueillent des logements sociaux, avec les plus fortes implantations sur Fessenheim (60 logements), Kunheim (57 logements), Widensolen, Algolsheim...

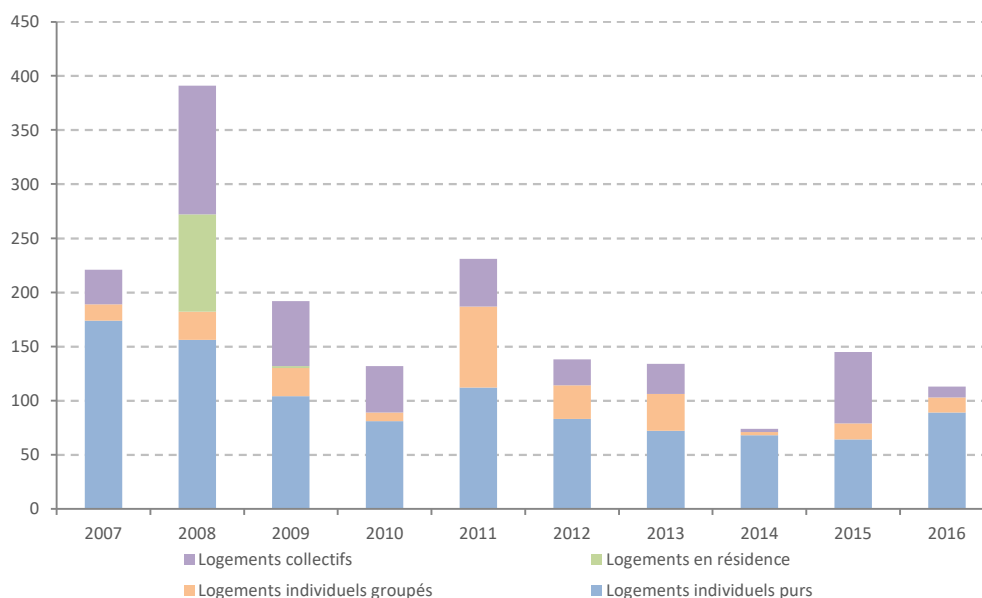
Ces 4 communes présentent un taux de 6 à 8 % et accueillaient déjà des logements sociaux en 1999.

9 communes sur les 29 ne comptent aucun logement social.

2.3.7. La construction neuve (2007-2016)

 **Ensemble de la CC : 2 240 logements commencés de 2007 à 2016**

Logements commencés de 2007 à 2016 selon le type de logement



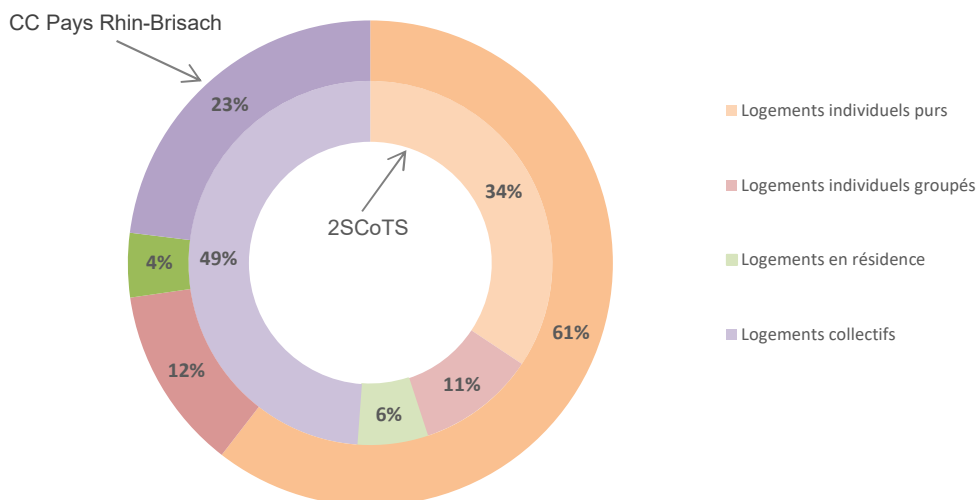
Source : Sitadel2 logements commencés en date réelle, MEDDE 2007-2016

CC Pays Rhin - Brisach	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total période
Logements individuels purs	174	156	104	81	112	83	72	68	64	89	1003
Logements individuels groupés	15	26	26	8	75	31	34	3	15	14	247
Logements en résidence	0	90	2	0	0	0	0	0	0	0	92
Logements collectifs	32	119	60	43	44	24	28	3	66	10	429
Total	221	391	192	132	231	138	134	74	145	113	1771

Source : Sitadel2 logements commencés en date réelle, MEDDE 2007-2016

Sur la période 2007-2016, le nombre de logements commencés a atteint 1 771 unités, soit un rythme moyen de 197 logements neufs par an.

Répartition des constructions selon le type de logements de 2004 à 2013



Source : Sitadel2 logements commencés en date réelle, MEDDE

Source : Sitadel2 - logements commencés en date réelle, MEDDE

		de 2004 à 2013
CC Pays Rhin-Brisach	Logements individuels purs	1355
	Logements individuels groupés	274
	Logements en résidence	96
	Logements collectifs	515
2 SCoTS	Logements individuels purs	4584
	Logements individuels groupés	1418
	Logements en résidence	824
	Logements collectifs	6526

Plus de la moitié de la construction neuve concerne ainsi l'habitat individuel, les logements collectifs en représentant le quart.

- Répartition par date

1/3 de ces logements neufs ont été construits en 2008 et 2006, les deux années de plus forte production.

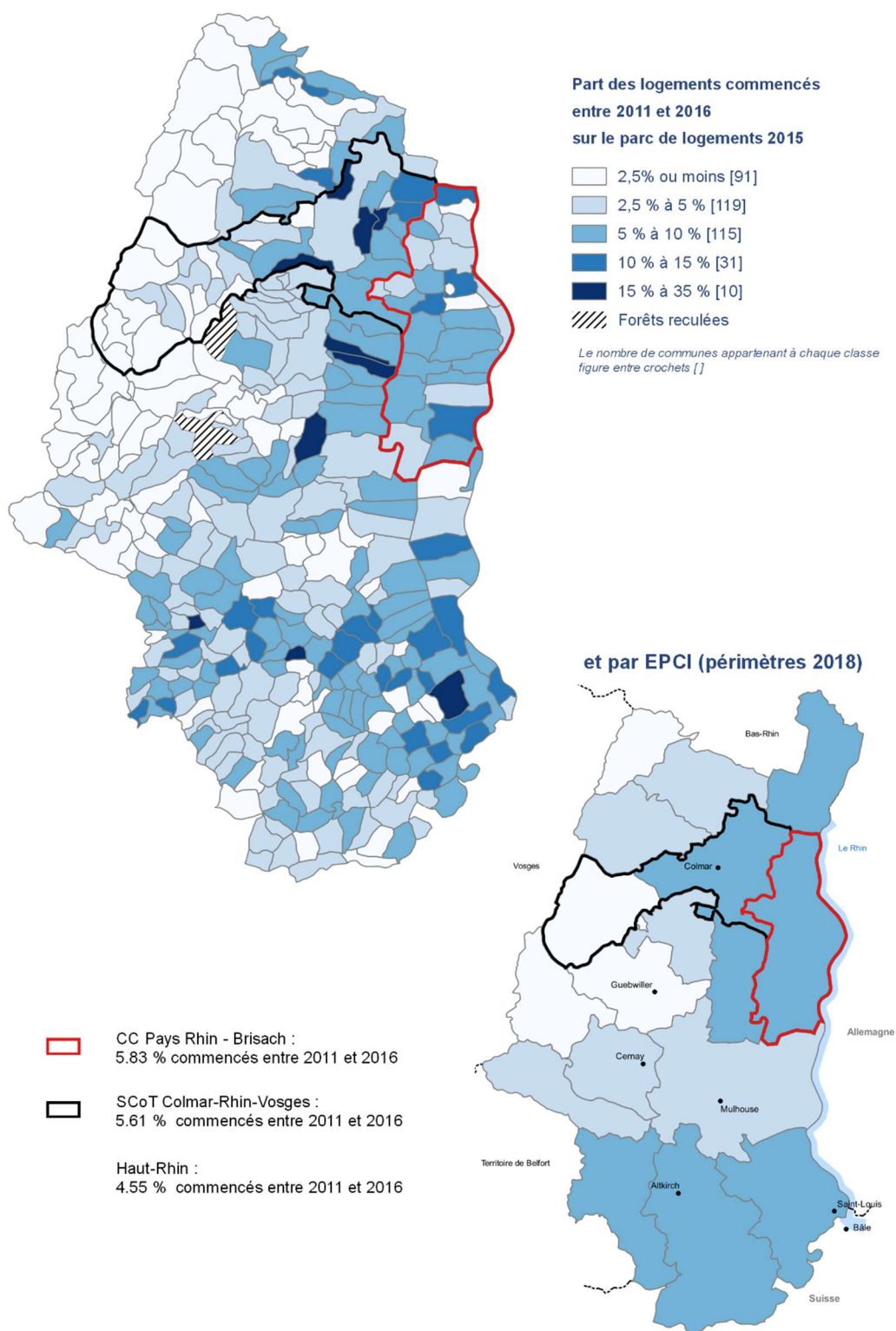
L'année 2008 a notamment été marquée par une forte production de logements collectifs (essentiellement sur le pôle urbain), et de logement en résidence, presque tous localisés à Volgelsheim.

Données par communes

Le tableau et les cartes ci-après illustrent les disparités de dynamique au sein de la CC.

	Nombre total de logements construits de 2004 à 2013, par ordre décroissant
Volgelsheim	357
Biesheim	157
Blodelsheim	155
Fessenheim	134
Dessenheim	94
Heiteren	92
Balgau	84
Kunheim	83
Munchhouse	81
Hirtzfelden	80
Rumersheim-le-Haut	75
Algolsheim	73
Appenwihr	71
Artzenheim	69
Obersaasheim	65
Weckolsheim	55
Rustenhart	50
Baltzenheim	49
Urschenheim	47
Namsheim	47
Vogelgrun	47
Logelheim	46
Widensolen	46
Wolfgangtzen	41
Neuf-Brisach	36
Durrenentzen	33
Roggenhouse	30
Hettenschlag	26
Geiswasser	20
Ensemble de la CC	2 240

Dynamique constructive 2011-2016 par commune



Réalisation : ADAUHR 08/2019
Sources : BD ADMIN EXPRESS 2018/03 IGN Paris France, INSEE RP 2015, Exploitation principale, MEDDTL Sit@del2 date réelle 2016

La particularité du territoire réside dans le fait que la construction neuve est plus conséquente dans les villages que dans la ville centre de Neuf-Brisach qui ne compte que 36 nouveaux logements construits entre 2004 et 2013.

Ce phénomène s'explique par son histoire et renvoie à la rareté de son offre foncière.

Au niveau du pôle urbain et de l'ensemble de la CC, c'est la commune de Volgelsheim qui accueille une part importante de la construction neuve, avec 357 nouveaux logements sur la période, suivie par celle de Biesheim (154 logements).

La construction neuve est vigoureuse dans la plupart des communes, dont certaines comme Blodelsheim, Fessenheim dépassent aussi la centaine de logements neufs sur la période, tandis que d'autres s'en approchent (Dessenheim, Heiteren, ...).

Zoom sur les logements collectifs

	Nombre de logements collectifs construits de 2004 à 2013
Volgelsheim	171
Biesheim	39
Blodelsheim	37
Appenwihr	30
Neuf-Brisach	29
Fessenheim	27
Munchhouse	26
Baltzenheim	25
Heiteren	25
Weckolsheim	21
Artzenheim	17
Wolfgangtzen	13
Dessenheim	10
Urschenheim	9
Durrenentzen	8
Logelheim	6
Nambsheim	6
Rumersheim-le-Haut	6
Widensolen	3
Obersaasheim	3
Algolsheim	2
Kunheim	2
Balgau	0
Geiswasser	0
Hettenschlag	0
Vogelgrun	0
Hirtzfelden	0
Roggenhouse	0
Rustenhart	0
Ensemble de la CC	515

Entre 2004 et 2013, 515 logements collectifs ont été construits sur le territoire, dont 171 à Volgelsheim.

Logiquement, les communes à caractère « urbains » comptent plus de constructions de collectifs que les villages.

Les ménages et le logement : éléments saillants

- 13 158 ménages en 2015 dans l'ensemble de la CC.
- Un nombre de ménages quasiment multiplié par 3 de 1968 à 2015, et dans le même temps une baisse de la taille des ménages.
- La taille des ménages est supérieure dans les communes rurales.
- Une sur représentation, par rapport au territoire du SCoT, des ménages de 4 personnes et plus, et des couples avec enfants ; c'est vrai pour l'ensemble de la CC, et surtout pour les villages.
- Le rythme d'évolution des résidences principales est supérieur à la référence départementale, dans toute la CC sauf à Neuf-Brisach (seul cas de double dynamique, démographique et constructive, inférieure à celle du département de 1968 à 2015).
- Un taux de vacance de 7,0% (département 8,7 %).
- Le taux de logements vacants est très élevé à Volgelsheim (18,5 %).
- Un habitat majoritairement composé de maisons (76,2 %), et de 5 pièces et plus.
- Le logement collectif est concentré sur les 3 communes du pôle urbain et dans une moindre mesure à Fessenheim.
80 % des logements de Neuf-Brisach sont des appartements.
- Un taux de 37 % de logements construits entre 1991 et 2008, supérieur aux territoires de référence (2 SCoT et département 25 % et 24 %).
- Le parc ancien est présent surtout à Neuf-Brisach.
- Les résidences principales sont occupées à 73,1 % par des propriétaires (2 SCoT 58,4 %), avec les plus faibles taux pour le pôle urbain où le locatif est plus présent.
- 883 logements sociaux en 2015 soit un taux de 6,7 % (20 % à Neuf-Brisach et Biesheim).
- 1 771 logements neufs commencés entre 2007 et 2016.

3. Analyse spécifique de la vacance des logements

3.1. Rappel des principales données INSEE 2015

Selon le recensement de l'INSEE 2015, la Communauté de Communes compte 995 logements vacants (soit 7,0% d'un parc de 14 312 logements).

Les analyses suivantes ont été effectuées sur 28 communes ; Neuf-Brisach n'a pas été étudiée¹. Ainsi, sans compter Neuf-Brisach, le territoire compte 847 logements selon l'INSEE en 2015 ; soit un taux de 6,3% de vacance.

3.2. Analyse du fichier BisCom 2017

3.2.1. Source des données

Afin d'affiner l'étude des logements vacants, la Communauté de Communes, en vertu des dispositions de l'article L-135-B du Livre des procédures fiscales, a demandé auprès du Service de Fiscalité Directe Locale la possibilité d'exploiter le fichier 1767-BisCom, qui recense par commune les logements vacants.

Les fichiers 1767 BisCom produits en 2017 sont tous issus d'une même situation (observée en début d'année, avant la campagne de mise à jour des occupants dans les locaux pour la taxation d'habitation de l'année 2017).

3.2.2. Méthode d'exploitation et résultats

A partir du fichier BisCom, ont été établis par commune des tableaux listant l'ensemble des maisons et appartements répertoriés vacants.

Un total de 1 324 logements sont ainsi répertoriés comme vacants sur le territoire de Rhin-Brisach par le fichier BisCom de 2017.

Comme expliqué dans la présente note de bas de page, l'analyse a été effectuée sur les 1 140 logements répertoriés sur le territoire en excluant Neuf-Brisach.

Sur ces 1 140 logements, 38 n'ont pas pu être identifiés/localisés sur le terrain. Il peut s'agir ici d'erreurs dans le fichier ou encore de logements démolis.

Ce sont donc 1 102 logements répertoriés comme vacants qui ont été analysés par les élus et les techniciens sur 28 communes du territoire. Chacun de ces 1 102 logements a été analysé au cas par cas après repérage spatial, pour savoir s'il était effectivement vacant ou non et pour quelles raisons.

Le tableau de la page suivante présente les résultats de cette analyse.

¹ L'analyse du fichier BisCom sur les logements vacants a d'abord été menée sur 28 communes (hors Neuf-Brisach), il était ensuite prévu d'étendre cette analyse sur Neuf-Brisach afin de couvrir la totalité du territoire. Cependant au vu des erreurs contenues dans les bases de données disponibles, il a été décidé d'abandonner l'exploitation des données BisCom, et ainsi de s'en tenir aux chiffres INSEE dans le modèle de projection démographique.

Résultats synthétiques de l'analyse du fichier BisCom 2017

Erreurs	Pas de logement (ex : école, église, etc.)	69
Logements de fonction	Logements EDF	19
	Logements de fonction Etat	2
Hébergement touristique	Gîtes	15
	Résidence secondaire	1
Occupés	Logements en réalité occupés	529
Locatifs en cours de rotation	Logements locatifs sociaux en cours de rotation	18
	Logements locatifs privés en cours de rotation	98
Logements vacants	Logements vacants car vétustes	86
	Logements vacants car en cours de réhabilitation	35
	Logements effectivement vacants	230
TOTAL		1102

69 constructions identifiées comme des logements vacants par le fichier BisCom s'avèrent au final ne pas être des logements. Ainsi, selon les communes le fichier a classé des églises, des chapelles, des écoles, etc.

Ces 69 « erreurs », couplées aux 38 logements non-localisables sur le terrain, nous amènent à relativiser la qualité de l'information contenue dans le fichier BisCom.

21 logements apparaissant comme vacants sont en fait des logements de fonctions d'EDF ou de l'Etat. Ainsi leur statut d'occupation dépend directement de l'affectation d'agents de l'Etat. On ne peut pas considérer ces logements comme vacants, et la Communauté de Communes ne maîtrise en rien leur occupation.

15 logements repérés comme vacants s'avèrent être des gîtes et 1 une résidence principale. On peut ici supposer des irrégularités dans les déclarations (rappel le fichier BisCom est déclaratif), ou des changements d'affectation pas encore mis à jour.

De façon plus surprenante, 529 logements répertoriés comme vacants dans le fichier BisCom 2017 s'avèrent être occupés lors de la réalisation de l'étude (juin 2018).

18 logements locatifs sociaux et 98 logements locatifs sociaux repérés comme vacants sont en cours de rotation (changement de locataires).

Enfin, 351 logements répertoriés comme vacants dans le fichier BisCom, sont effectivement inoccupés :

- 86 logements vacants sont en fait vétustes, et ne peuvent pas être habités en l'état ;
- 35 logements vacants sont en cours de réhabilitation ;
- 230 logements sont vacants sans raisons structurelles connues (logements *a priori* habitables).

Au vu de nombreuses erreurs contenues dans le fichier BisCom, il apparaît difficile de se servir de cette donnée comme base de travail stable pour une analyse statistique, et encore moins pour nourrir un modèle de projection démographique. C'est pourquoi le choix a été fait de partir sur les chiffres INSEE 2015 dans les projections démographiques (voir rapport justificatif 1.d).

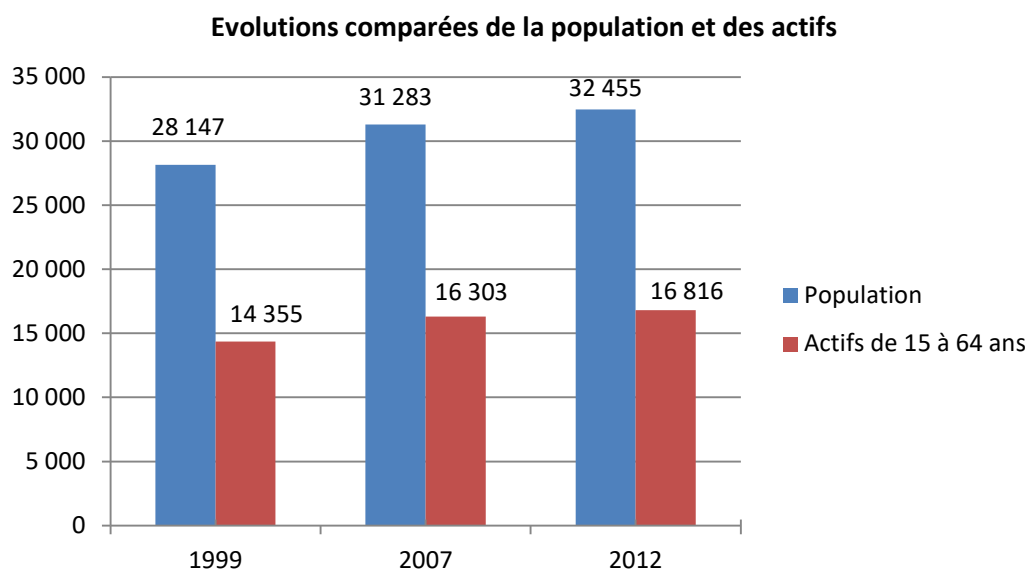
Ainsi, si les résultats de l'analyse du fichier BisCom ne sont pas entièrement probants sur le plan statistique, ils nous permettent cependant de relativiser les chiffres bruts de l'INSEE.

De fait, avec un taux de vacance INSEE entre 6,3% et 7% (selon si on compte Neuf-Brisach ou pas), on peut conclure que le territoire n'est pas concerné par des taux de vacances importants.

4. Les actifs au lieu de résidence

4.1. Population active résidente

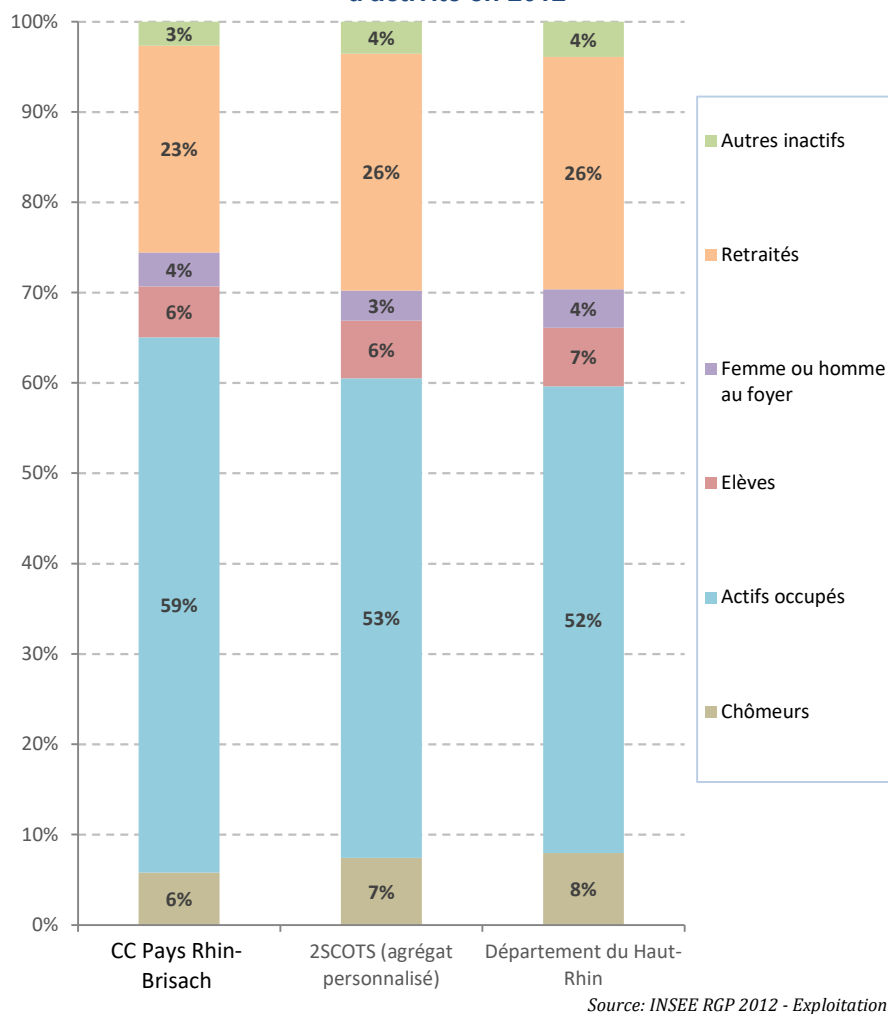
🚩 **Ensemble de la Communauté de Communes : 16 816 actifs en 2012, 59 % d'actifs occupés**



Source : INSEE RGP 2012 - Exploitation principale

- La population active de la CC compte 16 816 actifs en 2012, en accroissement de 17 % depuis 1999, progression proche de celle de la population totale qui gagne 15 % dans le même temps.
- La part de la population active est de 51,8 % en 2012 (département 48,3 %), et le taux d'actifs occupés (rapportés à la population de 15 ans et plus) atteint 59 %. Ces niveaux sont plus élevés que ceux des territoires de référence, et à rapprocher de la structure par âge de la population qui privilégie les classes en âge d'être en activité.

Répartition de la population de plus de 15 ans selon le type d'activité en 2012



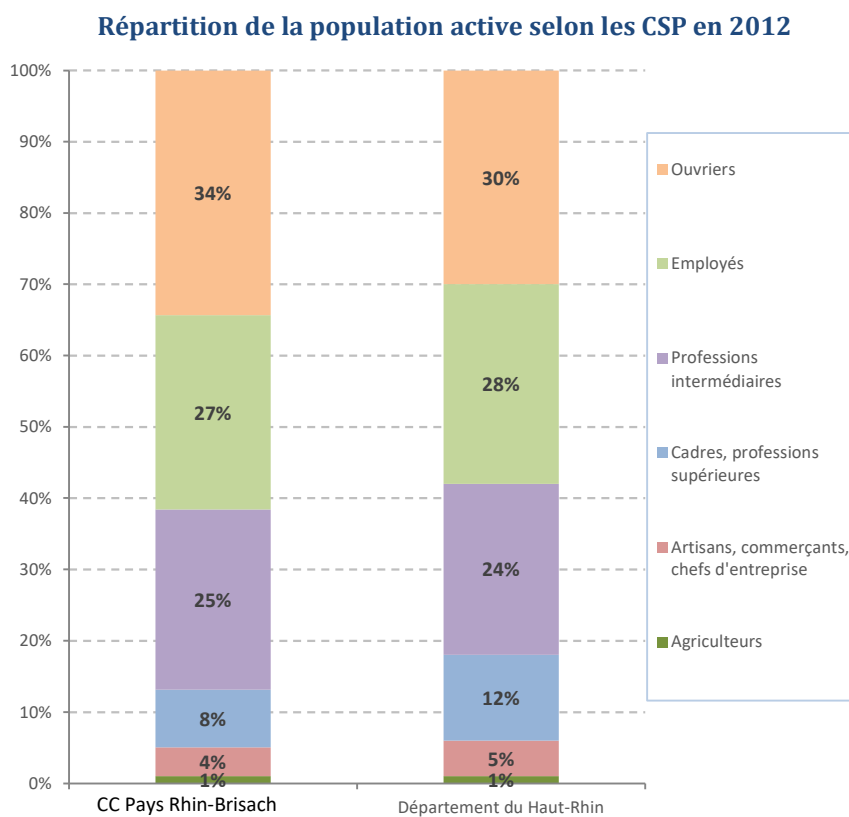
- Le taux élevé d'actifs occupés a pour corollaire des parts plus faibles de retraités, et de chômeurs.

 **Détail par commune**

	Taux actifs occupés en 2012 par ordre décroissant
Geiswasser	68%
Weckolsheim	67%
Logelheim	67%
Hettenschlag	66%
Roggenhouse	66%
Artzenheim	64%
Obersaasheim	64%
Heiteren	64%
Durrenentzen	63%
Widensolen	63%
Baltzenheim	62%
Dessenheim	62%
Blodelsheim	62%
Algolsheim	61%
Balgau	61%
Nambsheim	61%
Fessenheim	61%
Munchhouse	61%
Hirtzfelden	60%
Rumersheim-le-Haut	60%
Appenwihr	59%
Vogelgrun	59%
Urschenheim	58%
Wolfgangtzen	57%
Biesheim	56%
Rustenhart	56%
Kunheim	54%
Volgelsheim	54%
Neuf-Brisach	47%
Ensemble de la CC	59 %

4.2. Répartition socio-professionnelle de la population active résidente

4.2.1. Ensemble de la CC : une sur représentation des ouvriers



Source: INSEE RGP 2012 - Exploitation complémentaire

La répartition socio-professionnelle des actifs de la CC est assez proche de celle du département, la principale différence étant une sur-représentation des ouvriers (respectivement 34 et 30 %), essentiellement au détriment des cadres et professions supérieures (CC 8 %, département 12 %).

De 1999 à 2012, la part des ouvriers a pourtant diminué, au profit des professions intermédiaires et des cadres.

4.3. Le chômage

4.3.1. Ensemble de la CC

 **8,9 % de chômeurs en 2012 (INSEE, taux RGP) ⁽¹⁾**

Communauté de Communes

	1999	2007	2012
Nombre de chômeurs	999	1 312	1 499
Taux de chômage (au sens du RP)	7,0%	8,1%	8,9%
Taux de chômage des hommes	4,9%	5,7%	7,7%
Taux de chômage des femmes	9,7%	10,8%	10,3%
Part des femmes parmi les chômeurs	59,7%	61,8%	54,0%

Source : INSEE RGP 2012 - Exploitation principale

Le taux de chômage est modéré au sein de la CC (8,9 %), inférieur au taux départemental (13,4 %) et des SCoT.

En valeurs absolues, le nombre de chômeurs a été multiplié par 1,5 depuis 1999.

La part des femmes parmi les chômeurs a fortement baissé de 2007 à 2012, avec un taux de chômage féminin, stable depuis 1999 mais restant supérieur au taux masculin, même si l'écart s'amenuise.

 **Les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A (pôle emploi) ⁽²⁾**

4.3.2. Spécificités internes : 17,6 % de chômeurs à Neuf-Brisach

Les taux de chômage observés à l'échelle des communes s'échelonnent de 5,8 % (Artzenheim) à 17,6 % (Neuf-Brisach).

Deux des trois communes du pôle urbain, Neuf-Brisach et Volgelsheim détiennent les deux taux les plus élevés de la CC (Volgelsheim 13,1 %).

Tandis qu'à Volgelsheim le nombre de chômeurs a diminué en valeurs absolues de 1999 à 2012, à Neuf-Brisach il s'est accru de 68 %.

La commune de Biesheim compte quant à elle 10,2 % de chômeurs (CC 8,9 %), avec un niveau en très légère augmentation en valeurs absolues par rapport à 1999.

(1) Il s'agit du taux de chômage au sens déclaratif du recensement de l'INSEE. Cette définition est plus large que celle utilisée par Pôle Emploi et l'Etat ; c'est pourquoi le taux de chômage RGP cité ci-dessus est plus élevé que le taux officiel connu du public.

(2) Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. La catégorie A regroupe les demandeurs sans emploi.

Chiffres du chômage dans la commune - Neuf-Brisach

	1999	2007	2012
Nombre de chômeurs	99	140	166
Taux de chômage (au sens du RP)	9,4%	13,9%	17,6%
Taux de chômage des hommes	7,0%	10,1%	13,6%
Taux de chômage des femmes	12,6%	18,4%	21,7%
Part des femmes parmi les chômeurs	57,6%	60,9%	60,2%

Chiffres du chômage dans la commune - Volgelsheim

	1999	2007	2012
Nombre de chômeurs	173	137	146
Taux de chômage (au sens du RP)	13,7%	11,5%	13,1%
Taux de chômage des hommes	10,8%	8,1%	10,3%
Taux de chômage des femmes	17,8%	15,8%	16,4%
Part des femmes parmi les chômeurs	53,8%	61,2%	57,4%

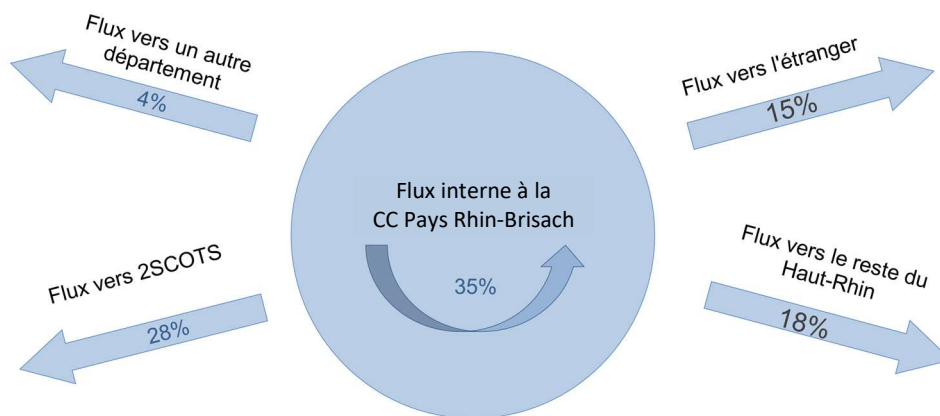
Chiffres du chômage dans la commune - Biesheim

	1999	2007	2012
Nombre de chômeurs	110	100	127
Taux de chômage (au sens du RP)	9,4%	8,3%	10,2%
Taux de chômage des hommes	5,5%	5,7%	10,3%
Taux de chômage des femmes	14,6%	11,5%	10,1%
Part des femmes parmi les chômeurs	66,4%	61,9%	46,7%

4.4. Lieux de travail des actifs

4.4.1. Ensemble de la CC : 35 % des actifs résidents y travaillent

Destinations des actifs occupés qui résident au sein du territoire en 2012



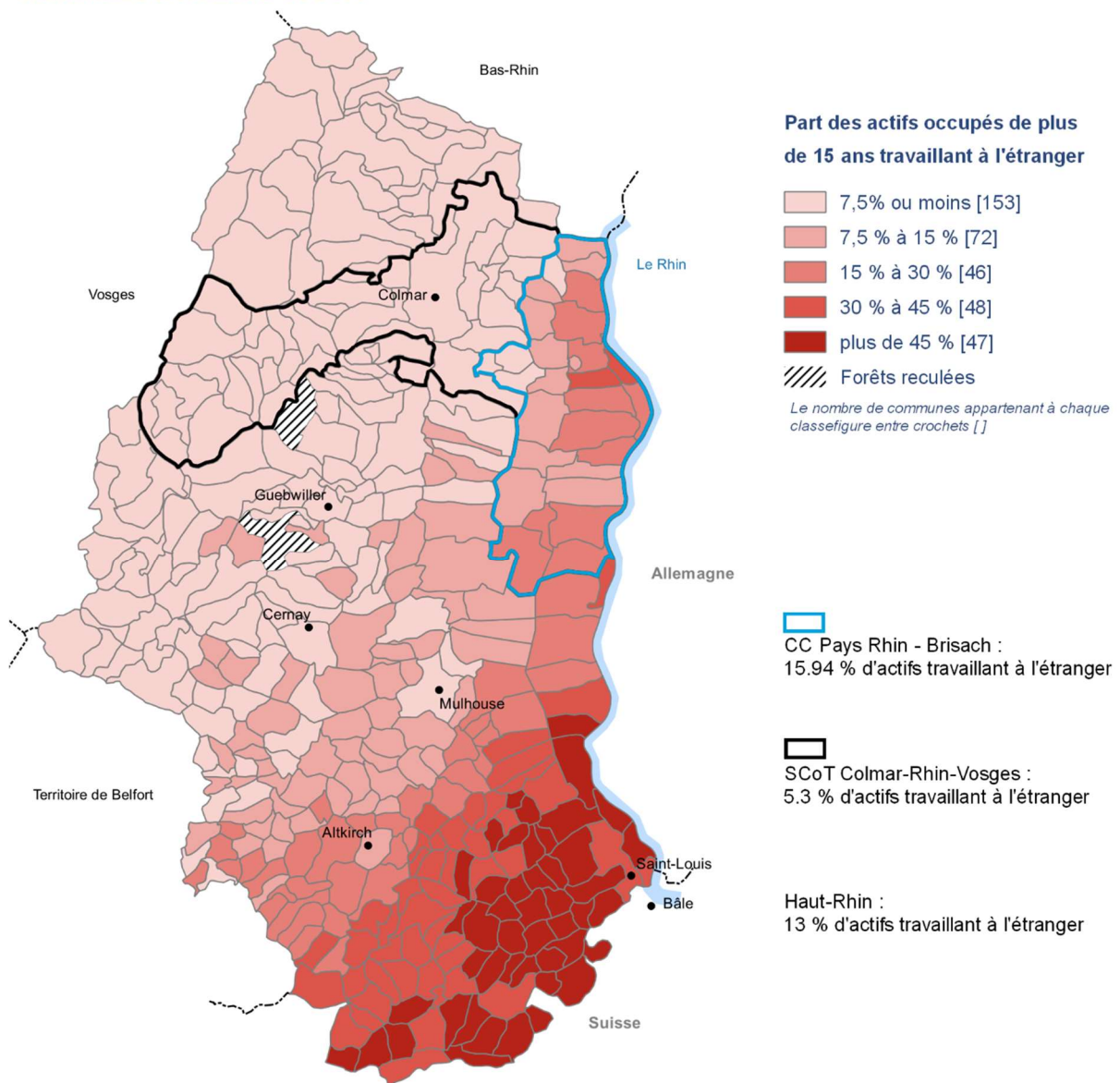
Source : INSEE, RP 2012 - Fichiers détails

DESTINATIONS	Effectifs	Pourcentage
Flux interne à la CC Pays Rhin-Brisach	5 312	35%
Flux vers 2 SCoT	4 305	28%
Flux vers le reste du Haut-Rhin	2 768	18%
Flux vers un autre département	615	4%
Flux vers l'étranger	2 334	15%
Total des sortants et internes	10 752	100%

Source : INSEE, RP 2012 - Fichiers détails

La carte qui suit indique les parts d'actifs travaillant à l'étranger, en l'occurrence essentiellement en Allemagne. Les taux les plus élevés s'observent logiquement sur les communes frontalières de la façade Est de la CC.

Travailleurs frontaliers en 2015



Réalisation : ADAUHR 08/2019
Sources : BD ADMIN EXPRESS 2018/03 IGN Paris France, INSEE RP 2015, Exploitation complémentaire

Les actifs au lieu de résidence : éléments saillants

- 16 816 actifs en 2012, en progression de 17 % depuis 1999.
- Des parts de population active (52 %), et d'actifs occupés (59,8 %), plus élevées que dans les territoires de référence (département, respectivement 48,3 et 52 %).
- 34 % d'ouvriers dans la CC (département 30 %), 41 % à Neuf-Brisach.
- un taux de chômage de 8,9 % (INSEE, RGP), inférieur à celui du département et des SCoT (département 13,4 %).
- 1 460 demandeurs d'emplois de catégorie A en janvier 2016 (Pôle Emploi).
- Le taux de chômage atteint 17,6 % à Neuf-Brisach.
- 35 % des actifs résidents de la CC, y travaillent aussi, 65 % travaillent à l'extérieur dont majoritairement dans l'aire des 2 SCoT.
- Le taux d'actifs frontaliers s'élève à 15 % pour l'ensemble de la CC, et jusqu'à 36 et 38 % à Vogelgrun et Algolsheim.

5. L'emploi au lieu de travail

5.1. Nombre d'emplois, provenance des actifs et indice de concentration de l'emploi

5.1.1. Ensemble de la CC

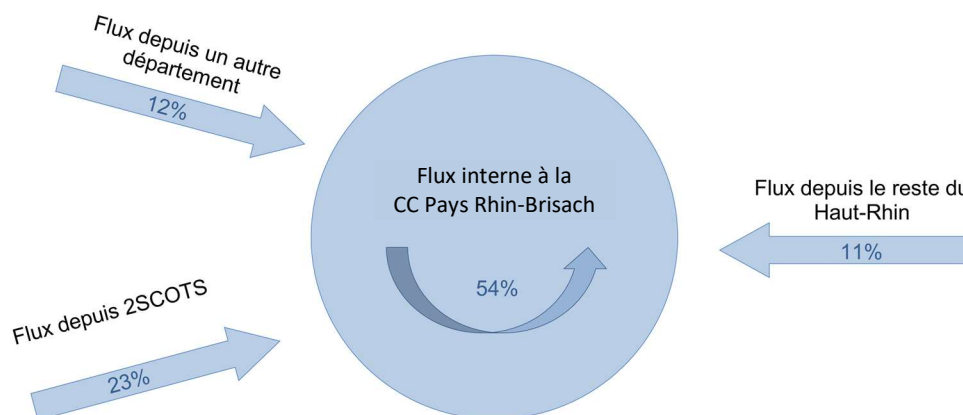
 **L'ensemble de la CC offre 10 055 emplois en 2012**

	Nombre d'emplois dans la zone
1999	8 932
2007	10 165
2012	10 055

Origine des actifs occupés

54 % des emplois offerts dans la CC sont occupés par des actifs de la CC, tandis que l'aire des SCoT fournit le principal flux restant.

Destinations des actifs occupés qui travaillent au sein du territoire en 2012



Source : INSEE, RP 2012 - Fichiers détails

Indice de concentration de l'emploi

L'indice de concentration de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offert dans une commune ou secteur, et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune ou le secteur.

	Indice de concentration de l'emploi		
	CC Pays Rhin-Brisach	2SCoT	Département
1999	66,9	92,1	88,4
2007	67,5	94,9	89,9
2012	65,3	94,3	89,0

L'indice de concentration de l'emploi indique pour la CC un rapport de 65 emplois offerts pour 100 actifs résidents en 2012, soit un territoire à profil plus résidentiel que pourvoyeur d'emploi.

Le rapport est nettement inférieur à celui des SCoT ainsi qu'à celui du département.

L'augmentation temporaire de l'indice en 2007 épouse logiquement l'évolution du nombre d'emplois.

5.1.2. Spécificités internes

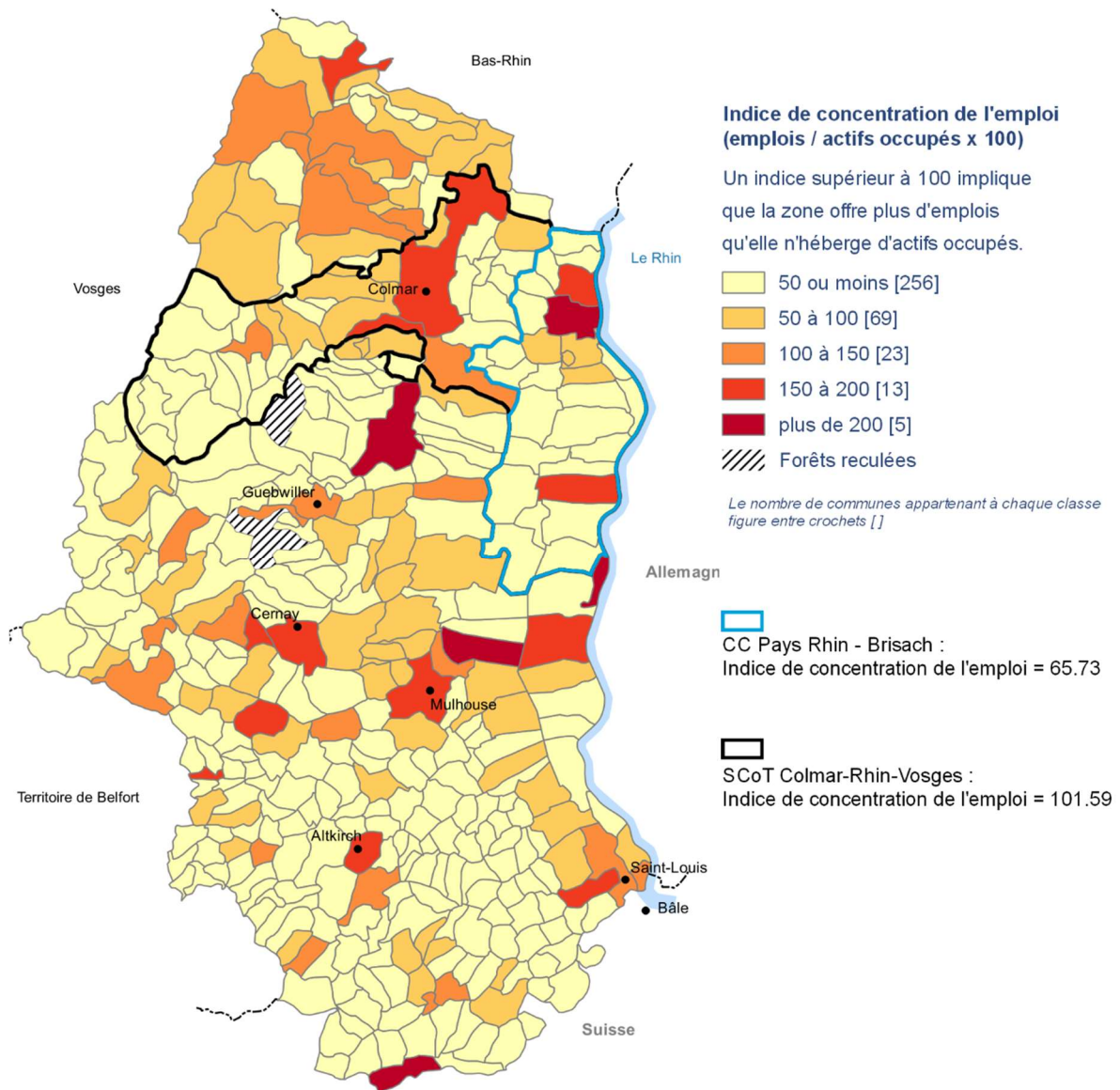
Nombre d'emplois par commune

	Nombre d'emplois en 2012 par ordre décroissant	Indice de concentration de l'emploi en 2012
Biesheim	2907	258,3%
Fessenheim	1708	153,8%
Kunheim	1209	156,4%
Volgelsheim	921	94,7%
Neuf-Brisach	795	101,5%
Wolfgantzen	361	73,7%
Algolsheim	345	60,5%
Blodelsheim	204	23,0%
Rumersheim-le-Haut	169	30,4%
Munchouse	136	17,3%
Dessenheim	134	21,8%
Logelheim	129	30,4%
Balgau	120	26,6%
Hirtzfelden	105	18,6%
Vogelgrun	98	31,5%
Nambsheim	80	28,6%
Widensolen	74	12,2%
Heiteren	73	14,4%
Obersaasheim	67	13,0%
Baltzenheim	65	22,7%
Rustenhart	65	17,2%
Durrenentzen	56	11,8%
Artzenheim	55	14,1%
Weckolsheim	41	13,0%
Roggenhouse	38	15,9%
Urschenheim	32	9,7%
Hettenschlag	27	14,3%
Appenwihr	20	7,0%
Geiswasser	19	10,7%

Les communes de Biesheim, Kunheim, Fessenheim et Neuf-Brisach présentent un indice de concentration de l'emploi supérieur à 100, soit un profil pourvoyeur d'emplois (Biesheim 258,3%, Kunheim 156,4%, Fessenheim 153,8%, Neuf-Brisach 101,5%).

La carte ci-dessous illustre bien ces disparités.

Indice de concentration de l'emploi en 2015



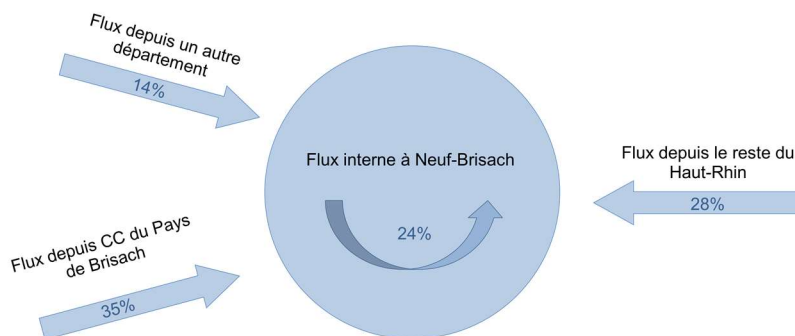
Réalisation : ADAUHR 08/2019
Sources : BD ADMIN EXPRESS 2018/03 IGN Paris France, INSEE RP 2015, Exploitation principale

Origines des actifs occupés

Dans les communes du pôle urbain et à Kunheim, de 13 % à 24 % des emplois sont occupés par des actifs de la commune.

Les flux pour la ville de Neuf-Brisach s'établissent ainsi :

Origines des actifs occupés qui travaillent au sein de la commune en 2012

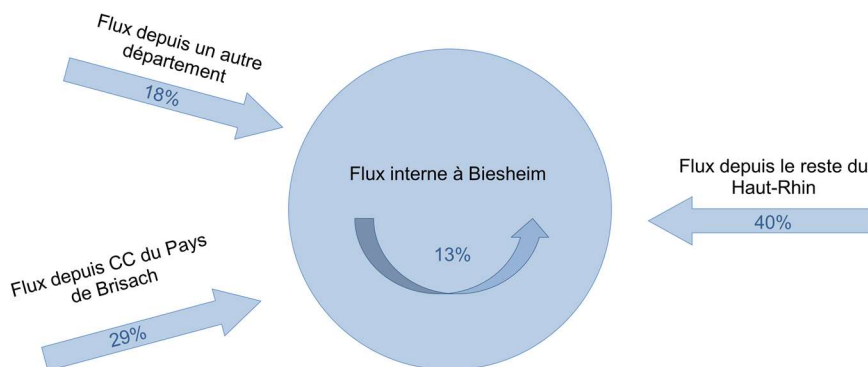


Source : INSEE, RP 2012 - Fichiers détails

24 % des emplois offerts à Neuf-Brisach sont occupés par des actifs de la commune, 35 % par des actifs venant d'une autre commune de la CC et 28 % par des résidents d'autres communes du Haut-Rhin (Colmar : 54 actifs, Kunheim : 41 actifs et Biesheim : 37 actifs) (autres départements : 102 actifs). Avec 23 % des emplois occupés par des actifs de la commune, 40 % d'actifs provenant de la CC et 28 % du reste du département, Volgelsheim offre un profil similaire à celui de Neuf-Brisach.

Concernant Biesheim, seulement 13 % des emplois offerts sont occupés par des actifs de la commune. L'essentiel des flux provient d'autres communes du département avec 40 % (Colmar en tête avec 352 actifs) tandis que 29 % sont issus de la CC même (Volgelsheim en première position avec 108 actifs). On notera que Kunheim offre un profil conforme à celui de Biesheim.

Origines des actifs occupés qui travaillent au sein de la commune en 2012



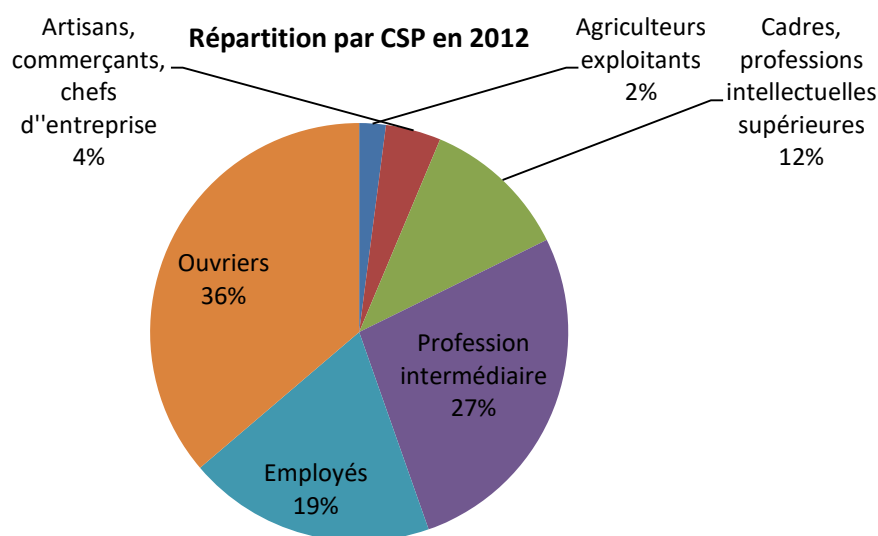
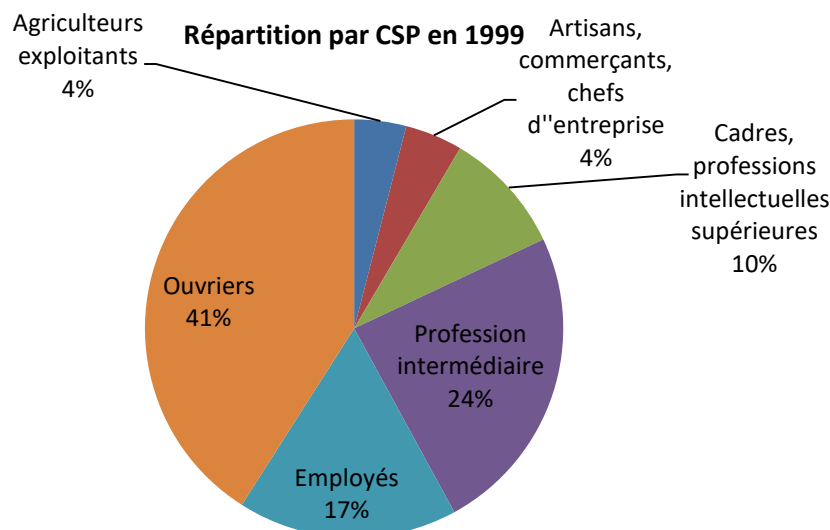
Source : INSEE, RP 2012 - Fichiers détails

5.2. Types d'emplois

5.2.1. Ensemble de la CC

Les emplois offerts sont majoritairement des emplois de catégorie "ouvrière" en termes de CSP (41 %), tandis que le secteur d'activités prépondérant est celui de l'"industrie".

Emplois par CSP : une majorité d'emplois "ouvriers"

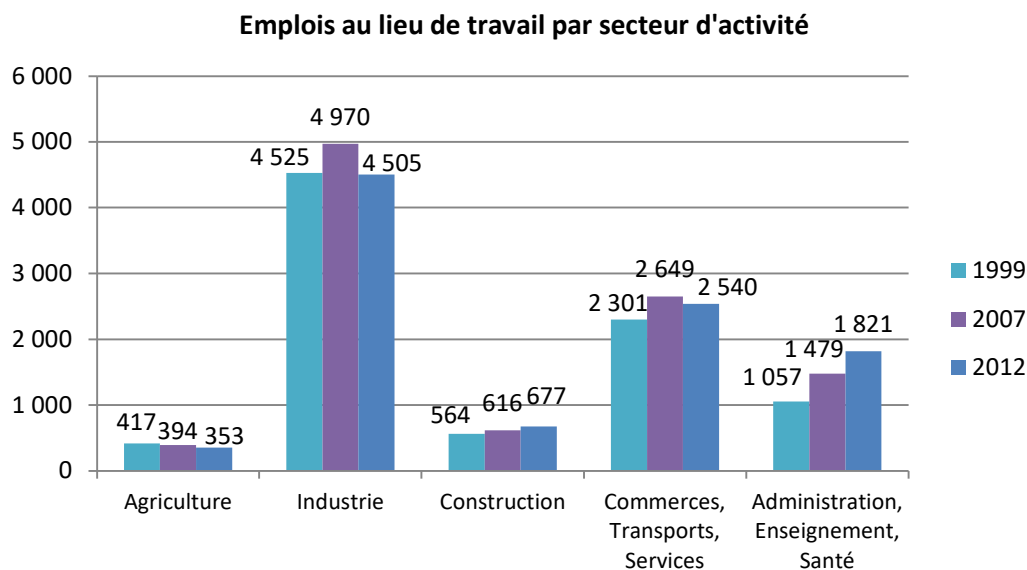


Source : INSEE RGP 1999-2012 - Exploitation complémentaire

L'évolution 1999-2012 des emplois offerts par CSP, traduit une augmentation sensible du poids des catégories "employés", "professions intermédiaires" et cadres, professions intellectuelles supérieures, au détriment des ouvriers (- 5 points) et des agriculteurs exploitants (- 2 points).

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises restent quasiment stables sur la période.

📊 Emplois par secteur d'activités : la prépondérance de l'industrie



Source: INSEE RGP 2012 - Exploitation complémentaire

Emplois par secteurs d'activités en 2012 Ensemble de la CC	
Agriculture	353
Industrie	4 505
Construction	677
Commerces, Transports, Services	2 540
Administration, enseignement, santé	1 821

Le secteur de l'"industrie" est de loin le premier pourvoyeur d'emploi dans la CC.

5.3. Les zones d'activités dans la Communauté de Communes

Zones d'activités de la Communauté de Communes Pays de Brisach

Commune	Dénomination	Superficie totale en ha	Superficie disponible en ha	Réserve	Gestionnaire		
					Commune	CC	Privé
Algolsheim	Zone industrielle Zone artisanale	22	1,76		X		X
Balgau	Zone artisanale	2,65	1,27	0,5	X		
Biesheim	Zone artisanale du Bulay Zone artisanale de Biesheim	32,8	5,4		X		
Durrenentzen	Zone d'activités	1,4	1,4		X		
Heiteren	Zone d'activités	2,13	1,77		X		
Nambsheim	Zone artisanale	1,44	1,44		X		
Obersaasheim	Zone d'activités	5,62	4,87		X		
Vogelgrun	Zone artisanale Zone artisanale de l'île du Rhin	4,6	4,6		X	X	
Volgelsheim	Parc d'activités du Génie Zone artisanale de la Gare Zone d'activités rue de Strasbourg	48,26	19,66	5,8	X		
Weckolsheim	Zone artisanale	3,45	0,9		X		
Wolfgantzen	Zone d'activités	11,29	0,48		CCI de Colmar		

Source : CC du Pays de Brisach 2013

Zones industrialo-portuaires de la Communauté de Communes Pays de Brisach

Dénomination	Superficie totale en ha	Superficie disponible en ha	Réserve	Gestionnaire
Zone industrialo-portuaire Nord, Biesheim Kunheim (Baltzenheim, Kunheim, Biesheim, Volgelsheim, Vogelgrun)	650	19,1	8,6	Commune de Kunheim Commune de Baltzenheim
Zone industrialo-portuaire Sud, BNHG (Balgau, Nambsheim, Heiteren, Geiswasser)	456	140	37	Etablissement Public du Port Rhénan

Source : CC du Pays de Brisach 2013

Récapitulatif des surfaces des zones d'activités de la CCER
Date de mise à jour : 04/12/2015

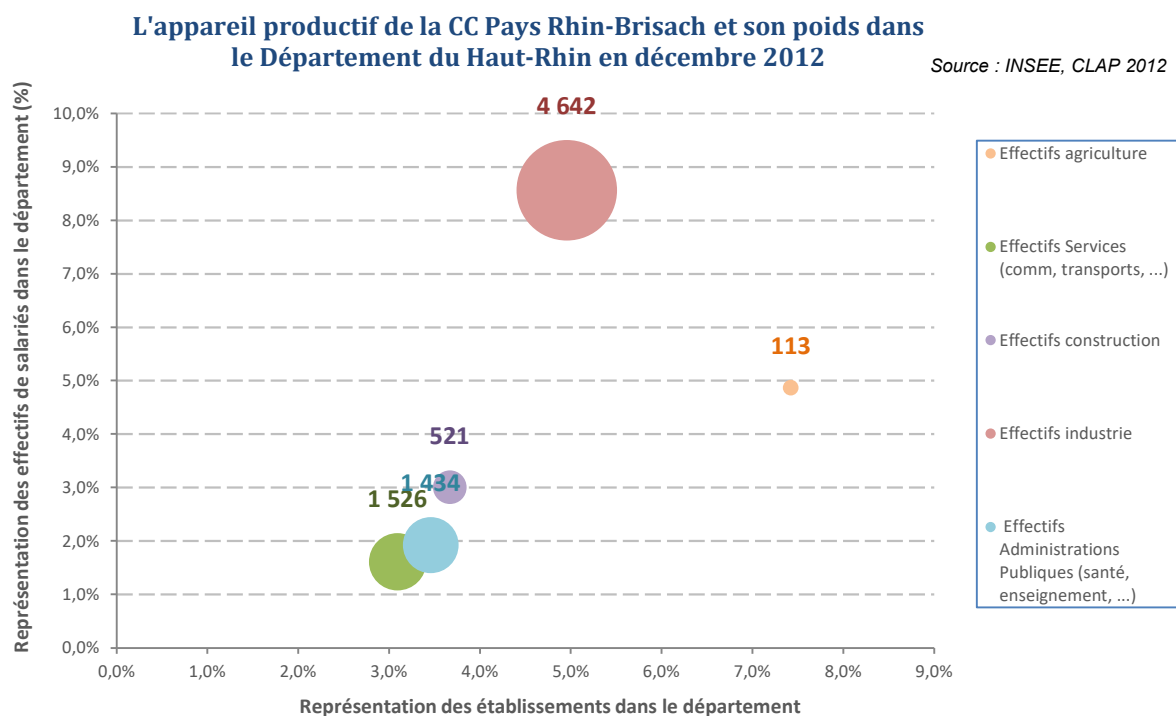
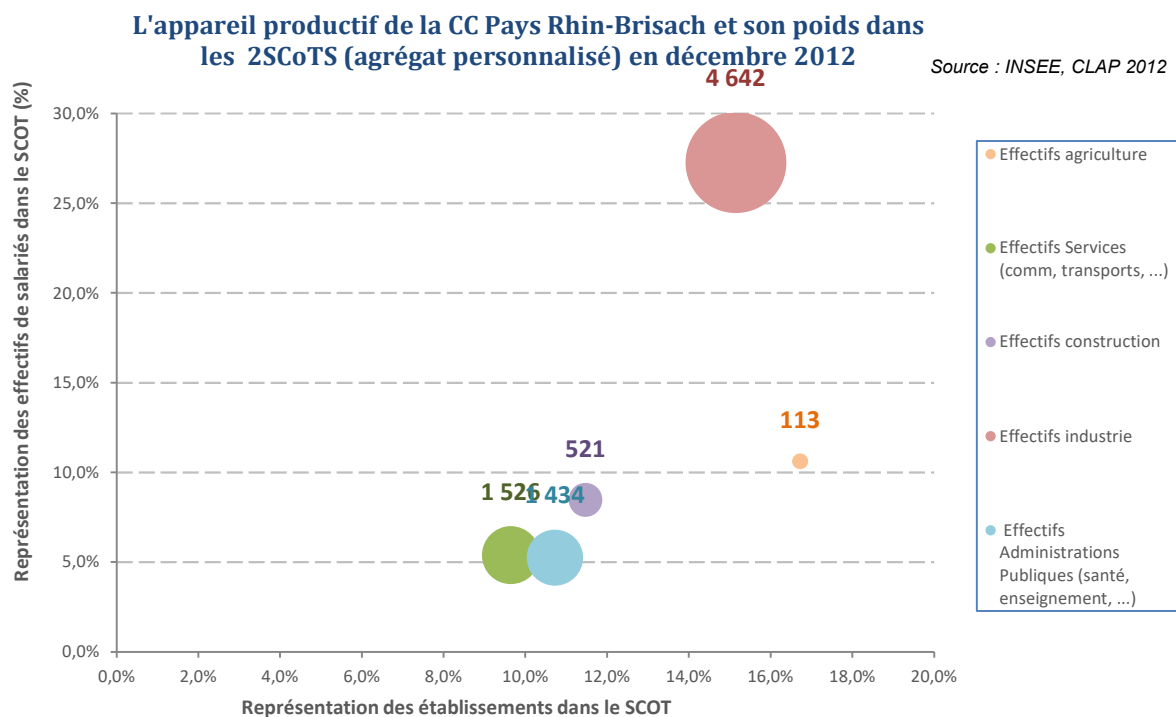
Type	Nom de zone	Commune(s) d'implantation	Surface totale existant (ha)	Surface disponible (ha)	Mobilisable immédiatement (ha)	Projet d'extension (ha)	Mobilisable immédiatement	Commentaire
2	Zone de la Hardt	Blodelsheim	11,6	5,5	5,5	0		5,5 ha propriété CC
2	ZI Koechlin	Fessenheim	9,5	2,75	2,75	3,5	3,5	2,75 ha + 3,5 ha propriété CC
2	Création Zone d'activités	Fessenheim		9	0			Démarche d'acquisition
3	Zone communale des Romains	Fessenheim	4,3	0,4272	0,4272	0,95		Démarche d'acquisition
3	ZA	Rumersheim-le-Haut	8,55	0		0		
TOTAL			33,95	17,6772	8,6772	4,45	3,5	

Source : CCER

5.4. Poids de l'appareil productif

5.4.1. Ensemble de la CC : poids de l'appareil productif au sein du SCoT et du département

Les graphiques ci-dessous indiquent le positionnement de l'appareil productif de la CC, au sein des territoires du SCoT et du département.



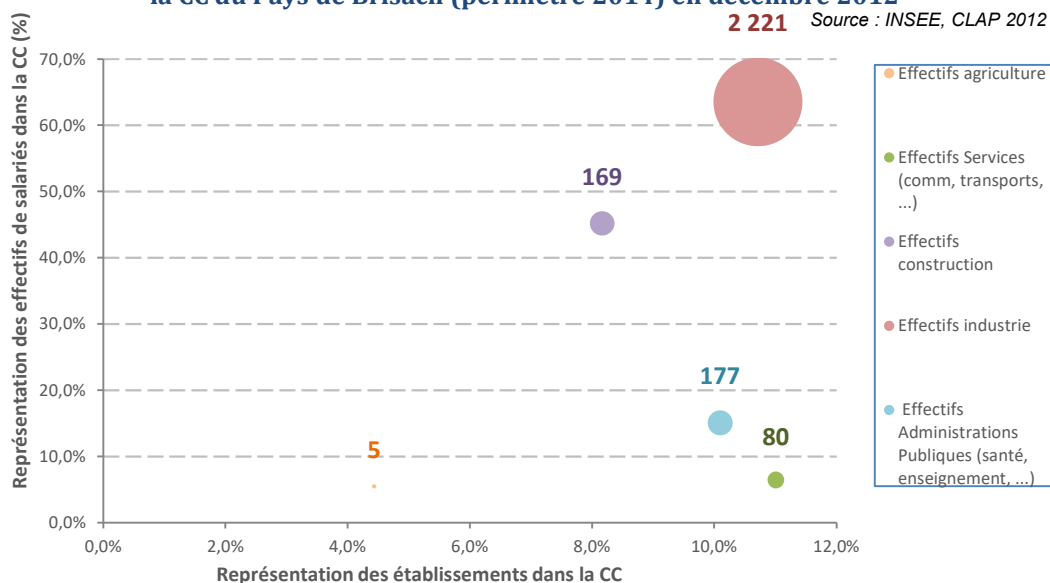
Source : INSEE, CLAP 2012

5.4.2. Principales communes pourvoyeuses d'emplois : poids de l'appareil productif au sein de la CC

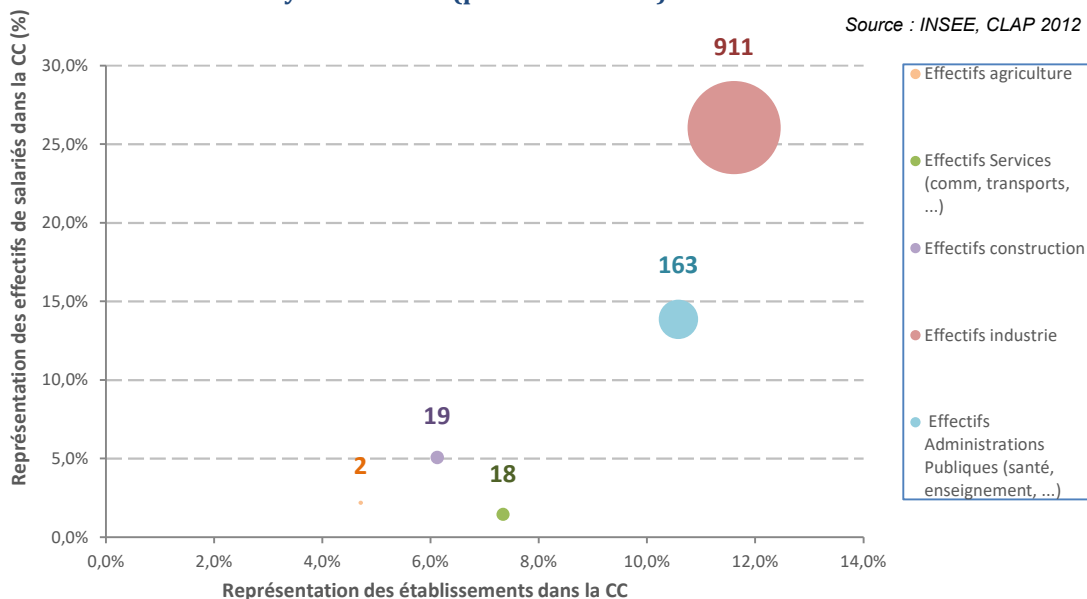
Les graphiques ci-dessous indiquent le positionnement, au sein de la CC, de l'appareil productif des communes de Biesheim, Kunheim, Volgelsheim et Neuf-Brisach.

Ils confirment le profil "industriel" déjà mentionné précédemment des deux communes de Biesheim et Kunheim, tandis que Neuf-Brisach et Volgelsheim se caractérisent par une orientation plus "tertiaire" de leurs emplois avec un poids plus important des secteurs des commerces, transports, services et de l'administration.

L'appareil productif de la Commune de Biesheim et son poids dans la CC du Pays de Brisach (périmètre 2014) en décembre 2012

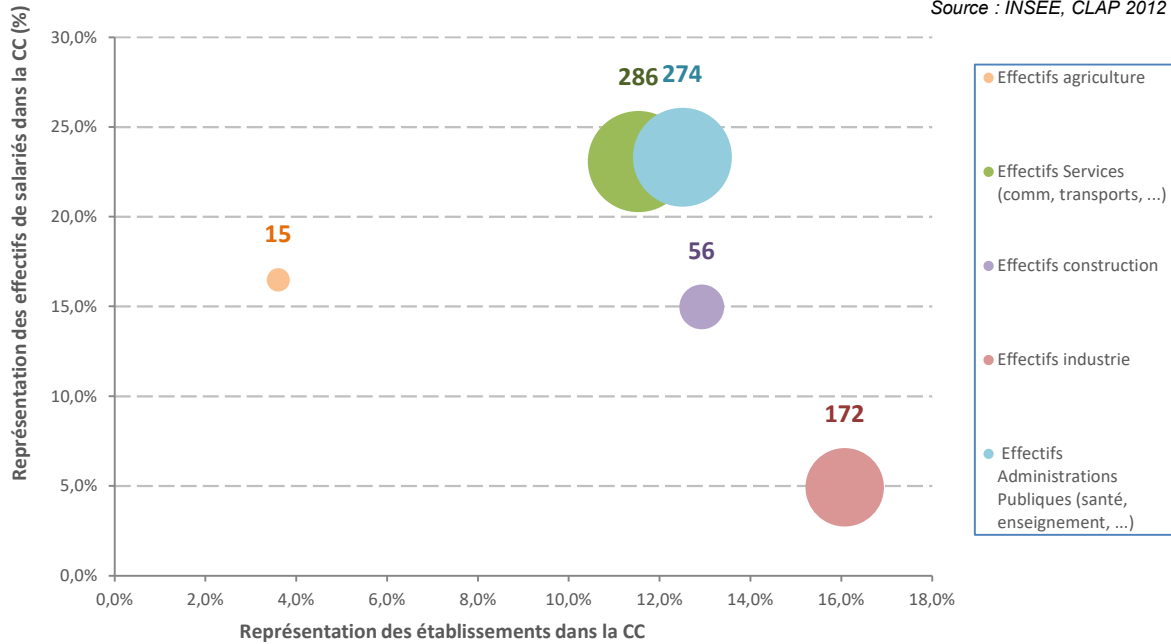


L'appareil productif de la Commune de Kunheim et son poids dans la CC du Pays de Brisach (périmètre 2014) en décembre 2012



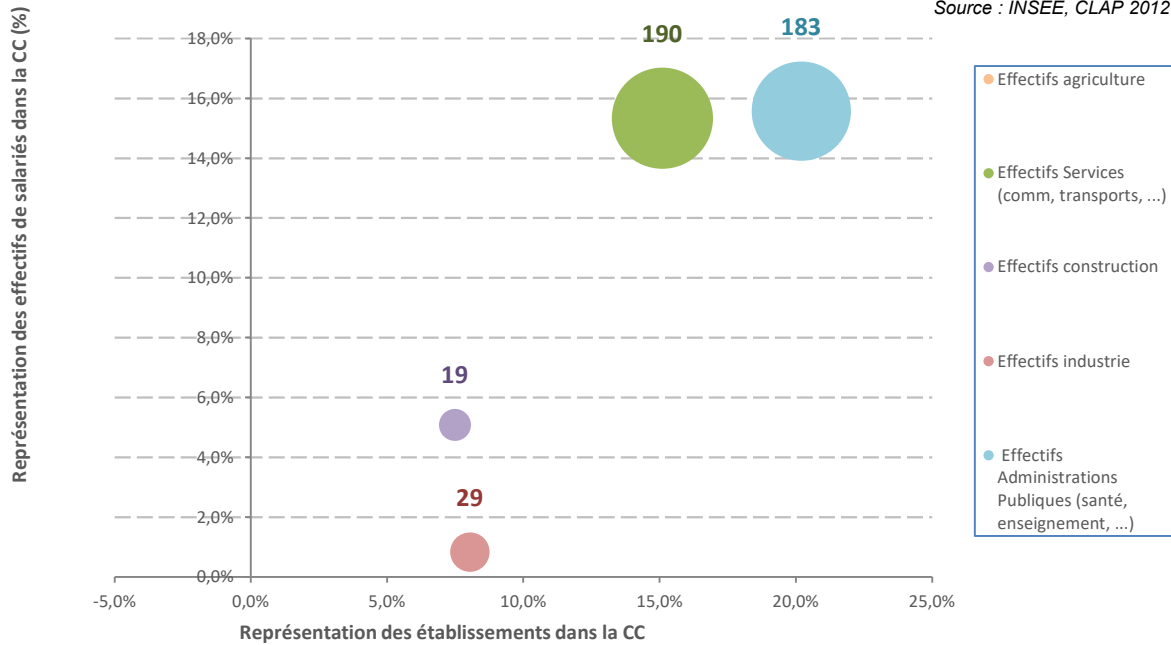
L'appareil productif de la Commune de Volgelsheim et son poids dans le CC du Pays de Brisach (périmètre 2014) en décembre 2012

Source : INSEE, CLAP 2012



L'appareil productif de la Commune de Neuf-Brisach et son poids dans la CC du Pays de Brisach (périmètre 2014) en décembre 2012

Source : INSEE, CLAP 2012



L'emploi au lieu de travail : éléments saillants

- 10 055 emplois en 2012 dans l'ensemble de la CC, localisés à 28,9 % à Biesheim, à 17 % à Fessenheim, et 12 % à Kunheim (ensemble : 58 %, et 75 % en ajoutant à cet ensemble les emplois offerts à Volgelsheim et Neuf-Brisach) ;
- Ces emplois sont occupés à 54 % par des actifs de la CC ;
- En termes de CSP, l'emploi de catégorie "ouvrière" demeure prépondérant en 2012 (36 %) ;
- Le secteur de l'"industrie" est largement le premier pourvoyeur d'emplois (45,5 % en 2012) ;
- 31 zones d'activités sur plus de 1 230 hectares sont installées sur le territoire de la CC ;
- Indice de concentration de l'emploi : 65,3 (2 SCoT 94,3, département 89).

6. Equipements et services

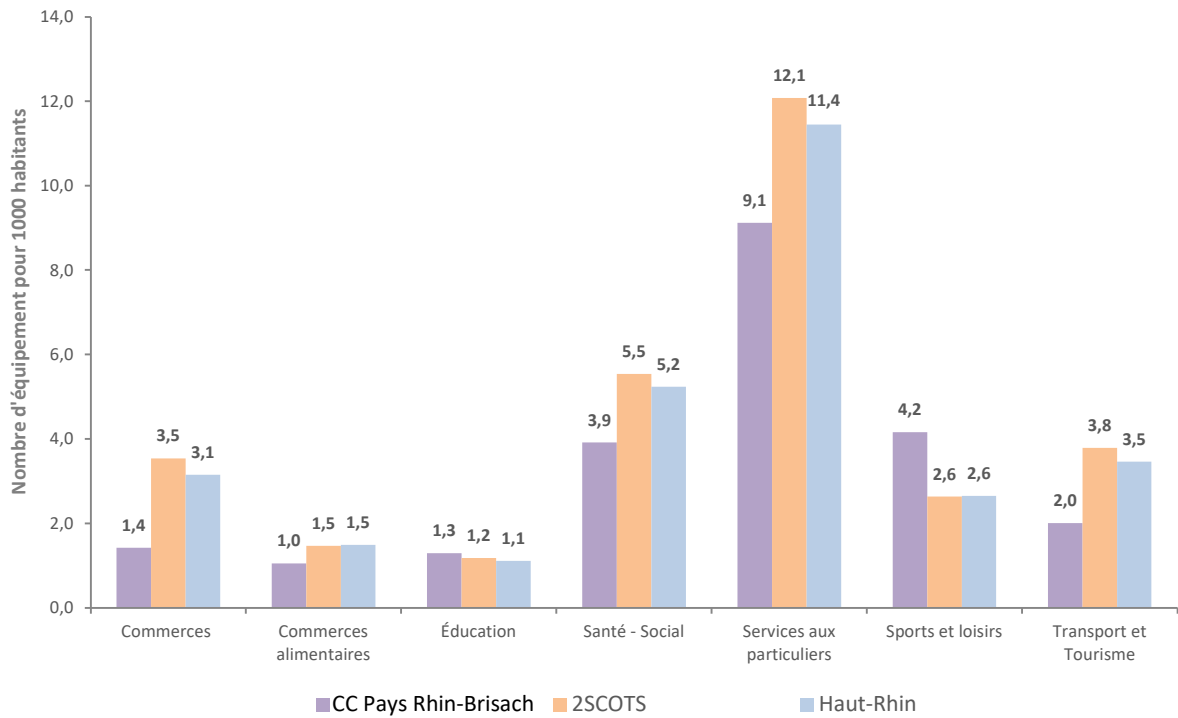
6.1. Services recensés dans la base permanente des équipements

Equipements	Nombre
Gendarmerie	2
Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)	1
Banque, Caisse d'Epargne	14
Pompes funèbres	2
Bureau de poste	3
Relais poste commerçant	6
Agence postale communale	1
Réparation automobile et de matériel agricole	37
Contrôle technique automobile	4
Ecole de conduite	7
Maçon	20
Plâtrier peintre	27
Menuisier, charpentier, serrurier	37
Plombier, couvreur, chauffagiste	24
Électricien	24
Entreprise générale du bâtiment	7
Coiffure	36
Vétérinaire	1
Agence de travail temporaire	2
Restaurant	45
Agence immobilière	19
Blanchisserie-Teinturerie	3
Soins de beauté	16
Supermarché	6
Grande surface de bricolage	2
Supérette	1
Épicerie	10
Boulangerie	12
Boucherie charcuterie	5
Librairie papeterie journaux	3
Magasin de vêtements	7
Magasin d'équipements du foyer	4
Magasin de chaussures	1
Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	2
Magasin de meubles	3
Magasin d'articles de sports et de loisirs	5
Magasin de revêtements murs et sols	1
Droguerie quincaillerie bricolage	3
Parfumerie	1
Fleuriste	6
Magasin d'optique	5
Station service	3
École maternelle	11
Classe maternelle de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) dispersé	1
École élémentaire	22

Equipements	Nombre
Classe élémentaire de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) dispersé	6
Collège	2
Centre de santé	3
Médecin omnipraticien	19
Spécialiste en gynécologie obstétrique	1
Chirurgien dentiste	10
Sage-femme	1
Infirmier	41
Masseur kinésithérapeute	20
Orthophoniste	5
Orthoptiste	1
Pédicure-podologue	3
Pharmacie	4
Laboratoire d'analyses et de biologie médicales	1
Ambulance	2
Personnes âgées : hébergement	2
Personnes âgées : soins à domicile	1
Personnes âgées : services d'aide	1
Garde d'enfant d'âge préscolaire	5
Adultes handicapés : services	2
Travail protégé	1
Aide sociale à l'enfance : hébergement	1
CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale	1
Centre accueil demandeur d'asile	1
Autres établissements pour adultes et familles en difficulté	1
Taxi	7
Bassin de natation	2
Boulodrome	9
Tennis	17
Centre équestre	3
Athlétisme	5
Parcours sportif/santé	6
Plateaux et terrains de jeux extérieurs	21
Salles spécialisées	6
Terrains de grands jeux	30
Salles de combat	3
Salles non spécialisées	7
Roller-Skate-Vélo bicross ou freestyle	5
Sports nautiques	2
Salles de remise en forme	2
Salles multisports (gymnase)	11
Boucle de randonnée	6
Hôtel homologué	8
Camping homologué	3
Information touristique	2

Source : INSEE, BPE 2014

Taux d'équipement pour mille en 2014 (sur population 2012)



Source : INSEE, BPE 2014, RP 2012

6.2. Les équipements scolaires

Ecoles maternelles et primaires

Pour l'année 2015-2016, les écoles primaires de la CC accueillent un total de 3 077 élèves, dont 1 111 en maternelle et 1 392 en élémentaire.

Pour l'année 2015-2016, les écoles primaires de la CC accueillent un total de 923 élèves, dont 349 en maternelle et 1 966 en élémentaire.

La CC compte trois Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) concernant 8 communes sur son territoire :

Appenwihr/Hettenschlag/Logelheim

Ce RPI compte 126 élèves dont 43 en maternelle et 83 en élémentaire

Durrenentzen/Urschenheim/Widensolen

Ce RPI compte 154 élèves dont 43 en maternelle et 111 en élémentaire

Geiswasser/Nambsheim

Ce RPI compte 99 élèves dont 27 en maternelle et 72 en élémentaire

Collèges

Seuls deux collèges sont installés sur le territoire de la CC, à Volgelsheim et à Fessenheim. Les collèges desservant le territoire sont les suivants :

- **Volgelsheim (Robert Schuman)**
- **Fessenheim (Félix Eboué)**
- Ottmarsheim (Théodore Monod)
- Marckolsheim (Jean-Jacques Waltz)
- Fortschwih
- Colmar (Berlioz)

Lycées

La CC ne compte aucun lycée, ceux desservant le territoire sont les suivants :

- Guebwiller (Théodore Deck et Alfred Kastler)
- Sélestat (Schweisguth, Koeberlé et J-B Schwilgué)
- Colmar (Bartholdi, Camille See, Martin Schongauer, Blaise Pascal et Lazare de Schwendi)
- Mulhouse (Lavoisier, Schweitzer, Bugatti, ...)

6.3. Les équipements structurants, commerciaux, socio culturels ou sportifs

Domaine commercial

Le territoire de la CC compte 4 supermarchés, dont 2 localisés à Volgelsheim (Lidl et Intermarché), un à Neuf-Brisach (Carrefour Contact) et un à Fessenheim (Super U).

Domaine scolaire

- Collège Robert Schumann – Volgelsheim
- Collège Félix Eboué - Fessenheim

Domaine culturel

- Médiathèque - Biesheim
- Salle des fêtes - Volgelsheim
- Tour des beaux-arts - Neuf-Brisach (expo et concerts)
- Médiathèque de Fessenheim

Domaine touristique

- Fortifications Vauban - Neuf-Brisach
- Musée de l'Optique - Biesheim
- Musée Gallo-Romain - Biesheim
- Zone touristique de l'Île du Rhin
- Camping Vauban - Neuf-Brisach
- Camping de l'Île du Rhin - Biesheim
- Musée Vauban - Neuf-Brisach
- Le chemin de fer touristique
- Le port de plaisance de l'Île du Rhin
- Musée Victor Schoelcher à Fessenheim
- Maison des Energies à Fessenheim
- Musée Jecker à Hirtzfelden
- Maison de la nature du vieux canal à Hirtzfelden

Domaine sportif

- Piscine Sirénia - Ile du Rhin + club de plongée et de natation
- Gymnase intercommunal COSEC Volgelsheim
- Parcours de santé - Biesheim
- Vitabox = Rhin Or Palace bowling / fitness club 415 / skate park Liberty planet - Alolsheim
- Karting - Biesheim
- Clubs de voile et d'aviron (base du Geiskopf – Geiswasser)
- Ski nautique - Ile du Rhin
- Centres équestres (à Widensolen, Artzenheim et Obersaasheim).
- Pistes cyclables transfrontalières - véloroute Rhin-Eurovélo 15
- Sentiers pédestres (comme le sentier pédagogique de découverte de la nature "Garrulus" de Blodelsheim)
- Skate park à Fessenheim
- Skate park à Rustenhart
- Skate park à Hirtzfelden (rue de Meyenheim)
- City park à Hirtzfelden (derrière la salle polyvalente)

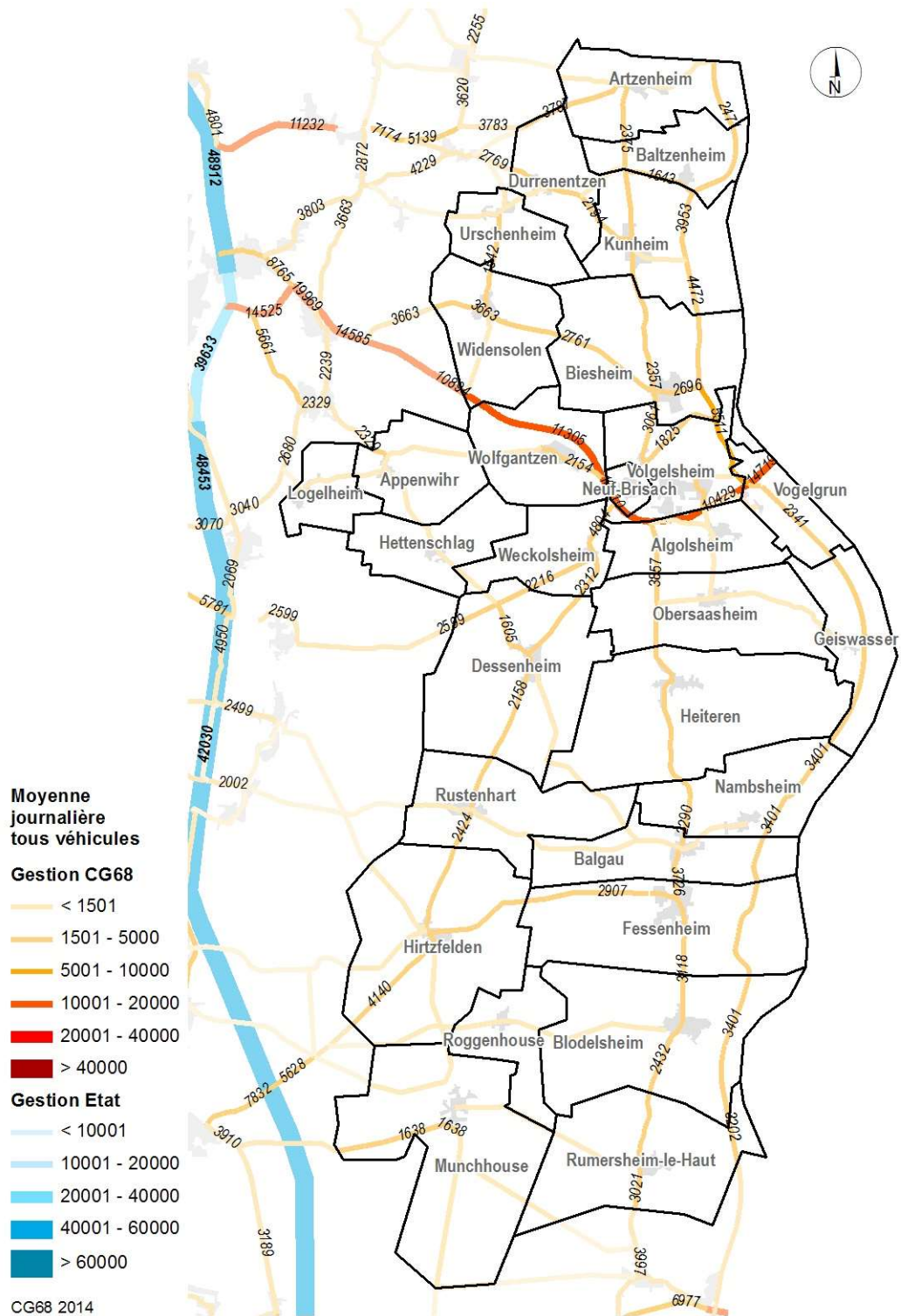
Equipements et services : éléments saillants

- Une gamme étendue de commerces, services, équipements de proximité, centrés sur le pôle urbain et le bourg de Fessenheim ;
- Le taux d'équipements pour 1 000 habitants au niveau de la CC est cependant inférieur aux taux des territoires de référence, SCoT et département.

7. Les infrastructures et les déplacements

7.1. Les infrastructures

7.1.1. Réseau et trafic routier



Le réseau routier

Sans comporter aucun tronçon d'autoroute sur son territoire, la Bande Rhénane est en revanche localisée à proximité de cette infrastructure qui la dessert par un ensemble d'échangeurs :

- les échangeurs de Houssen, de Colmar-Horbourg-Wihr, de Sainte-Croix-en-Plaine, de Niederhergheim, de Niederentzen, de Meyenheim et d'Ensisheim.

Les liaisons est-ouest sont assurées principalement par la D415 (Colmar-Neuf-Brisach-Breisach-am-Rhein), qui assure les liens de transit entre l'A35 en France et l'HaFraBa en Allemagne (autoroute A5), ainsi que la desserte poids lourds du port de Volgelsheim. Un second axe est-ouest tangente le territoire au nord pour desservir Artzenheim en fin de parcours (D111) en se connectant à la D468.

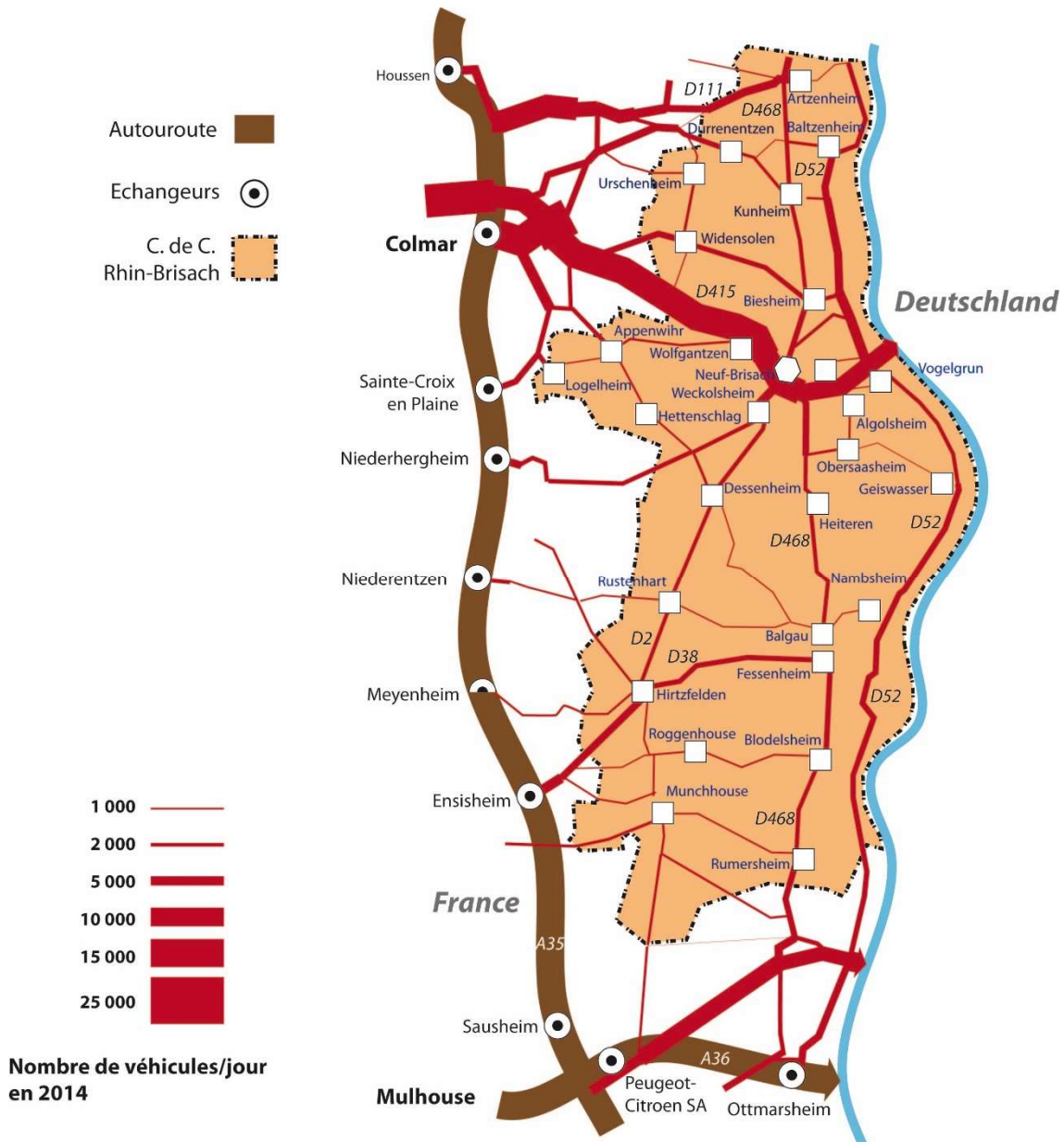
Alimenté par ces deux axes est-ouest, le réseau routier de desserte interne est organisé autour :

- d'un axe nord-sud traversant l'ensemble du territoire, la D468, route reliant Ottmarsheim à Marckolsheim en passant par Neuf-Brisach,
- et d'un axe nord-sud longeant le Rhin et assurant la desserte des équipements industriels tournés vers la façade rhénane du territoire (D52).

Le réseau routier principal se complète par un dernier itinéraire majeur reliant Ensisheim à Neuf-Brisach (D2). Cet axe assure pour partie des relations est-ouest (jusqu'à Hirtzfelden) et des relations nord-sud (de Hirtzfelden à Neuf-Brisach).

Les flux routiers

La carte des trafics de 2014 fait apparaître l'importance de la transversale Est-Ouest (D415), en raison des rôles cumulés assurés par cette voie : axe local structurant, voie de desserte marchandise pour les installations industrielles et portuaires situées le long du Rhin, voie de desserte du principal pôle urbain de l'espace Rhin-Brisach (Biesheim-Neuf-Brisach-Volgelsheim) et voie de transit international et transfrontalier. En fait, cet axe transversal assure aujourd'hui un rôle de diffuseur des trafics est-ouest au sein de la bande rhénane, distribuant les échanges vers le nord et vers le sud à l'aide des croisements avec la D2, la D468 et la D52.



Plus au nord, la D111 endosse un rôle similaire, assurant la diffusion des trafics est-ouest au sein des espaces de la grande couronne nord-est de l'agglomération colmarienne et la pointe nord du Pays Rhin-Brisach.

La carte montre également l'importance de l'axe est-ouest dessiné dans la partie centrale du territoire communautaire par la D2 jusqu'à Hirtzfelden et par la D38 de Hirtzfelden jusqu'à Fessenheim. Cet axe est, par sa charge de trafic, l'un des plus utilisés au sud de la D415. Physiquement, il se prolonge vers l'est jusqu'à l'A5 en Allemagne en passant par Fessenheim et par le pont de l'usine hydroélectrique de Fessenheim. Toutefois, ce maillon transversal est-ouest peu commode est faiblement utilisé.

Les deux autres axes majeurs de la Bande Rhénane par le volume de trafic sont :

- la D52, en raison des trafics induits par les activités implantées le long du Rhin, tout particulièrement à Volgelsheim, Biesheim et Kunheim, ainsi qu'à Fessenheim (Centrale Nucléaire, Usine hydroélectrique, zone d'activité intercommunale). La D52 est également desservie au sud par l'A36 à la hauteur d'Ottmarsheim et au nord par la D424 dans le Bas-Rhin à la hauteur de Marckolsheim. La charge de trafic en provenance de ces deux axes de franchissement du Rhin est loin d'être négligeable, ce qui montre la richesse du maillage des échanges sur les rives du Rhin.
- la D468, qui assure un rôle de desserte interne des villages de la bande rhénane sur tout l'axe nord-sud du territoire communautaire, et qui permet la liaison avec la D39 (passage sur le Rhin à la hauteur de Chalampé).

Les flux poids-lourds

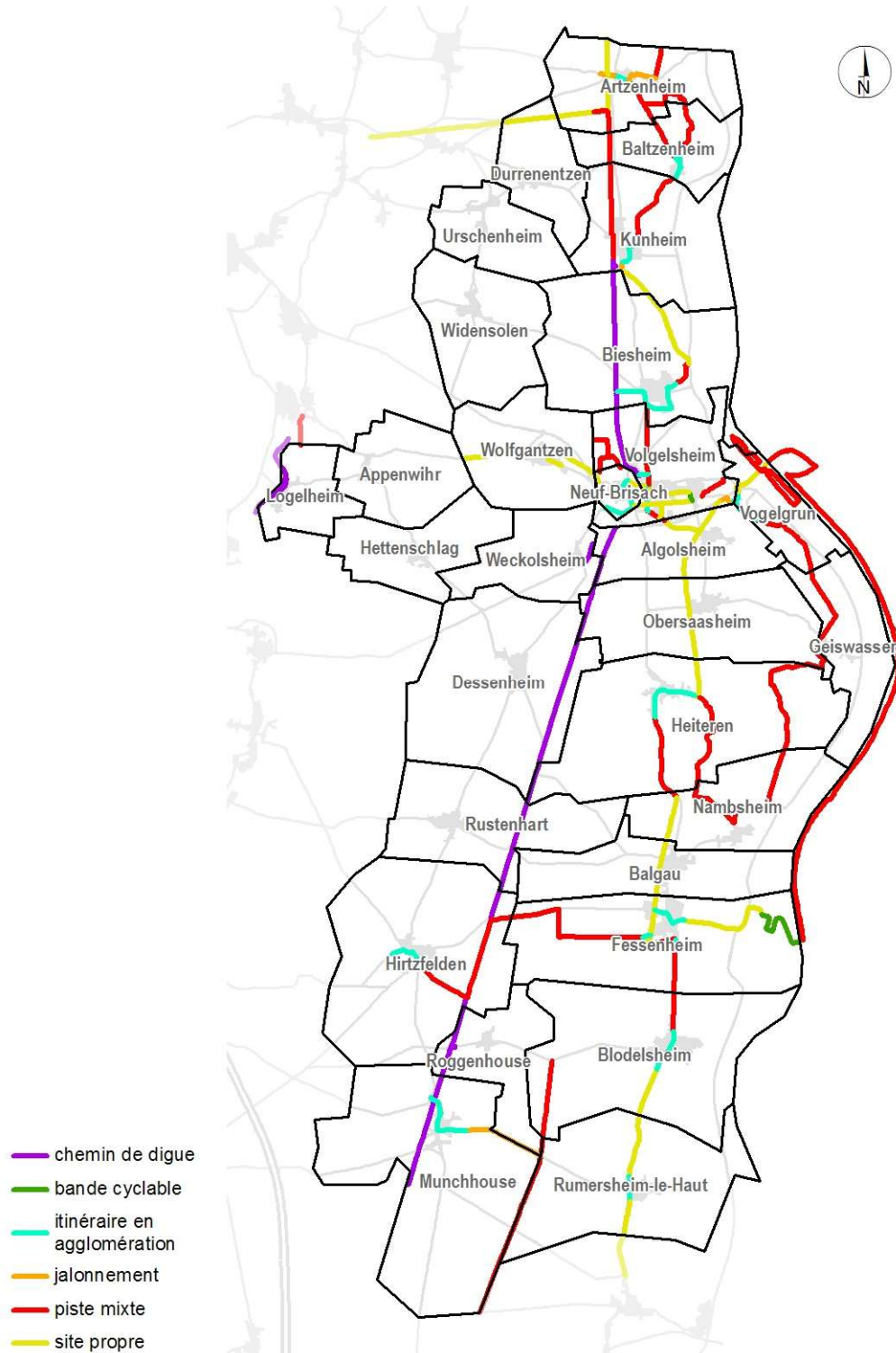
La carte des flux poids lourds met plus particulièrement en lumière la hiérarchie des infrastructures routières assurant la desserte marchandise du territoire :

- le rôle majeur de la D415 et de la D52 (route EDF le long du Rhin) pour la desserte marchandise apparaît clairement. Pour ce qui concerne la D52, c'est tout particulièrement la section nord à partir de Volgelsheim et en direction de Marckolsheim qui apparaît fortement chargée en trafic. Bien que moins chargé que le segment nord, le segment longeant le Rhin au sud de la D415 fait apparaître néanmoins un niveau de trafic non négligeable, induit en partie par la centrale nucléaire de Fessenheim.

En cumulant les vocations :

- de transit vers le Pays de Bade,
 - de desserte des industries implantées le long du Rhin,
 - de desserte du pôle urbain principal de la communauté de communes
 - de diffusion des flux à destination de toute la partie nord du territoire communautaire,
- la D415 apparaît comme un équipement structurant majeur pour le développement économique du Pays Rhin-Brisach.
- le segment de la D2 entre l'échangeur d'Ensisheim et Hirtzfelden, constitue le second diffuseur par l'importance des flux concernés. Il présente toutes les caractéristiques d'un axe permettant la diffusion des flux d'échanges pour les villages du sud et du centre du Pays Rhin-Brisach.
 - au sud de l'échangeur de Colmar, l'échangeur de Niederhergheim, assure un rôle plus secondaire.

7.1.2. Pistes cyclables



Vingt kilomètres de pistes cyclables ont été aménagés par le Département du Haut-Rhin et par la CC dans le cadre du schéma départemental. Elles comprennent un tronçon de la "Véloroute Rhin", itinéraire européen qui va de la source du Rhin à Andermatt (Suisse), jusqu'à Rotterdam (Pays-Bas). Il existe aussi de nombreux itinéraires balisés, sur des voies communales ou départementales.

En 2014, la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme du Pays de Brisach et de Breisach-am-Rhein ont travaillé sur le renouvellement de la carte cyclo-transfrontalière

"Vélos sans frontières". Elle offre un large panel de pistes cyclables pour tous niveaux et propose 26 boucles qui permettent de découvrir le territoire (source : site internet de la CC).

Le Pays Rhin-Brisach est traversé par l'axe cyclable de la véloroute du Rhin (Eurovélo 15), qui relie la Suisse aux Pays-Bas (Andermatt-Rotterdam). Cet axe croise à quelques kilomètres au sud du territoire communautaire la véloroute Nantes-Budapest (Eurovélo 06) qui dessert notamment l'agglomération mulhousienne.

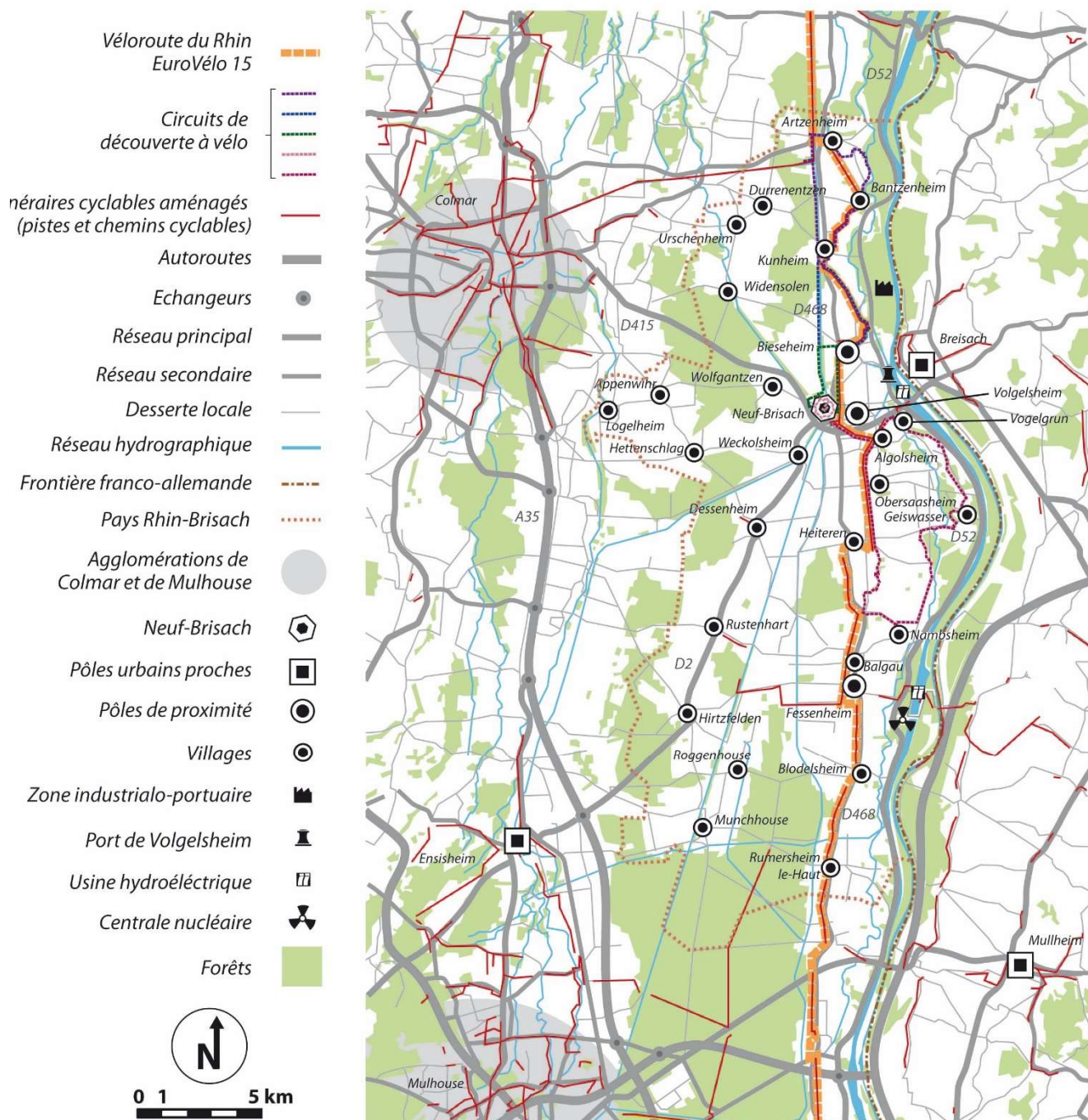


*L'emprise de l'ancienne
voie ferrée aménagée en
piste cyclable*

à Fessenheim



à Alolsheim



Carte des parcours cyclables du Pays Rhin-Brisach - parcours en site propre (piste aménagée ou chemins cyclables) et circuits de découverte.

Du sud au nord, l'itinéraire longe tout d'abord la D468 en site propre jusqu'à Fessenheim. Elle emprunte à Fessenheim la piste aménagée sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée jusqu'au nord de Balgau, où elle rejoint la D468, qu'elle longe en site propre jusqu'à Heiteren, où elle reprend le parcours de l'ancienne voie ferrée jusqu'à Algolsheim, en passant par Obersaasheim. A Algolsheim, elle donne accès à un itinéraire cyclable en direction de Breisach-am-Rhein, et se poursuit en direction de Volgelsheim, franchissant la D415. Après avoir traversé Volgelsheim et assuré la desserte de Neuf-Brisach, elle passe à travers champs jusqu'à Biesheim pour emprunter ensuite l'ancien chemin de halage du canal du Rhône au Rhin jusqu'à Kunheim et reprendre ensuite à travers champs jusqu'à Artzenheim en passant par

Baltzenheim. A Artzenheim, elle donne accès à une piste longeant le canal de Colmar et permettant d'accéder au réseau cyclable de l'agglomération colmarienne, tout en poursuivant sa route le long du canal du Rhône au Rhin jusqu'à Marckolsheim. A l'échelle du Pays Rhin-Brisach, la liaison le long du canal de Colmar est la seule disponible entre l'espace communautaire et l'agglomération colmarienne.

La véloroute, qui présente les avantages d'une totale continuité et d'une bonne cohérence, est l'itinéraire structurant de l'offre cyclable pour le Pays Rhin-Brisach.

Le réseau cyclable est complété notamment par un axe est-ouest croisant la Véloroute du Rhin à Fessenheim, assurant le lien entre la berge de l'ancien canal du Rhône au Rhin à Hirtzfelden et le Rhin. Franchissant le Rhin par le pont de l'usine hydroélectrique, l'itinéraire se connecte de l'autre côté du fleuve au réseau cyclable badois.

Outre ces segments principaux, d'autres parcours ont été aménagés ou rendus praticables aux vélos. Ces différents linéaires cyclables s'accompagnent de nombreuses possibilités d'itinéraires générées par les voies à faible trafic et par les sentiers cyclables. Utilisant différents segments de la véloroute, plusieurs boucles d'itinéraires de découverte à vélo ont été aménagées ou jalonnées, permettant la découverte à vélo de la Bande Rhénane.

Bien que significative, l'offre cyclable est dans l'ensemble davantage adaptée aux pratiques de loisir plutôt qu'aux déplacements utiles (domicile-travail ou déplacements de proximité).

Les pôles urbains principaux présentent en revanche une offre de parcours cyclables non négligeable.

En desservant le pôle urbain de Neuf-Brisach-Biesheim-Volgelsheim, la véloroute donne accès à différents parcours de desserte urbaine à vélo au sein des trois communes. Le village de Volgelsheim est ainsi équipé d'un assez long linéaire cyclable couvrant les différentes parties du village, et dont la boucle formée par la rue de Neuf-Brisach, la rue de la Libération, la rue des Vosges et la rue de l'Érable forme l'armature principale. Cette boucle dessert notamment l'école primaire et le collège. A noter également les efforts d'aménagement importants de parcours cyclables réalisés non loin de là et dans un esprit similaire à Wolgantzen.

A Fessenheim et Balgau, l'aménagement de la piste cyclable sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée a permis de localiser le site propre cyclable de manière adaptée à une utilisation plus urbaine et plus quotidienne du vélo. A Fessenheim, le parcours est aisément accessible depuis les quartiers d'habitation de la commune, et dessert en outre l'école élémentaire et le complexe sportif, tout en passant à proximité du collège et de la salle polyvalente. Un aménagement cyclable en site propre de ce type, même s'il n'est pas de nature à répondre à tous les besoins, peut constituer un segment significatif pour de nombreux parcours cyclables au sein du village.

Dans les autres communes, les itinéraires cyclables aménagés assurent majoritairement un rôle de liaison interurbaine permettant de relier entre eux les différents villages.

Pour ce qui concerne les déplacements de proximité au sein des espaces villageois, l'offre la mieux adaptée aux usagers quotidiens du vélo devrait viser prioritairement :

- la mise en place de quelques possibilités de stationnement pour la desserte des cœurs villageois et des principaux équipements publics,
- des aménagements d'espaces publics facilitant une mixité apaisée et sécurisée de déplacements, accordant au vélo et au piéton toute leur place.

7.2. Les transports en commun

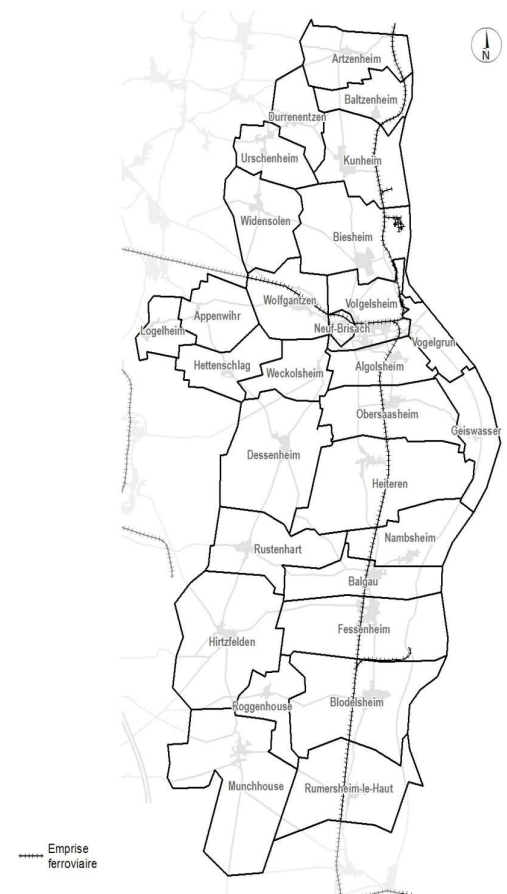
7.2.1. Réseau ferré

La CC est traversée du Nord au Sud par la voie ferrée reliant Mulhouse à Marckolsheim et d'Est en Ouest par celle joignant Volgelsheim à Colmar via Neuf-Brisach et Wolfgantzen.

La ligne SNCF Colmar-Neuf-Brisach relie la gare de Colmar à la gare de Volgelsheim (anciennement Neuf-Brisach-Gare). Elle est aujourd'hui fermée au service "voyageurs" (depuis 1969), mais toujours ouverte au trafic fret. Une réouverture de la ligne avait été envisagée en 2008 par la Région, mais le projet est resté sans suite.

L'Association Trans Rhin Rail (TRR) milite pour la réouverture de la ligne au trafic voyageur et la reconstruction d'un pont ferroviaire sur le Rhin en vue d'une ligne directe Colmar-Fribourg, projet plébiscité par un sondage effectué en 2015.

Depuis 1993, des trains à vapeur circulent à la belle saison entre la gare de Volgelsheim et le pont du Rhin à Marckolsheim (chemin de fer touristique du Rhin).



La desserte ferroviaire de la Bande Rhénane ne comprend aujourd'hui plus aucun service ouvert aux passagers. Les lignes non déclassées sont ouvertes au seul fret. Les plus proches gares de voyageurs sont :

- Moitié nord du Pays Rhin-Brisach :
 - gare de Breisach-am-Rhein (à 6 km de Neuf-Brisach)
 - gare de Colmar (à 17 km de Neuf-Brisach)
 - gare de Freiburg-im-Breisgau (à 35 km de Neuf-Brisach)
- Moitié sud du Pays Rhin-Brisach :
 - gare de Müllheim (à 20 km de Fessenheim)
 - gare de Rouffach (à 20 km de Fessenheim)
 - gare de Mulhouse (à 27 km de Fessenheim)

Le réseau ferroviaire, autrefois bien représenté au sein de ce territoire (avec les lignes Colmar-Volgelsheim, Volgelsheim-Bantzenheim, et Volgelsheim-Marckolsheim, toutes en voie unique), n'est plus utilisé aujourd'hui que par le trafic fret :

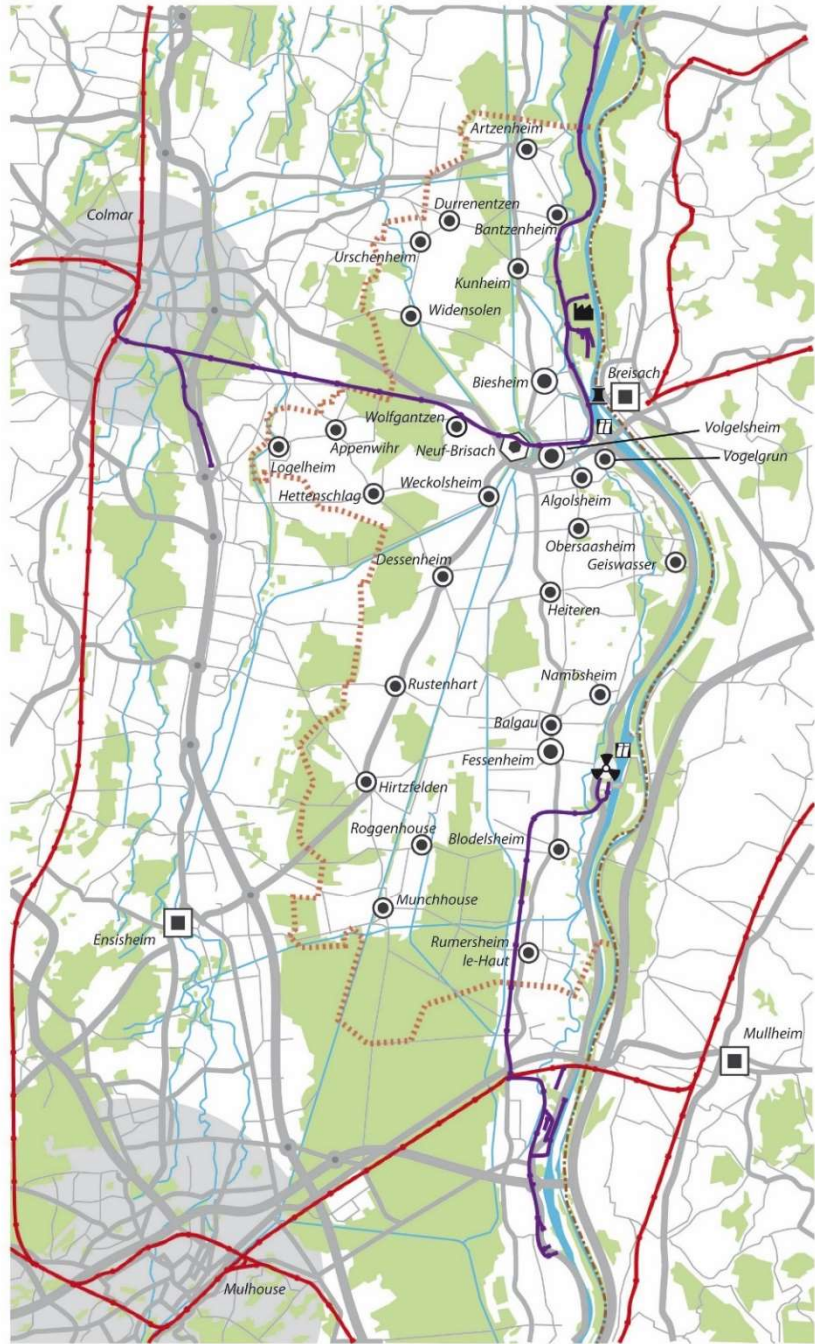
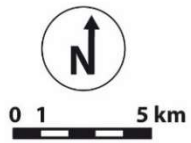
- Colmar-Volgelsheim (avec un trafic fret de 385 817 tonnes en 2015) et Volgelsheim-Marckolsheim, d'une part.
- Bantzenheim-Blodelsheim, se prolongeant jusqu'à la centrale nucléaire de Fessenheim d'autre part.

Le segment permettant la liaison entre ces deux lignes (Volgelsheim-Fessenheim) a été déclassé, déposé et partiellement aménagé en piste cyclable.

Une partie du réseau fret desservant la zone portuaire à partir de la gare de Volgelsheim est mise à disposition par la CCI de Colmar, les dimanche et jours fériés, au bénéfice de l'association assurant la circulation du train touristique du Rhin.

L'infrastructure ferroviaire constitue objectivement un atout pour l'accueil des chargeurs intéressés par la proximité de la voie fluviale et par la possibilité de bénéficier d'expéditions ou d'approvisionnements autant par la route que par le rail. Cet atout n'est toutefois pas aisé à valoriser dans la conjoncture actuelle. Il importe en revanche de le préserver si possible pour ménager des possibilités à moyen ou long terme, puisque l'expérience montre qu'il est quasiment impossible de remettre le rail une fois qu'il a été déposé, même lorsque les emprises restent maîtrisables.

- Voies ferrées**
- Voyageurs 
 - Limitées au fret 
- Autoroutes 
- Echangeurs 
- Réseau principal 
- Réseau secondaire 
- Desserte locale 
- Réseau hydrographique 
- Frontière franco-allemande 
- Pays Rhin-Brisach 
- Agglomérations de Colmar et de Mulhouse 
- Neuf-Brisach 
- Pôles urbains proches 
- Pôles de proximité 
- Villages 
- Zone industrialo-portuaire 
- Port de Volgelsheim 
- Usine hydroélectrique 
- Centrale nucléaire 
- Forêts 



7.2.2. Transport à la demande- ComCom Bus

(source : site internet de la CC)

Les Communautés de Communes du Pays de Brisach et Essor du Rhin ont fait le choix de mettre en commun leur service de transport à la demande en donnant la possibilité aux habitants de se déplacer sur un territoire plus grand.

Le ComCom bus, est un service dédié aux habitants des deux Communautés de Communes pour les adultes et enfants (les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte) au tarif unique de 3 euros (gratuit pour les enfants de moins de 4 ans).

7.2.3. Réseau bus

La CC est desservie par 6 lignes de bus régulières interurbaines organisées par la Région :

- Ligne n° 301 Balgau-Neuf-Brisach-Colmar (transporteur : Lucien Kunegel)
- Ligne n° 303 Biesheim-Widensolen-Colmar (transporteur : Lucien Kunegel)
- Ligne n° 316 Baltzenheim-Colmar (transporteur : Autocars Royer)
- Ligne n° 326 Weckolsheim-Dessenheim-Colmar (transporteur : Lucien Kunegel)
- Ligne n° 346 Fessenheim-Ensisheim-Guebwiller (transporteur : Transdev Grand Est)
- Ligne n° 441 Fessenheim-Ensisheim-Guebwiller (transporteur : Transdev Grand Est)

7.2.4. Le transport scolaire (source : site internet de la CC)

ANDOLSHEIM

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Andolsheim	7h50	17h40	7h50	13h10
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

ALGOLSHEIM

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
	8h11	17h19	8h11	12h43
Rue du Fort	8h17	17h23	8h17	12h49
	8h12	17h18	8h12	12h48
Eglise	8h18	17h12	8h18	12h42
La Nichée	8h13	17h17	8h13	12h47
Fermes	8h15	17h15	8h15	12h45
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

APPENWIHR

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Appenwihr Mairie	8h00	17h30	8h00	13h00
Arrivée et départ collègue	8h25	17h05	8h25	12h35

BALGAU

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Eglise	8h05	17h10	8h05	12h40
Rue Schweitzer	8h06	17h24	8h06	12h54
Arrivée et départ collègue	8h25	17h05	8h25	12h35

BIESHEIM

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Rue des Pêcheurs	8h05	17h10	8h05	12h40
Arrivée et départ collègue	8h10	17h05	8h10	12h35
Place des Châtaigniers	8h15	17h10	8h15	12h40
Arrivée et départ collègue	8h25	17h05	8h25	12h35
Parking Salle des Fêtes – Capitoul	8h10	17h15	8h10	12h45
Arrivée et départ collègue	8h25	17h05	8h25	12h35
Place Georges Lasch – Poste	8h15	17h15	8h15	12h45
Arrivée et départ collègue	8h25	17h05	8h25	12h35

DESSENHEIM

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Dessenheim croisement	8h13	17h17	8h13	12h47
Arrivée et départ collègue	8h25	17h05	8h25	12h35

GEISWASSER

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Eglise	8h04	17h26	8h04	12h56
Café du Cerf	8h05	17h25	8h05	12h55
Arrivée et départ collègue	8h25	17h05	8h25	12h35

HEITEREN

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Salle Polyvalente	8h10	17h19	8h10	12h49
Rue du 7 Février	8h11	17h20	8h11	12h50
Mairie	8h12	17h18	8h12	12h48
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

HETTENSCHLAG

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Hettenschlag – rue de Dessenheim	8h07	17h23	8h07	12h53
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

KUNHEIM

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Rue des Muguets	7h55	17h23	7h55	12h53
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35
Route de Colmar	7h55	17h20	7h55	12h50
Ecole Maternelle	7h58	17h17	7h58	12h47
Rue Beghin		17h16		12h46
Arrivée et départ collège	8h05	17h05	8h05	12h35

NAMBSHEIM

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Calvaire	8h01	17h29	8h01	13h00
Eglise	8h02	17h28	8h02	12h58
Rue du Bouglon	8h03	17h27	8h03	12h57
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

OBERSAASHEIM

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Mairie	8h13	17h22	8h13	12h52
Pompiers	8h15	17h20	8h15	12h50
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

VOGELGRUN

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Abribus Rte d'Algolsheim	8h16	17h14	8h16	12h44
Mairie	8h17	17h13	8h17	12h43
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

WECKOLSHEIM

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Weckolsheim Place centrale	8h20	17h10	8h20	12h40
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

WIDENSOLEN

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Mairie	8h15	17h15	8h15	12h45
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

WOLFGANTZEN

Arrêts	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi		Mercredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Wolfgantzen – Place	8h10	17h20	8h10	12h50
Arrivée et départ collège	8h25	17h05	8h25	12h35

À noter : bus également réservé aux élèves de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), de CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) et pour les dérogations.

Regroupement scolaire de Widensolen, Urschenheim et Durrenentzen – Aller et Retour

	Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi			
Widensolen	7h50	11h30	13h15	16h00
Urschenheim	7h55	11h35	13h20	16h05
Durrenentzen	8h00	11h40	13h25	16h10
Urschenheim	8h05	11h45	13h30	16h15
Widensolen	8h10	11h50	13h35	16h20

Regroupement scolaire de Hettenschlag, Logelheim et Appenwihr – Aller et Retour

	Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi			
Hettenschlag Rue de Dessenheim	7h55	11h45	13h20	16h10
Appenwihr Mairie	8h00	11h40	13h25	16h05
Logelheim Lotissement	8h05	11h35 11h55	13h30 13h30	16h00 16h20
Appenwihr Mairie	8h10	11h50	13h35	16h15
Hettenschlag Rue de Dessenheim	8h15	11h45	13h40	16h10

Desserte cars

La desserte par les transports en commun est assurée par les cars affrétés par la Région. Toutes les communes du Pays Rhin-Brisach sont desservies par une ligne régulière, ainsi que la plupart des écarts, dont par exemple le hameau de Rheinfelderhof, situé sur le ban de Rustenhart.

Pas moins de 9 lignes différentes assurent la desserte des 29 communes du Pays Rhin-Brisach. Le schéma de desserte est, pour la partie nord du territoire communautaire, organisé suivant un dispositif rayonnant de 6 lignes partant de Colmar. Ne se croisant pas les unes les autres, ces lignes au départ de Colmar ne génèrent aucune possibilité de correspondance entre elles. Elles permettent d'assurer des temps de parcours praticables pour toutes les communes pour les voyages à destination de Colmar, ce qui est l'un des objets prioritaires de la desserte, notamment afin de permettre aux lycéens l'accès en car aux lycées de la ville.

Les 3 autres lignes desservent la partie sud du territoire communautaire. Elles sont pour 2 d'entre elles au départ de Guebwiller, et pour la dernière au départ de Mulhouse, avec pour objet principal la desserte des Lycées de Guebwiller, d'une part, Mulhouse et Illzach d'autre part.

Au départ de Neuf-Brisach, la gare SNCF de Colmar est à environ 30 minutes. En revanche, les communes plus lointaines sont à des temps de parcours plus importants : Artzenheim à 45 mn, Baltzenheim à 55 mn, Geiswasser à 65 mn. Au départ de Fessenheim, la gare de Mulhouse est à environ 45 mn en moyenne et la gare de Colmar à 50 mn en moyenne. La fréquence et l'amplitude de service reste assez limitée, avec en règle générale 4 à 5 aller-retours dans la journée dans le meilleur des cas, 1 ou 2 seulement pour les dessertes les moins fréquentes.



Lignes régulières des cars du département :

Rumersheim-le-Haut :
arrêt « entrée village »



Wolfgantzen :
arrêt « centre »

Le système de desserte au départ de Colmar, Guebwiller et Mulhouse ne permet d'assurer, au sein de la bande rhénane, qu'un niveau très partiel d'offre de déplacements internes au territoire. La desserte interne est assurée :

- par des circuits de ramassage scolaire mis en place par le département afin de compléter le service assuré par les lignes régulières pour la fréquentation des 4 collèges se partageant le recrutement des collégiens du Pays Rhin-Brisach (collèges de Fessenheim, Fortschwihr, Marckolsheim et Volgelsheim) ;
- par un service de transport à la demande mis en place par la communauté de communes. Au besoin, ce service proposé aux habitants par la communauté de communes peut se combiner avec l'offre de destination des 9 lignes régulières de cars mises en service par le département.

7.3. Les moyens de transport utilisés lors des déplacements domicile-travail

	Voitures, camions	Deux roues	Transport en commun	Marche à pied	Sans transport
CC Pays Rhin-Brisach	83,9%	3,5%	5,4%	3,3%	3,9%
2 SCoT	77,3%	5,3%	6,2%	7,6%	3,6%
Département du Haut-Rhin	78,4%	3,9%	7,7%	6,5%	3,4%

Source : INSEE RP 2012 – Exploitation complémentaire

Avec près de 84 % des déplacements, la voiture est le moyen de transport largement privilégié au niveau de la CC. Ce taux est nettement plus élevé que ceux du SCoT et du Département.

L'ensemble privilégie la voie routière et le mode de transport individuel pour ce territoire qui allie croissance résidentielle, fort taux d'activités et présence d'emplois concentrés sur de grandes zones d'activités structurantes.

Que ce soit pour les déplacements domicile-travail, ou pour les déplacements de loisirs, des modes de déplacements alternatifs sont à rechercher et développer (amélioration de l'offre en transports en commun, développement des pistes cyclables, encouragement de tous les modes de déplacement doux, du co-voiturage, etc...).

Les infrastructures et les déplacements : éléments saillants

- Un territoire bordé par les autoroutes A36 et A35, et irrigué en interne par un maillage dense de routes départementales ;
- Un réseau bien présent de pistes et itinéraires cyclables ;
- Une desserte par plusieurs lignes de bus régulières et un service de transports à la demande sur l'ensemble du territoire ;
- La voiture est utilisée pour 83,9 % des déplacements domicile-travail, un recours supérieur aux pratiques observées dans les territoires de référence (SCoT, département).

8. Le développement touristique

A l'échelle de ce territoire longeant la rive gauche du Rhin, c'est incontestablement Neuf-Brisach et sa place forte qui offrent la source principale de notoriété et d'attractivité touristique. Placée en outre sur l'itinéraire Colmar-Freiburg, Neuf-Brisach est également localisée sur les parcours touristiques en direction de Colmar depuis l'Allemagne et en direction de Breisach-am-Rhein et Freiburg depuis l'Alsace. A côté du patrimoine architectural et historique de la ville forte, un ensemble d'attracteurs touristiques très divers s'est peu à peu constitué en quelques décennies, tel que musées, équipements du tourisme fluvial et parcours cyclables, contribuant à doter la bande rhénane d'un incontestable potentiel touristique.

8.1. L'offre touristique du Pays Rhin-Brisach

Les attracteurs touristiques

La place forte de Neuf-Brisach constitue incontestablement l'atout majeur d'attractivité touristique de Rhin-Brisach. En 2008, la place-forte, parmi un ensemble d'autres sites représentatifs de l'œuvre de Sébastien le Prestre de Vauban, appartient désormais depuis 2008 au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui ajoute considérablement au rayonnement du site et à sa notoriété. Le site présente de ce fait un gisement pour le développement touristique sans doute encore sous exploité. En 2015, 15 000 visiteurs ont suivi la visite guidée des fortifications.

Outre Neuf-Brisach, Rhin-Brisach offre comme autres attracteurs tout un ensemble d'équipements qui frappent par la diversité des thématiques touristiques ainsi réunies:

- **La Maison des Energies de Fessenheim**, créée par EDF à proximité de la Centrale Nucléaire, permet de satisfaire la curiosité scientifique et technique du grand public. Il faut noter aussi le volume non négligeable des visites de la Centrale Nucléaire elle-même (2 500 visites annuelles), compte tenu des contraintes de sécurité et des restrictions importantes que sa fréquentation rend nécessaire : les demandes formulées par des groupes constitués nécessitent en effet d'être motivées et adressées à l'avance. La centrale nucléaire est l'un des sites majeurs du tourisme industriel en Alsace avec l'usine du groupe PSA (Peugeot) de Sausheim.
- Le patrimoine scientifique et technique est également représenté par le **Musée de l'instrumentation optique de Biesheim**, dont la collection historique d'instruments d'optique illustre les parcours et les innovations scientifiques et techniques dues à plusieurs savants alsaciens du XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, dont l'un, François Antoine Jecker, est originaire de Hirtzfelden.
- Le patrimoine scientifique et technique est enfin également représenté par le **chemin de fer touristique du Rhin**. L'animation touristique, limitée aux seuls dimanches, permet de suivre un itinéraire de chemin de fer avec un convoi tracté par ancienne locomotive à vapeur. L'attraction proposée par l'association gestionnaire du chemin de fer touristique combine la visite guidée des matériels ferroviaires, conservés au dépôt de l'ancienne gare de Volgelsheim, avec un court itinéraire en chemin de fer et une croisière sur le Rhin.

Les musées scientifiques et techniques de la bande rhénane s'insèrent dans un maillage régional non négligeable de musées scientifiques et techniques, tels que le Musée Electropolis de Mulhouse ainsi que les autres musées de civilisation matérielle mulhousiens.



Musée gallo-romain et musée de l'optique de Biesheim **Maison des Energies à Fessenheim**

Les autres équipements muséographiques et culturels de Rhin-Brisach sont :

- **le musée gallo-romain de Biesheim** (2 000 visiteurs en 2015), qui met en valeur et présente au public le produit des campagnes de fouilles archéologiques réalisées sur le site de l'oppidum gallo-romain d'Oedenbourg (situé sur le ban de Biesheim au nord du village actuel).
- **le musée Victor Schoelcher, de Fessenheim**, consacré à la vie du célèbre abolitionniste natif de la commune, tout en retraçant l'histoire de l'abolition de l'esclavage. Le musée fait partie d'un réseau d'équipements du grand est dessinant une « route des abolitions de l'esclavage et des droits de l'Homme ».
- le passé militaire récent est quant à lui représenté par le **fort de Heiteren**, ouvrage réalisé par le Reich allemand avant la première guerre mondiale pour renforcer le système défensif de la place forte de Neuf-Brisach. Le site participe à un maillage dense de lieux de mémoire de nos différentes guerres (1870, 1914-1918 et 1939-1940) dont les témoignages et les traces matérielles émaillent le territoire régional. Comme sites proches de Rhin-Brisach, on peut notamment citer, localisés le long du Rhin, le site de Marckolsheim (Musée mémoriel de la ligne Maginot du Rhin) et le Mémoriel Maginot d'Uffheim.
- mentionnée pour mémoire, **la maison du vieux canal à Hirtzfelden** est un équipement s'adressant aux publics scolaires et aux groupes constitués. Il n'est pas de ce fait un attracteur touristique à proprement parler, puisqu'il n'est absolument pas tourné vers le public diffus. Il faut d'avantage l'envisager comme un équipement de valorisation des ressources naturelles du territoire, notamment à l'usage de ses propres habitants. Il bénéficiera prochainement des agréments qui lui permettront de devenir « Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement » (CINE).

Rhin-Brisach présente ainsi un ensemble muséographique particulièrement diversifié : tourisme industriel, tourisme scientifique et technique, tourisme mémoriel, tourisme militaire, tourisme archéologique, soit 5 thématiques différentes sur les 9 familles de musées que l'on dénombre en France. Cette diversité contribue à inscrire Rhin-Brisach comme étape possible dans les divers circuits touristiques déployés au sein du territoire alsacien et de la haute vallée du Rhin.

Le tourisme cyclable

La bande rhénane est traversée par l'Eurovéloroute n°15 (Eurovéloroute du Rhin). Cet itinéraire cyclable participe pleinement à l'identité du territoire Rhin-Brisach puisque sa vocation est de longer la rive du Rhin à partir de la source du fleuve jusqu'à Rotterdam.

Les Eurovéloroutes constituent des leviers de développement et d'aménagement en matière de réseaux cyclable, en offrant des axes cyclables majeurs à partir desquels des boucles de découverte locales peuvent se dessiner. C'est cette logique qui a déjà été mise en application par les collectivités du territoire, qui ont aménagé et jalonné plusieurs boucles de découverte intégrant divers segments de la véloroute du Rhin.

Les Eurovéloroutes forment également un levier de développement en matière touristique, suscitant le développement d'un tourisme cyclable fondé sur la découverte à vélo, couplé avec des offres d'hébergement adaptées aux besoins des randonneurs cyclables (produits de type « randonnée sans bagage », étapes movélo pour les adeptes du vélo électrique, et surtout, proximité et accessibilité vis-à-vis des itinéraires cyclables). Le développement de l'attractivité de la véloroute est susceptible le cas échéant de constituer un levier pour le renforcement des possibilités d'hébergement.

Le parcours de l'Eurovéloroute, au sein du territoire Rhin-Brisach, emprunte pour une part non négligeable des sections en site propre qui sont attractives. Toutefois, ce sont souvent les parcours le long des rives fluviales qui présentent le meilleur attrait pour la randonnée en vélo. Les sections de la véloroute longeant les cours d'eau se limitent à l'extrémité nord du territoire, en dépit de l'important réseau fluvial dont il dispose. Ces parcours au fil de l'eau sont à jalonner, développer et relier à la véloroute.

A noter : l'Alsace est desservie par trois Eurovéloroutes sur les 7 traversant la France. Ces trois Eurovéloroutes se croisent à peu de distance au sud de Brisach-Rhin, à proximité de l'agglomération mulhousienne (Eurovéloroute du Rhin, Eurovéloroute Nantes-Budapest, Eurovéloroute Via Romea Francigera –Londres-Brindisi).

Le tourisme fluvial

Le territoire Rhin-Brisach présente 2 cours d'eau ouverts à la navigation de plaisance :

- le grand canal d'Alsace et le Rhin navigable ;
- le canal de Colmar, qui assure la liaison entre le Rhin et la ville de Colmar en empruntant une courte section navigable de l'ancien canal Saône-Rhin.

Rhin-Brisach est équipé d'un port de plaisance de 210 emplacements localisé à Biesheim-Kunheim sur l'île du Rhin, disposant notamment d'une capitainerie, d'un service d'hivernage et d'une station-service pour les plaisanciers. Il compte parmi les plus importants ports de plaisance sur le Rhin entre Bâle et Karlsruhe, tant par ses capacités que par ses équipements. Il s'adresse toutefois en majeure partie aux plaisanciers locaux, bien plus qu'aux plaisanciers en escale, tout en accueillant une part de bateaux badois appartenant à des plaisanciers venant de l'autre rive du Rhin.



***Le port de
plaisance de l'île
du Rhin
(Biesheim)***

Une halte fluviale a été aménagée et équipée à Kunheim, sur le linéaire de l'ancien canal Saône-Rhin. D'une capacité de 16 emplacements, elle est équipée de bornes électriques, de branchements eau et d'un local sanitaire.

Le port de plaisance est localisé à la confluence entre le vieux Rhin et le grand canal d'Alsace. Il est également situé à une très courte proximité de l'embouchure du canal de Neuf-Brisach par lequel, après franchissement d'une écluse, il est possible d'accéder au canal de Colmar. Le canal de Colmar dessert à son extrémité ouest le port de plaisance de Colmar, d'une capacité de 58 emplacements.

Les possibilités de plaisance liées à ce réseau fluvial sont relativement limitées, dans la mesure où la plaisance sans permis de navigation (correspondant aux produits de location touristique) est limitée au seul canal de Colmar jusqu'à l'écluse du Rhin : les plaisanciers sans permis ne peuvent pas passer du canal de Colmar au canal Saône-Rhin ni au Canal de la Marne au Rhin car il leur faut pour cela un titre de navigation leur permettant de naviguer sur le Rhin. Cela limite la plaisance occasionnelle (sans permis) à un linéaire très limité, qui peut largement se pratiquer dans la journée, contrairement à d'autres régions fluviales et contrairement au canal de la Marne au Rhin au nord de Strasbourg et au canal Saône-Rhin au Sud de Mulhouse qui offrent de plus larges possibilités d'itinérance au fil de l'eau sur plusieurs jours.



Depuis l'île du Rhin, vue sur les bateaux de croisière amarrés à la rive droite du Rhin à Breisach-am-Rhein

En dépit de cette contrainte, plusieurs acteurs économiques ont réussi à tirer parti de la situation et à proposer des produits de promenade fluviale et de location de péniche qui semblent rencontrer un public assez large.

Pour les autres catégories de plaisanciers (titulaires du permis de navigation), le site présente en revanche un réel intérêt, notamment par la qualité des équipements dont disposent les ports de plaisance de Colmar et de l'île du Rhin. La possibilité de naviguer depuis ce port jusqu'à celui de Colmar fait de cette halte une étape attractive pour les plaisanciers en itinérance sur le Rhin.

Rhin-Breisach ne compte sur son territoire aucune escale fluviale permettant d'accueillir les bateaux de croisière sur le Rhin. L'escale fluviale desservant le territoire est localisée sur l'autre rive, à Breisach-am-Rhein, en face du port de plaisance de l'île du Rhin. Les capacités d'accueil limitées de cette escale pourraient à terme, en raison d'une demande importante, se doubler par une escale localisée côté alsacien.

8.2. L'offre d'hébergement touristique

L'équipement hôtelier

Avec une dizaine d'hôtels concentrés dans les environs de Neuf-Brisach et de Fessenheim l'hébergement hôtelier apparaît sous équipé dans le territoire Rhin-Breisach en comparaison

avec les espaces voisins. En effet, à population égale Rhin-Brisach compte en nombre de chambres une capacité environ deux fois moindre que la communauté de communes de Sélestat et environ 4 fois moindre que Colmar Agglomération. Il est vrai que ces deux espaces proches sont tous deux plus nettement orientés vers le tourisme. Les hôtels de Rhin-Brisach sont aussi dans l'ensemble de plus faible capacité (18 chambres en moyenne). Une part non négligeable d'entre eux compte davantage sur la clientèle d'affaires que sur les séjours touristiques. Plusieurs parmi les équipements existants sont des entreprises familiales. Elles comptent leur hébergement comme une activité d'appoint, destinée à compléter la restauration qui semble l'activité principale.

	Total hôtels		Hôtels non classés		Hôtels 2 étoiles		Hôtels 3 étoiles	
	nbre	chambres	nbre	chambres	nbre	chambres	nbre	chambres
Biesheim	2	53	-	-	-	-	2	53
Blodelsheim	2	23	1	15	1	8	-	-
Fessenheim	2	16	2	16	-	-	-	-
Logelheim	1	9	-	-	-	-	1	9
Neuf-Brisach	1	42	-	-	-	-	1	42
Vogelgrun	1	16	-	-	-	-	1	16
Volgelsheim	1	19	1	19	-	-	-	-
Rhin Brisach	10	178	4	50	1	8	5	120

L'équipement hôtelier de Rhin-Brisach en 2017 – Enquête INSEE



Hôtel le Caballin à Vogelgrün



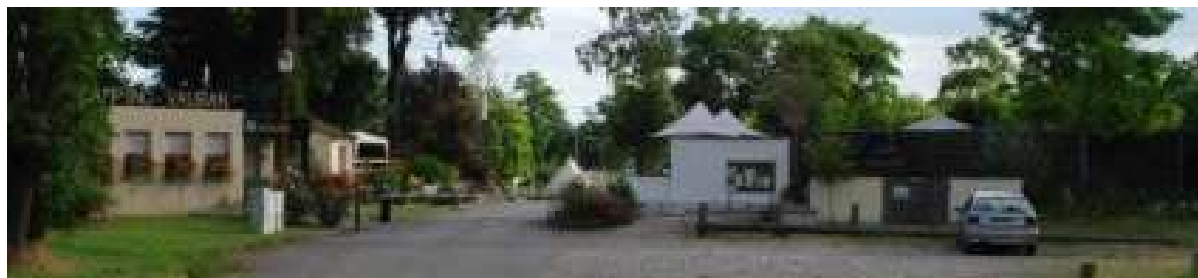
Hôtel-restaurant Aux Deux Clés à Biesheim

Ces caractéristiques de l'équipement hôtelier local soulèvent la question du positionnement de l'offre d'hébergement, et par voie de conséquence de l'offre touristique de l'ensemble du territoire Rhin-Brisach vis-à-vis de l'accueil des autocaristes et des tour-opérateurs.

Les campings

C'est plutôt sur le camping qu'il faut compter pour accueillir les séjours touristiques dans la bande rhénane. Rhin-Brisach apparaît nettement plus équipé que les territoires voisins. L'emplacement du camping Vauban à Neuf-Brisach est de surcroît idéalement localisé à un emplacement stratégique, aux portes de la place forte et de ses remparts, en plein cœur de l'agglomération pluricommunale de Neuf-Brisach-Biesheim-Volgelsheim et à proximité de

ses équipements et services, au croisement de l'axe formé par la D415 entre Colmar et Freiburg et de l'antique voie romaine orientée nord sud le long du Rhin et enfin en plein sur le parcours de la véloroute du Rhin. Le camping de l'île du Rhin, situé non loin de là, tout aussi bien placé, est le plus important en capacité.



Entrée du camping Vauban de Neuf-Brisach

	Population 2013	Nbre de campings en 2017	Nbre emplacements en 2017
Communauté de Communes Pays Rhin - Brisach	32 560	3	398
Communauté de Communes de Sélestat	36 432	2	73
Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim	19 732	1	180
Colmar Agglomération	110 978	3	430

Les campings de Rhin-Brisach en 2017 – Enquête INSEE

L'hébergement chez l'habitant

L'offre d'hébergement se complète par quelques chambres d'hôtes et chambres meublées. L'office de tourisme du Pays Rhin-Brisach relaye l'offre d'une quarantaine de chambres, répartie de façon assez diffuse au sein du territoire puisqu'une majorité de villages comprend au moins un hébergement de ce type. Cette offre apparaît de bonne qualité dans l'ensemble. Elle semble bien adaptée au développement touristique du territoire. Elle représente toutefois une capacité encore faible à l'échelle de Rhin-Brisach.

Des lieux à projet identifiés

Deux projets d'équipement ou d'aménagement sont plus particulièrement aujourd'hui en cours de réflexion et d'élaboration :

- L'île du Rhin fait l'objet depuis plusieurs années déjà d'une réflexion concernant le réaménagement et l'actualisation du site, qui dessine un trait d'union entre Alsace et Pays de Bade. La réflexion s'oriente vers la réalisation d'un équipement à vocation multiples et au rayonnement transfrontalier, qui articulerait développement touristique, développement économique, culture et loisir.
- Un projet, intitulé « Parc Mahikan » est actuellement en cours d'élaboration sur un site de gravière localisé à Rumersheim-le-Haut, avec pour objectif de réaliser conjointement

des actions de renaturation, y compris expérimentales, et l'accueil de publics intéressés par la découverte de l'environnement et l'initiation à la nature.

8.3. Synthèse

Rhin-Brisach montre aujourd'hui de réels atouts pour le développement touristique et apparaît doté d'une réelle dimension touristique. Force est en revanche de constater que :

- d'une part, les atouts touristiques du territoire ne sont aujourd'hui qu'en partie exploités et mis en valeur. Ainsi, pour ne prendre que cet exemple, le potentiel considérable compris dans le site de Neuf-Brisach, bien que mis en lumière par le classement UNESCO, n'a pas encore suscité le développement touristique que l'on pourrait en attendre.
- d'autre part, si les attracteurs touristiques, relativement nombreux sur l'ensemble du territoire, sont susceptibles de générer des affluences touristiques honorables, les retombées marchandes ne semblent encore que faiblement captées par les acteurs du territoire et sont sans doute en dessous du potentiel existant.

Si les formes traditionnelles de tourisme (tourisme urbain, tourisme culturel de visite de monuments et de musées) constituent le socle de départ de l'offre touristique de Rhin-Brisach, le territoire tend à se positionner de plus en plus nettement dans des gammes de produits correspondant à des formes plus actives et plus vertes de pratiques touristiques, peut-être plus en harmonie avec l'identité du territoire pris dans son ensemble (tourisme fluvial, vélotourisme, découverte de la nature, auquel peut se rattacher également l'offre équestre représentée les différentes fermes équestres du secteur...). Les différents modes de tourisme ne sont naturellement pas exclusifs l'un de l'autre. Ils nécessitent au contraire d'être conjugués au sein d'une offre capable de les articuler ensemble. C'est l'une des orientations promotionnelles à concevoir pour l'avenir.

Les possibilités de développement ne manquent pas :

- Le produit phare du territoire reste incontestablement la notoriété de Vauban et des fortifications, mis en lumière par le classement UNESCO. Reste à exploiter et mettre en valeur ce potentiel : déclinaison de la marque « Vauban » dans le développement des produits touristiques et le développement des hébergements (sur l'exemple du « camping Vauban »), mise en valeur des espaces publics de la ville, renforcement si possible de l'accueil touristique...
- La situation frontalière est de nature à nourrir des possibilités de coopération transfrontalière et de capter une clientèle séjournant en Pays de Bade, notamment dans les établissements de la proche région thermale.
- L'émergence des nouvelles formes de tourisme « actif et vert » nécessite de prendre soin des paysages ruraux et villageois et de développer et mettre en valeur les itinéraires et les parcours de découverte du territoire et de découverte de la nature, en particulier le linéaire important situé au fil de l'eau le long du réseau fluvial traversant le territoire.
- L'offre d'hébergement doit également s'adapter aux besoins de cette clientèle à la fois « active », sensible à l'écologie et familiale afin de s'adresser plus spécifiquement à elle.

9. Conclusion

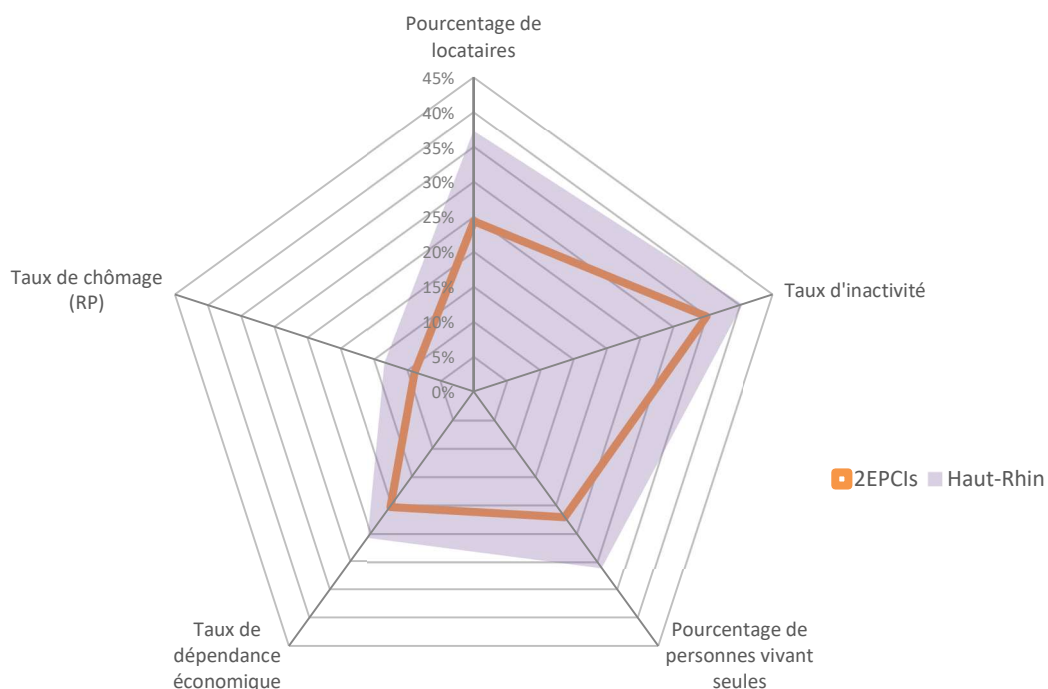
Le territoire présente des caractéristiques porteuses d'un véritable potentiel de développement, avec une Communauté de Communes qui a su allier le développement résidentiel et la création d'activités économiques, en s'appuyant sur ses atouts (contexte frontalier, qualité de vie, ...).

Le graphique ci-dessous synthétise le profil de la CC, au travers de 5 indicateurs socio-économiques par comparaison avec le département.

En ressort le profil type développé tout au long du diagnostic, à savoir un territoire se singularisant par la présence :

- De familles plutôt que de personnes seules.
- De propriétaires plutôt que de locataires.
- D'habitants en âge d'être en activité, et l'exerçant, avec un taux de chômage en deçà de la référence départementale.

Le profil socio-économique de la Communauté de Communes



Source : INSEE RP 2012 - Exploitation principale et complémentaire

10. Etude effets induits fermeture CNPE Fessenheim

Une étude sur les effets induits par la fermeture du CNPE de Fessenheim a été financée par la Région Grand Est et l'Etat. Elle a été réalisée par le groupement Algoé-Adéquation-Finances Consult entre juillet 2018 et juillet 2019. Les principaux risques identifiés dans cette étude sont repris ici.

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre	
Habitat	UNE AUGMENTATION DE LA VACANCE ET UN DESEQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU LOGEMENT, A INFLECHIR EN RENFORÇANT LA POLITIQUE D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	
Analyse du risque		Points d'appui - potentialités
Remise sur le marché du parc de logements, occupés par les salariés de la centrale, qui pâtit d'une certaine obsolescence, dans un contexte de marché atone sur la CC PRB (faible profondeur de marché : peu d'offres et peu de demandes), de vacance structurelle déjà importante (7 %) et un projet de lotissement de 600 logements sur Ensisheim pouvant concurrencer le marché d'occasion. Ce risque prend forme de surcroît dans un contexte de déprise démographique lié à une ' moindre attractivité du territoire de la CC Pays Rhin Brisach.		Une croissance démographique soutenue, davantage localisée sur le territoire de la CC CHR qui bénéficie pour partie du desserrement de l'agglomération de Colmar, concernée par une forte augmentation des valeurs immobilières et foncières. La captation de résidents de nationalité Allemande pourrait aussi être potentiellement un relais de croissance. Si le desserrement résidentiel constitue un élément d'appui, il doit s'accompagner d'une politique d'attractivité ambitieuse sur le territoire de Pays Rhin Brisach articulant habitat de haute qualité environnementale et énergétique, mobilités facilités, haut niveau de services à destination des ménages et un cadre de vie de qualité post-nucléaire.

Prise en compte dans le PLUi :

Le PLUi apporte une réponse à ce risque identifié. En effet, le PLUi, à travers son PADD et sa concrétisation règlementaire, vise bien à mettre en place une politique d'attractivité articulant habitat, environnement, mobilité et énergie.

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre	
Equipements, services, vie associative, éducation	FACE A UN RISQUE DE BAISSSE DE FREQUENTATION, UNE OFFRE STRUCTURANTE A VALORISER	
Analyse du risque		Points d'appui - potentialités
En matière d'éducation, cela pourrait se traduire par la fermeture possible de 5 à 6 classes (+/- 2 en maternelle ; +/- 2 en primaire ; +/- 1 en collège) avec des effets de baisse d'effectifs majoritairement sur la CC Pays Rhin Brisach, sans toutefois présenter un risque fort de fermeture d'établissement. A cela s'ajoute une baisse des effectifs sur les équipements petite enfance (crèche, halte-garderie), là aussi avec un faible risque de fermeture de structure mais avec une augmentation des frais de fonctionnement ou la nécessité d'optimiser leur organisation (restriction de personnel) . Pour ce qui est de la baisse du dynamisme associatif, le risque pressenti concerne davantage les associations sportives considérant que ce sont les "moins de 40 ans" qui seront les plus nombreux à partir avec une possible perte d'encadrants associatifs.		Une offre en services et équipements qui reste bonne et qui constitue même un de ses principaux leviers d'attractivité résidentielle. Le territoire peut ainsi s'appuyer sur un maillage important en établissements scolaires, une offre en équipements de loisirs importante et une vie associative riche (83 associations recensées à l'échelle des 2 CC) qui sont autant de points d'appui pour le développement territorial et le maintien d'une bonne cohésion sociale.

Prise en compte dans le PLUi :

Le PLUi apporte une réponse à ce risque identifié. En effet, le PLUi, notamment à travers les zones UE et 2AUe, prend largement en compte les besoins en matière de services et d'équipements sur le territoire, et ce pour les populations actuelles et futures.

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre
Economie	FAIRE FACE A DES PERTES D'EMPLOI NON NEGLIGEABLES EN RENFORÇANT LA SITUATION STRATEGIQUE DU TERRITOIRE, EN FAVORISANT LA CREATION ET L'INSTALLATION D'ENTREPRISES ET EN ACCOMPAGNANT LES LOGIQUES DE DIVERSIFICATION DU TISSU ECONOMIQUE DEJA ENGAGEES
Analyse du risque	
<p>A la perte d'emplois directement liée à l'arrêt de la centrale viennent s'ajouter la perte des emplois indirects liés à la sous-traitance et les emplois induits, soit une estimation de 1735 emplois locaux. Cette perte d'emploi direct (850 emplois CNPE) représente 42% de l'emploi de la commune de Fessenheim et 8% de l'emploi de la CC PRB, dans un contexte où le territoire de Pays Rhin Brisach accuse déjà une évolution négative de l'emploi entre 2009 et 2015 (-1%). Ici, la dynamique d'emploi ne parvient pas à compenser les pertes et de surcroît, les gains d'emplois l'ont été par l'activité de la centrale (+100 emplois entre 2009 et 2015). Malgré une activité industrielle marquée et une diversification engagée de la structure économique sur la CC Centre Haut Rhin, le territoire reste marqué non seulement par un déficit d'accessibilité directe, et par une dimension rurale dans le paysage alsacien, reposant sur une activité agricole forte. Cette agriculture est toutefois mono centrée sur la culture irriguée (faiblesse de l'élevage et du maraîchage), avec un modèle vulnérable au changement climatique et à l'évolution des marchés.</p>	
Points d'appui - potentialités	
<ul style="list-style-type: none"> - Une situation stratégique à questionner en bordure du Rhin avec une desserte routière à l'ouest par l'A35 et à l'est par l'autoroute allemande : aujourd'hui cette situation montre ses effets bénéfiques sur le secteur du Centre Haut Rhin, notamment par la proximité de l'A35, et appelle à réfléchir à la consolidation de l'armature des infrastructures routières, ferroviaires, et fluviales à l'échelle de triangle transfrontalier Fribourg-Colmar-Mulhouse, en repositionnant le territoire de la CC PRB et la centralité de Neuf Brisach au cœur de ce système d'infrastructures territorial. - Une dynamique de création et d'installation d'entreprises, qui permet de compenser, sur le long cours, les pertes d'emploi enregistrés par le territoire depuis une dizaine d'années sur l'échelle de la CC CHR, base arrière de Colmar et Mulhouse ; - Un tissu productif important et des relais de croissance dans la mécanique et la logistique ; - La présence de grosses industries avec des dynamiques récentes d'investissement et des besoins récurrents en main d'œuvre. 	

Prise en compte dans le PLUi :

Le PLUi apporte une réponse à ce risque identifié. En effet, le PLUi, à travers son PADD et sa concrétisation réglementaire, vise bien à concrétiser la stratégie économique portée par le projet de territoire. Les zones EcoRhena et ZIP Nord viendront renforcer la dynamique économique du territoire, profitant d'une situation stratégique de dorsale économique rhénane.

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre
Commerces et artisanat	UNE PERTE DE REVENUS IMPORTANTE, VOIRE LA FERMETURE DE CERTAINS COMMERCES, A JUGULER EN PRENANT APPUI SUR LES POLARITES COMMERCIALES STRUCTURANTES ET EN ADAPTANT L'OFFRE AUX NOUVEAUX COMPORTEMENTS D'ACHATS
Analyse du risque	
<p>Une baisse importante des dépenses de consommation et donc du chiffre d'affaires des commerces : entre 3 et 4 M€ estimés sur le territoire de la CC PRB dont près de la moitié à l'échelle de Fessenheim ; entre 1,5 et 2 M€ sur la CCCHR, dont 80 % sur la seule commune d'Ensisheim. Avec un tissu commercial et artisanal diffus fonctionnant essentiellement sur une aire de chalandise très locale, ces effets pourraient entraîner la fermeture de certains commerces de proximité. A cela s'ajoute une fiscalité pénalisante sur certains produits (carburants) qui induit une forte évasion commerciale vers l'Allemagne. Ces effets concernent principalement les deux polarités commerciales structurantes que sont Fessenheim et Ensisheim, complétées par un nombre important de commerces de proximité sur le territoire.</p>	
Points d'appui - potentialités	
<p>Les effets sur le commerce rendent nécessaires des évolutions structurelles visant une meilleure adaptation des commerces aux nouveaux modes de consommation (qualité des produits, boutique numérique, horaires, etc.). De plus, le levier transfrontalier peut aussi être un atout avec des types de produits attractifs en France pour les allemands, notamment certains produits alimentaires qui présentent une fiscalité plus avantageuse.</p>	

Prise en compte dans le PLUi :

Le PLUi apporte une réponse à ce risque identifié. En effet, le PLUi à travers son OAP commerce est à même d'accompagner le territoire dans l'adaptation et la modernisation de son appareil commercial. De plus, le PLUi, à travers son PADD et sa concrétisation réglementaire, vise bien à concrétiser la stratégie économique portée par le projet de territoire et notamment la création d'une SEM transfrontalière.

Thématique	Risque identifié et orientation à prendre	
Tourisme	UNE BAISSÉ DE FREQUENTATION DES GITES EN PROXIMITÉ DE LA CENTRALE POUVANT ÊTRE GLOBALEMENT COMPENSÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUES ARTICULANT LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET L'AXE STRUCTURANT DU RHIN	
Analyse du risque		Points d'appui - potentialités
<p>Diminution de la fréquentation des établissements non-hôtelières (type gîte) dans les communes situées à moins de 20 minutes de Fessenheim (clientèle directement liée à la centrale - prestataires/sous-traitants) et la perte de revenus associés. De manière générale, l'offre hôtelière du territoire reste limitée en nombre, peu diversifiée et encore trop peu positionnée sur les grands itinéraires touristiques régionaux et transfrontaliers. De plus, les principaux sites et équipements touristiques du territoire malgré leur importance sont peu visibles et insuffisamment valorisés : confidentialité des musées présents, patrimoine "Vauban" à Neuf-Brisach qui a du mal à exister, patrimoine fluvial principalement valorisé sur sa partie allemande.</p>		<p>Des potentialités touristiques qui restent à explorer et à accompagner, à l'appui de grands projets qui sont à l'étude. D'abord, le territoire jouit d'une position intéressante avec des flux de cyclotouristes à capter : situation stratégique entre Colmar et Fribourg-en-Brigau pour les flux Est-Ouest, et sur la trame verte et bleue de la vallée du Rhin pour des flux Nord-Sud. Il présente également des potentialités liées au tourisme fluvial avec des flux de croisiéristes à capter et liées à la citadelle Vauban de Neuf-Brisach, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.</p>

Prise en compte dans le PLUi :

Le PLUi apporte une réponse à ce risque identifié. En effet, le PLUi, à travers son PADD et sa concrétisation règlementaire, vise bien à concrétiser la stratégie touristique du territoire et annoncer les grands projets touristiques à venir (parc Maïkan par exemple). Concernant les flux cyclistes, ils ont fait l'objet d'une prise en compte particulière au travers d'une OAP thématique adaptée.

